DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - Nº 13243 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 27 AOUT 1987

L'Espagne et sa défense

En conviant à déjeuner, le mardi 25 août, dans sa résidence de Latche, le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, c'est avant tout un représentant de la jeune garde européenne que recevait M. Mitterrand. Il n'y a pas de contentieux entre la France et l'Espagne, et l'Europe a occupé l'essentiel des entretiens. C'est bien le moins entre le président français qui fut le principal artisan de l'élargissement de la Communauté aux pays ibériques et le chef du gouvernement espagnol qui a constamment œuvré, depuis son arrivée au pouvoir en 1982, à ancrer dans l'Europe un pays dont les regards sont tournés traditionnellement vers l'Atlantique et la Méditerranée.

Conçue comme un corollaire de la démocratie, l'entrée dans la CEE fut fêtée dans l'enthousiasme en Espagne, et ce n'est pas la première fois qu'un représentant de ce pays se montre plus européen que bien des Européens, comme le fit mardi M. Gonzalez à Latche. L'élément nouveau, cependant, fut le désir nettement exprimé par M. Gonzalez, et salué par le président Mitterrand, de voir son pays associé à la réflexion actuellement en cours sur les questions de sécurité.

Voilà qui est assez inédit du côté français, où tout ce qui touche à la sécurité de l'Europe reste souvent conçu comme relevant avant tout des relations franco-allemandes, la RFA — du fait qu'elle se trouve « aux premières loges » — étant considérée comme l'interlocuteur naturel et privilégié en la matière. C'est une approche assez nouvelle aussi pour l'Espagne, restée jusque-là, pour des raisons géographiques et historiques, relativement à l'écart des grands débats sur la défense, notamment celui sur les euromissiles il y a quelques années, et qui n'abordait le plus souvent la question de sa sécurité que dans une optique hispano-américaine.

La démarche de M. Gonzalzs s'adresse aussi à l'opinion espagnole à un moment où Madrid est engagé avec Washington dans une délicate négociation sur les bases américaines en Espagne. Le chef du gouvernement s'est risqué, en mars 1986, à un référendum sur l'OTAN. La cause fut gagnée, ce qui témoignait d'une évolution importante d'un large secteur de l'opinion, qui choisit alors d'obéir à la raison plutôt qu'au cœur. Le vieux ressentiment à l'égard des Etats-Unis pour leur soutien au franquisme et pour leur politique en Amérique latine n'avait pas pour autant disparu. Et le gouvernement socialiste avait dû promettre, au moment du référendum, une réduction de la présence militaire américaine en Espagne, le principal sujet de polémique étant constitué par les soixante-douze F-16 américains basés à Torrejon, à une quinzaine de kilomètres de Madrid. Il est donc fort utile aujourd'hui à M. Gonzalez de pouvoir montrer que les questions de défense ne se traitent pas seulement dans un face-à-face difficile avec les Etats-Unis et que l'adhésion à la CEE a aussi cet avantage-là.

Il fut naturellement abondamment souligné à Latche que cette réflexion européenne ne veut pas dire « découplage », qu'elle doit servir uniquement à renforcer le pilier européen de l'alliance atlantique et qu'elle est œuvre de longue haleine. On n'en est qu'aux « petits pas », tant en matière de fabrication en commun d'armements, que dans des domaines plus nouveaux, comme l'idée de créer une brigade franco-allemande à laquelle le président Mitterrand a convié M. Gonzalez à s'associer. Il n'en reste pas moins qu'après la rencontre de Latche il est permis d'imaginer le prolongement — ne serait-ce qu'en pointillé — de ce qu'il est convenu d'appeler l'« axe Paris-Bonn ».

(Lire page 4 l'article de CLAIRE TREAN.)

Divergences sur l'interprétation des incidents de Nouméa

Au conseil des ministres, M. Mitterrand et M. Chirac s'opposent sur la Nouvelle-Calédonie

Au conseil des ministres, le mercredi 26 août, le président de la République et le premier ministre se sont opposés sur la Nouvelle-Calédonie. M. Chirac s'est déclaré « choqué par l'ampleur donnée à un événement somme toute banal et par l'exploitation qui en a été faite ». Le premier ministre faisait référence aux polémiques déclenchées après la dispersion, samedi à Nouméa, par les forces de l'ordre d'un rassemblement pacifique d'indépendantistes. Le chef de l'Etat, pour sa part, s'est déclaré « très sensible aux images de brutalité » qui ont été diffusées sur cette manifestation. Il a mis en garde contre l'« enchaînement de la violence » et a rappelé « chacun fermement à son devoir ».

A la fin du conseil des ministres réuni le mercredi 26 août à l'Elysée, M. François Mitterrand a déclaré à propos de la Nouvelle-Calédonie : « *Comment ne pas être très sensible aux images de brutalité qui ont été diffusées, et plus encore à la réalité qu'elles expriment ? Rien de pire que l'enchaînement de la violence.* » Le chef de l'Etat a ajouté : « *Les individus, les groupes sociaux, les groupes ethniques, prennent part à notre vie nationale, ont droit aux mêmes égards et aux mêmes protections de la loi. Ce que je dis là s'applique particulièrement à la Nouvelle-Calédonie. Chacun doit être rappelé fermement à son devoir.* »

Au cours de l'entretien qu'il a, eu avant le conseil, avec le premier ministre, M. Mitterrand avait souhaité que la situation en Nouvelle-Calédonie soit évoquée. M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a fait un exposé sur ce sujet à la demande du chef du gouvernement.

Puis M. Chirac a pris lui-même la parole. Selon M. Juppé, porte-parole du gouvernement, il s'est déclaré « *choqué par l'ampleur donnée à un événement somme toute banal et par l'exploitation qui en a été faite, d'un côté comme de l'autre* ». Après avoir noté que les manifestations organisées par le FNLKS se sont soldées par « *un échec* » et que la région a connu dans le passé « *des troubles plus graves* », le premier ministre a affirmé : « *Le territoire a surtout besoin aujourd'hui de sérénité jusqu'au référendum* ». L'exploitation de cette affaire, si elle continuait, aurait pour conséquence, selon lui, de « *crisper les acteurs locaux...* » et aussi de « *desservir l'image de la France dans une région où celle-ci se restaure lentement* », après « *les dommages causés par certaines affaires dans un passé récent* ». M. Chirac fait, à l'évidence, référence à l'affaire Greenpeace. La déclaration du chef de l'Etat a mis un terme à la réunion du conseil des ministres.

(Lire, page 7, l'article de FRÉDÉRIC BOBIN et nos informations.)

Le chef présumé d'Iparretarrak traqué par les gendarmes

Philippe Bidart, Basque perdu

Un homme, soupçonné d'être le terroriste basque Philippe Bidart, trente-quatre ans, chef présumé de l'organisation dissoute Iparretarrak, a tué un gendarme près de Biscarosse (Landes) et en a blessé un second, le mardi 25 août, au cours d'un contrôle routier. Le gendarme blessé aurait reconnu Philippe Bidart qui était accompagné d'une jeune femme avec qui celui-ci a pris la fuite. La voiture à bord de laquelle ils circulaient a été retrouvée. Elle appartiendrait à une habitante de Saint-Palais (Pyrénées-Atlantiques) connue pour ses sympathies à l'égard des mouvements séparatistes. Le plan « Epervier » a été immédiatement mis en place.

Après le meurtre d'un gendarme, le mardi 25 août à Biscarosse (Landes), est peut-être venu le temps de l'asphyxie pour Iparretarrak (« Ceux du Nord »), ce groupe de clandestins basques français qui croyaient servir, de ce côté-ci des Pyrénées, la cause des séparatistes basques espagnols.

Sans doute n'est-ce pas encore la fin d'une histoire mouvementée, mais en tout cas, déjà, un chant du cygne, un mauvais signe après un été riche en défaites face aux forces de l'ordre. La mort du gendarme Roger Buschmann montre paradoxalement la faiblesse, l'usure de ces terroristes solitaires. Philippe Bidart, si c'est bien lui, a tué pour s'échapper, pour poursuivre une « cavale », commencée il y a plusieurs années. Les enquêteurs savent qu'il ne dispose désormais que de bien peu d'appuis. Plusieurs de ses amis sont morts. D'autres ont été arrêtés et les poursuivants se font, chaque semaine, plus pressants derrière les derniers rescapés.

La dissolution, en juillet d'Iparretarrak par le conseil des ministres était déjà plus qu'un geste symbolique. Elle marquait la certitude de l'Etat que les jours de ce mouvement étaient comptés et que les policiers, les gendarmes pouvaient désormais pousser plus loin leur avantage. Que de coups durs, en effet, en quelques semaines pour ces séparatistes basques.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 8.)

100 000 personnes attendues à Sceaux

La tornade Madonna

Unique, Madonna fait la « une » ! La France la reçoit, à Sceaux, pour un concert, le samedi 29 août. Nouvelle étape pour une tournée-tornade apparemment dévastatrice.

Qui est cette fille de vingt-huit ans qui emprunte sa blondeur à Mae West, dérobe ses guêpières à Marlène et vole à Marilyn des rondeurs trop généreuses pour les seules revues de charme ? Une chanteuse simplement hyperdouée ou le plus pur produit fantasmatique de la *fast-culture*, cette grande tueuse dont l'arme absolue est le vidéoclip ?

En quatre toutes petites années, vingt-cinq millions d'albums vendus, presque autant de photos et d'entretiens publiés dans la presse mondiale. Madonna Louise Ciccone, qui vit le jour en gris dans la banlieue de Detroit, voit désormais le monde en grand. En grands aussi. Dans une de ses vidéos, elle n'hésite pas à appeler Jean-Paul II et Ronald Reagan à la rescousse pour convaincre les adolescentes, le socle bétonné de son audience, des méfaits de l'avortement. Chez nous, on dit que c'est le premier ministre, M. Jacques Chirac, influencé par sa fille, qui a demandé à ses amis des Hauts-de-Seine et au maire de Sceaux de ne rien tenter pour empêcher le concert sous peine de poursuites pour ringardise. Le célèbre parc de Le Nôtre peut renouer avec les « grandes nuits de Sceaux » arbitrées jadis par la duchesse du Maine.

Plus de cent mille spectateurs sont attendus. Pour les filles, c'est « la » fille ; pour les garçons, l'objet de tous les désirs. Madonna n'est pas un symbole sexuel de plus, elle apparaît en ces temps de frilosité virale à hauts risques le subterfuge de toute une génération. Propre, saine, fraîche, sportive et... mariée, depuis peu, à un jeune comédien talentueux et enragé, Sean Penn.

Madonna avait, à ses débuts, choisi la filiation punk. Dans son look uniquement. Sa musique, elle, s'apparentait déjà aux standards de la variété internationale augmentée de rythmiques disco, c'est le moins, ou new-wave, c'est le plus. Et puis le cinéma s'en est emparée. Elle a perdu quelques kilos, jeté au rebut ses frusques agressives pour les atours de la vierge pure. Elle n'est plus vulgaire, elle est drôle. Elle n'est plus sulfureuse, elle est belle. Du coup, la voilà réconciliée avec un public plus large, égale des enfants, complice des parents.

Elle mène aujourd'hui sa carrière comme d'autres une entreprise. La marginale des salles de danse de New-York est devenue femme d'affaires, merveilleusement secondée par son éditeur, WEA. A dire vrai, elle le fait plutôt bien. Ce n'est pas rien.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire, page 9, les articles de CLAUDE FLÉOUTER et de ALAIN WAIS.)

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

La rentrée théâtrale à Paris

Comme à l'habitude, c'est le festival d'automne qui donne le signal de la rentrée sur les planches. En vedette : Jeanne Moreau, Luca Ronconi et Bob Wilson. On retrouvera aussi les grandes mises en scène d'Avignon et les succès de la saison passée.

Pages 10 et 11

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

L'ENA de 1848

Michel Debré, qui créa l'ENA en 1945, avait eu un illustre prédécesseur : Hippolyte Carnot, qui fonda, en 1848, une éphémère école d'administration.

par Jean-Noël Jeanneney

D'ANICET LE PORS à Hervé de Charette, la « troisième voie » de l'ENA n'a vécu que le temps d'un soupir. On peut pourtant lui prêter, vite, avant qu'on ne l'oublie, une brève attention encore. Quels que soient les jugements que l'on porte sur les modalités pratiques du système inventé en 1982 et enterré en 1986 (la plupart furent sévères), il répondait à un souci durable, celui d'un élargissement de la haute administration à des candidats passés par d'autres chemins intellectuels et sociaux que leurs camarades. On était allé chercher cette fois-ci du côté du syndicalisme, des responsables d'association et de mutuelle, et de certains élus locaux. Une ambition conjointe était de rendre la fonction publique, parce que plus près des réalités populaires, en dernier ressort plus efficace : cela est explicite dans les déclarations du ministre fondateur (1).

Or cet échec en évoque un autre qui, comme lui, éclaire des aspirations durables, leurs contradictions intimes et les obstacles rencontrés : je pense à la brève histoire de la première école d'administration, celle qu'inventa la IIe République en mars 1848 et qu'au mois d'août 1849 Falloux trucida. Les mobiles de ses créateurs et les motifs de leur insuccès renvoient tout droit à des questions qui n'ont pas cessé d'entourer l'ENA actuelle depuis sa naissance.

L'Ecole d'administration de 1848 (2) est l'enfant chéri d'Hippolyte Carnot, fils de Lazare, l'« Organisateur de la victoire » et lui-même premier ministre de l'instruction publique après février. L'idée n'était pas neuve, et Guy Thuillier en a restitué la préhistoire (où brille Stendhal, l'auteur d'un curieux projet de « collège des pairs » en 1814-1817). Carnot, le premier, passe aux actes. *« L'Ecole d'administration, notre première pensée »*, note-t-il dans son journal le 26 février 1846 (3). Et il avance à bride abattue : le 27 février, il crée une Haute Commission des études scientifiques et littéraires, présidée par son ami le sous-secrétaire d'Etat Jean Reynaud, qui approuve le projet le 6 mars ; le décret créateur est daté du 8. Celui-ci stipule : *« Une école d'administration destinée au recrutement de diverses branches d'administration dépourvues d'écoles spécialisées sera établie sur des bases analogues à celles de l'Ecole polytechnique. »* (Carnot est lui-même polytechnicien.) A l'issue d'une scolarité de trois ans, les élèves seront répartis selon leur rang de classement dans les divers ministères.

Le concours de recrutement de la première promotion se tient en mai-juin 1848, avec un grand succès d'affluence. Les épreuves d'admissibilité ont lieu à Paris et dans vingt-deux centres de province ; les épreuves d'admission, à Paris, Aix, Amiens, Alger, Angers et Bastia. Parmi huit cent soixante-cinq candidats, le jury sélectionne cent cinquante-deux élèves. Et une deuxième promotion, grosse d'une centaine d'unités, est recrutée en novembre 1848. L'Ecole s'installe dans les locaux vétustes du collège du Plessis (que l'Ecole normale supérieure avait récemment délaissés pour rejoindre la rue d'Ulm).

BIEN vite, hélas ! les tromblons sortent de tous côtés pour faire feu sur l'institution neuve. L'Université déteste cette jeune rivale, les facultés de droit se sentent dépossédées, et le Collège de France s'enflamme parce que Carnot l'a maladroitement privé de plusieurs de ses chaires, tout en lui rattachant pour ordre la nouvelle école. Les administrations se sentent bousculées. La droite de l'Assemblée constituante s'emporte contre cette audace révolutionnaire. Soumise à un tel tir de barrage, l'Ecole paraît d'abord tenir bon : les débats parlementaires du second semestre de 1848 la ménagent encore, le ministre Vaulabelle, qui a succédé à Carnot en juillet, défendant chaleureusement l'héritage. Et puis les choses se gâtent. L'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République, à la fin de l'année, est de mauvais augure, et plus encore la nomination de Falloux à l'instruction publique le 24 décembre : son hostilité à l'égard de l'Ecole est avérée. Il en suspend d'ailleurs les cours en janvier, au grand découragement des élèves. Les désordres que l'incertitude crée dans la vie de l'institution s'en trouvent aggravés. C'est en vain que les membres de l'Ecole adressent en avril une pétition unanime à l'Assemblée constituante pour défendre leur maison. Un mois plus tard, les élections législatives de mai 1849 sonnent le glas : elles installent le Parti de l'Ordre au pouvoir et scellent du même coup le destin de l'Ecole. Le 9 août 1849, une loi qui stipule dans son article premier : *« L'Ecole d'administration est et demeure supprimée »* est votée en un tournemain par 370 voix contre 124. Les autres articles prévoient le reclassement des cobayes d'une seule saison (qui paraissent d'ailleurs n'avoir pas été trop mal traités). Fin de l'épisode.

La revanche des conservateurs

Pour un regard cavalier, il y a là la simple revanche des conservateurs contre le mouvement et contre cet enfant chétif du bref « état de grâce » qui avait suivi février (en militant ouvertement dans les réunions du quartier Latin pour la candidature républicaine de Cavaignac contre Louis-Napoléon, quelques élèves de l'Ecole ont d'ailleurs contribué à en ébranler l'assise). Mais les choses apparaissent moins simples quand l'attention se porte vers le faisceau des forces qui permirent cette exécution sommaire.

D'abord, on vérifie que toute proposition de réforme profonde des mécanismes d'accès à l'administration se heurte forcément aux situations en place. Comme l'écrit avec réalisme Vincent Wright, historien britannique de cette faillite : *« La tendance naturelle des gens qui occupent les emplois les plus élevés est de plaider en faveur du système qui leur a permis d'atteindre ces positions. »* Les grands corps de l'Etat sont farouchement attachés à assurer eux-mêmes leur propre recrutement selon leurs normes et à leur image. Signe parlant : sous Falloux, l'Assemblée constituante vote le rétablissement de l'auditorat au Conseil d'Etat, le 3 mars 1849, avec un concours de haut niveau. Le rapporteur, Alexandre-François Vivien, explique : *« L'auditorat est moins un service public qu'une préparation aux fonctions de l'Etat, un noviciat, un moyen d'occuper plus tard, avec toutes les garanties de l'expérience et de la science, des emplois administratifs, et spécialement ceux de maîtres des requêtes, de sous-préfet et de préfet (...). Le Conseil d'Etat est la meilleure école de l'administration (4). »* Le projet d'école supérieure de l'administration élaboré par Jean Zay au moment du Front populaire, et qui, lui, échoua avant même d'atteindre au port, se heurta exactement, près d'un siècle plus tard, aux mêmes résistances : il supprimait l'accès direct aux grands corps de l'Etat et s'en attira l'opposition immédiate (5). Il fallut la brève conjoncture de la Libération, où la glaise sociale s'amollit avant de se durcir à nouveau, pour que quelques volontés fortes pussent passer outre à de telles hostilités et créer l'ENA. Et encore n'attendit-on pas très longtemps avant que ne réapparût le risque d'autres corporatismes.

VOILA bien ce que redoutent, dès 1848, dans l'administration, « les petits », qui ne sont guère moins opposés à l'école de Carnot que les plus grands seigneurs, et qu'inquiètent l'invasion de jeunes novices aux dépens des surnuméraires valeureux. C'est en vain que la loi qu'a fait voter Vaulabelle prévoit que les élèves issus de l'Ecole n'auront aucun monopole, que deux tiers des postes seront laissés à la promotion interne. « Quelle part est faite au peuple ? », demande, le 25 mai 1848, *la Réforme administrative*. *« Quel fils de travailleur, eût-il le génie de Colbert, pourra prendre place dans cette classe de privilégiés de la fortune, dans cette serre chaude où seront élevées ces plantes parasites qu'un ministre (...) appelait les hommes de loisir ? Quelle part est faite à l'élection, droit sans lequel il n'y a point de démocratie possible ? Désormais, on va naître chef de bureau comme naguère on naissait colonel ou amiral. Oh ! pauvres employés que nous sommes ! Nous avons eu à subir les sinécuristes de la littérature impériale, les marquis ruinés de la Restauration, les conservateurs de la monarchie de Juillet, suivis de leurs petits... Nous n'avions pas encore prévu l'école des hommes d'Etat et le passe-droit administratif imaginé par le citoyen Carnot. En vérité, quand on lit de pareils projets, on se demande : est-ce bien pour le peuple qu'a été faite la Révolution, et restera-t-il maître de son œuvre ? (6) »*. Chez ce petit peuple des bureaucrates, on prévoit qu'une solidarité s'établira entre les anciens élèves de l'Ecole (tutoiement à l'appui) et que ce réseau sera hostile à tous ceux qui n'en seront pas : c'est retourner l'argumentation de la loi dont l'exposé des motifs parle en termes positifs d'*« introduire dans l'ensemble des services une unité d'esprit tout à fait désirable »*. La même réaction se retrouve en 1936 contre Jean Zay, à la gauche du Parti socialiste, le secrétaire général de la Fédération des fonctionnaires dénonçant les risques d'un nouveau « mandarinat » : l'un des propos du concours interne de 1945 fut de répondre à cette inquiétude.

La contradiction interne

On est conduit par là jusqu'à cette contradiction intime qui est au cœur de l'ENA, celle qu'évoque implicitement en 1848 Edouard de Laboulaye, historien du droit, qui avait naguère proposé la création, à côté des facultés de droit, des facultés d'administration sur le modèle allemand. Membre de la commission Reynaud, il est un chaud partisan de la nouvelle école : *« Il y eut dès le premier jour un accord parfait*, écrivit-il plus tard. *Comme on sentait de toutes parts que la révolution, en donnant au peuple une action énorme, menaçait le gouvernement d'une perpétuelle instabilité et pouvait compromettre la puissance même du pays, on voulait défendre la France contre sa propre mobilité en conservant à l'administration l'indépendance dont elle a besoin, tout en lui donnant l'esprit démocratique (7) »*. Les deux finalités ont leurs vertus, mais elles ne sont pas toujours en concordance...

L'INDEPENDANCE ? Alors que Falloux défendra le libre arbitre gouvernemental dans le choix des fonctionnaires, Hippolyte Carnot pose comme objectif premier pour son école la lutte contre le *« tripotage »* dans les nominations. *« Sous le régime de l'égalité*, explique-t-il, *il ne saurait exister d'autre titre aux fonctions publiques que le mérite. Il faut donc que ce mérite soit mis en demeure de se produire dès l'ouverture de la carrière. »* « L'Ecole, écrit plus tard *le National*, organe de l'opposition républicaine, *devait avoir pour résultat de créer des droits à l'intelligence constatée, à l'instruction solide, au travail, à la bonne conduite. Or tout droit reconnu au mérite est une chance refusée à la faveur. L'Ecole d'administration était donc une institution profondément républicaine. A ce titre, elle devait déplaire souverainement aux partis réactionnaires. (...) Ils l'ont attaquée de mille manières et, le jour même où ils se sont emparés du pouvoir, on a pu prévoir que [sa] dernière heure avait sonné (8).* »

Oui, mais cette indépendance, cette neutralité si souhaitable est-elle compatible avec la démocratisation qui est le deuxième but que l'on vise ? Il s'agit, *« en ouvrant aux capacités la porte des emplois publics, de détrôner le plus absurde des privilèges, celui d'administrer par droit de naissance ou par droit de richesse (9). »* Est visé aussi un autre déséquilibre : celui profitant aux Parisiens par rapport aux provinciaux. On sait quelles critiques l'ENA d'aujourd'hui a essuyées à ce propos (10) (mais Falloux reproche au contraire à l'Ecole de 1848 *« d'arracher aux départements les jeunes gens destinés à y rentrer et de commencer leur noviciat par l'isolement des intérêts locaux et des mœurs avec lesquels ils auront plus tard à compter (...) »*

On voit la difficulté : il n'est en rien démontré que démocratiser le recrutement donne une garantie de neutralité, et la droite y voit même la probabilité d'un esprit de parti exactement opposé à celui qu'elle avait installé dans la haute administration à son propre avantage. Hippolyte Carnot lui-même ne fit-il pas étalage du souhait qu'il avait de former des fonctionnaires républicains pour remplacer les royalistes que la faveur de Louis-Philippe avait promus et que la République voulait écarter ?

LES effets de cette tension initiale ne se rencontrent pas seulement au chapitre du recrutement, mais aussi quand on débat du contenu de l'enseignement. Sous l'influence de Jean Reynaud, saint-simonien comme Hippolyte Carnot, les promoteurs de 1848 choisirent des programmes très généraux. Ils souhaitaient *« à côté de l'enseignement professionnel, faire une large part aux étude scientifiques et littéraires, qui meublent les intelligences et leur donnent de l'ampleur »*. Ainsi prévoit-on, à côté de l'économie, des mathématiques et du droit, des cours d'histoire, de géographie, de littérature, d'architecture, de dessin, de comptabilité, de philosophie, de chimie, de physique et d'histoire de l'art et des religions orientales (11). Des journaux de droite brocardèrent : *« Aux jeunes gens qui se destinent à devenir administrateurs, on enseigne la religion de Brahma, on initie les préfets et sous-préfets aux incarnations de Vichnou et on leur apprend à lire les Vidas, les Pouranas et les Upavedas »* (*la Presse*, 14 novembre 1848).

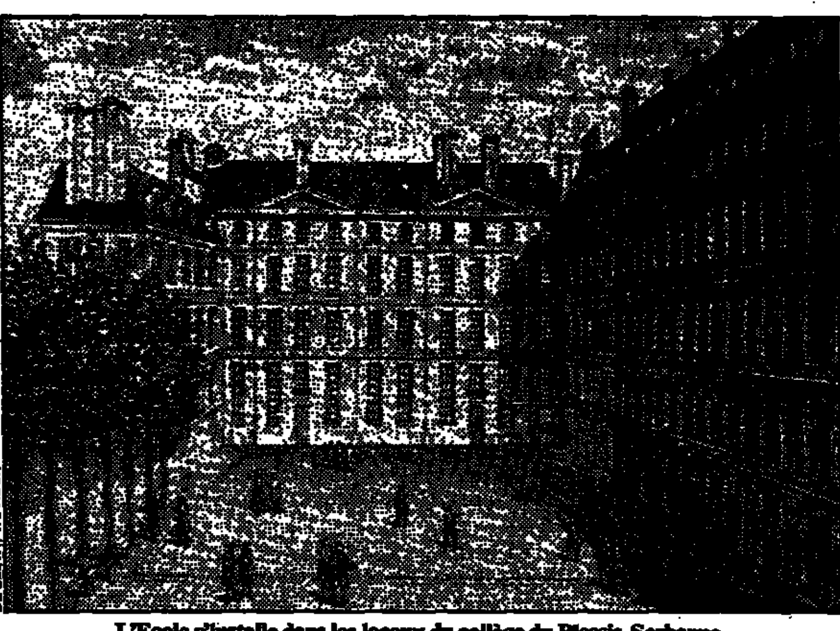
Le principe d'égalité

L'ENA d'aujourd'hui est soumise à de semblables questions. Et son directeur, Roger Fauroux, a dit récemment au *Monde* que, si elle doit être d'abord *« une école d'application pour apprendre un métier »*, cela impose d'autant plus de privilégier parmi les critères du concours la culture générale, notamment l'économie et l'histoire (12). *« Pourquoi Zoroastre ? »*, demande ironiquement Barthélémy Saint-Hilaire à Reynaud le 13 novembre 1848 à l'Assemblée, et il s'attire cette simple réponse : *« Utile pour les hommes ! (13) »*. L'idée est qu'il vaut mieux apprendre à apprendre que de se farcir la tête de connaissances techniques qui se périmeront vite. Certes. Mais d'autres viennent expliquer longtemps avant Bourdieu et Passeron, que cette culture générale est la plus propre à perpétuer les héritages culturels. Dès le 17 mars 1848, *le Salut public*, à l'extrême gauche, déplore qu'il ne s'agisse que de choisir un petit nombre de pensionnaires privilégiés et obligés de faire preuve d'une instruction préalable. Sur ce bord-là, on explique que les compétences techniques promeuvent plus aisément les brios issus des classes populaires. Affirmation discutée — néanmoins forte.

Ainsi retrouve-t-on pour finir en 1848 la question de fond : justice mutuelle ou justice distributive ? Le concours d'une école doit-il contribuer à une plus grande égalité des chances ? Ou bien doit-il photographier la hiérarchie des mérites dans un système social d'ensemble qu'il n'est pas de sa responsabilité de changer ? Le débat sur la troisième voie n'est pas loin. Anicet Le Pors était explicite quand il disait, selon une formule qui fit mouche : *« Pour lutter contre les inégalités, il faut être inégalitaire. Un concours égal dans une société inégalitaire est injuste (14). »* Or la critique des élèves et des anciens élèves se fonda en retour sur l'idée inverse qu'il y avait injustice à dessiner pour ces « énarques » spécifiques, une fois recrutés, des voies plus douces, destinées à compenser les handicaps de départ, et que c'était violer le principe d'égalité d'accès aux emplois publics (15). Je ne tranche pas. Le débat perdure. Il rebondira.

ROGER VIOLLET

Hippolyte Carnot, fondateur, en 1848, de l'Ecole d'administration



DE SELVA/TAPADOR

L'Ecole s'installe dans les locaux du collège du Plessis-Sorbonne délaissés par l'École normale supérieure.



ROGER VIOLLET

Frédéric-Albert Falloux, qui en 1849, met fin aux activités de l'Ecole

(1) Interview d'Anicet Le Pors, *le Monde*, 24 juin 1982.

(2) Je suis redevable aux travaux de Georges Langrod, « L'Ecole d'administration française, 1848-1849 », *Annali della Fondazione italiana per la storia administrativa*, 1965, p. 487-522 ; de Vincent Wright, « L'Ecole nationale d'administration de 1848-1849 : un échec révélateur », *Revue historique*, nº 517, janvier-mars 1976, p. 21-42 et de Guy Thuillier, *L'ENA avant l'ENA*, Paris, PUF, 1983, 296 p., dont la curiosité s'élargit, comme le titre l'indique, à toute la préhistoire de notre actuelle ENA.

(3) Cité par Ménie Grégoire (oui !), « Une tentative saint-simonienne : l'Ecole d'administration de 1848 », *Revue politique et parlementaire*, novembre 1948, p. 269.

(4) Cité par Vincent Wright, *le Conseil d'Etat sous le Second Empire*, 1972, p. 173.

(5) *Cf.* Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, Paris, Julliard, 1945, p. 315-319. (Ce beau livre de prison vient d'être heureusement réédité à l'initiative de sa fille, Catherine Zay, et avec une préface d'Antoine Prost).

(6) Citations dans Guy Thuillier, *op. cit.*, p. 89.

(7) Texte de 1861 cité par Guy Thuillier, *ibid.*, p. 84.

(8) Vincent Wright, art. cité, p. 22 et 32.

(9) Discours de Carnot en 1858, Georges Langrod, art. cité, p. 495.

(10) Michel Debré les relève vivement dans son introduction témoignage au livre de Marie-Christine Kessler, *l'Ecole nationale d'administration, la politique de la haute fonction publique* (volume Histoire), Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. XXVII, en faisant valoir qu'il y a beaucoup de *« faux Parisiens »*. Mais cela ne règle pas la question, lui-même admettant qu'après vingt ans de vie de l'Ecole, les vrais Parisiens étaient encore 50 %.

(11) *Cf.* Ezra N. Suleiman, *les Elites en France, grands corps et grandes écoles*, Paris, le Seuil, 1978, Marie-Christine Kessler, *op. cit.*, et Jean-François Kessler, *L'ENA, la société, l'Etat*, Paris, Berger-Levrault, 1985, 584 p.

(12) *Le Monde*, 16 octobre 1986.

(13) Les deux citations proviennent de Wright, art. cité, p. 39.

(14) Déclaration faite dans une conférence de presse à Lyon, *le Monde*, 25 septembre 1982.

(15) *Cf.* la réaction de la promotion Solidarité de l'ENA, lors de la visite d'Anicet Le Pors à l'Ecole le 28 septembre 1982, *in le Monde* du 30 septembre, et l'opposition de l'Association des anciens élèves (entraînant un changement du bureau), *le Monde* des 14 octobre 1983 et 15 février 1984.

Demain : Stavisky et la radio

Le gouvernement ... une violente offensive

Asie

PHILIPPINES : la hausse des prix des carb...

Grève générale, en dépit des concessions de Mme A...

CORÉE DU SUD

La tension monte à l... de la mort d'un ou...



Etranger

L'évolution du conflit du Golfe

Le gouvernement saoudien déclenche une violente offensive médiatique contre l'Iran

DJEDDAH
de notre envoyé spécial

Cible des attaques les plus violentes de l'imam Khomeiny depuis les événements sanglants de La Mecque qui ont fait, le 31 juillet dernier, plusieurs centaines de victimes parmi les pèlerins à l'occasion d'une manifestation d'Iraniens, l'Arabie saoudite a décidé de contre-attaquer. Au moment où, à Tunis, son ministre des affaires étrangères, le prince Saoud El Fayçal, appelait les membres de la Ligue arabe à l'unité tout en dénonçant l'obstination de l'Iran à poursuivre son conflit avec l'Irak, le régime saoudien déclenchait à Djeddah une offensive médiatique de grande envergure contre Téhéran.

Devant plusieurs dizaines de journalistes venus pour l'occasion de pays islamiques, mais aussi d'Europe, le ministre saoudien de l'intérieur, le prince Nayef Ben Abdelaziz, s'est employé, pendant deux heures et demie, le mardi 25 août, à dénigrer les dirigeants de la révolution iranienne – *« qu'ils prétendent islamique »* – qui n'ont d'autre objectif, a-t-il dit, que de diviser et d'affaiblir le monde musulman.

Dans le but évident de prendre à témoin l'ensemble de la communauté islamique et de rallier les suffrages, le prince Nayef a, tour à tour, dénoncé de façon virulente *« les menées subversives et terroristes de l'Iran »* et posé son pays en exemple de patience et de responsabilité.

Après avoir fait état des nombreux incidents provoqués par les Iraniens au cours des années précédentes et des non moins nombreuses tentatives saoudiennes de ramener Téhéran à la raison, il est revenu sur les événements de La Mecque pour en attribuer l'entière responsabilité au gouvernement iranien et affirmer que celui-ci avait, en préméditant des troubles dans la Ville Sainte, *« violé les préceptes de l'islam »*.

En effet, selon le prince Nayef, les incidents ont commencé lorsque, malgré l'interdiction des autorités saoudiennes, des manifestants iraniens se sont approchés en nombre à proximité de la Grande Mosquée. Seul alors, toujours selon le ministre de l'intérieur, un cordon de policiers leur faisaient face et, en dépit des demandes répétées, les Iraniens ont refusé de se disperser.

Double avertissement

Quant aux forces de l'ordre saoudiennes, accusées par Téhéran d'avoir tiré sur les manifestants dont certains corps porteraient des traces de balles, si elles ont réussi à *« réprimer la manifestation des Iraniens en une demi-heure »*, elles n'ont à aucun moment utilisé d'armes à feu, a assuré le prince Nayef. *« Pas une balle n'a été tirée »*, a-t-il souligné, indiquant que c'étaient les Iraniens qui avaient attaqué les policiers à coups de couteau, de bâton et de pierre que les victimes avaient été tuées ou blessées en étant piétinées lors de la bousculade qui a suivi l'intervention des policiers.

Le prince Nayef en a profité pour lancer un double avertissement à l'Iran. D'une part, a-t-il reconnu, si la situation l'avait exigé et si la Grande Mosquée avait été menacée par les manifestants iraniens, oui les forces saoudiennes auraient tiré. D'autre part, le gouvernement saoudien, *« comptable devant la communauté des croyants »* de la sécurité des lieux saints et des pèlerins, est *« déterminé à l'avenir à empêcher tout désordre »* à La Mecque.

Non seulement les autorités saoudiennes assument l'entière responsabilité de leurs actes, mais elles sont décidées à se montrer encore plus intraitables face à toute nouvelle tentative iranienne de *« provocation »*, a insisté le prince Nayef. S'il n'est pas question d'empêcher un seul musulman – tout Iranien qu'il soit – d'accéder au pèlerinage, certains pourraient *« s'en exclure d'eux-mêmes »* s'il s'avérait qu'ils ne s'en servaient que comme prétexte pour tenter de *« saper les bases du royaume »* saoudien et *« nuire à la communauté islamique »*.

Cette menace à peine voilée a permis au prince Nayef d'aborder le problème plus large de la garde des lieux saints. Répondant indirectement aux diatribes de l'imam Khomeiny contre *« les imbéciles qui se sont octroyé »* cette responsabilité et qui devraient en être déchargés, il a clairement fait savoir que la question ne saurait souffrir de discussion. Les Iraniens, a-t-il dit, peuvent bien être submergés de *« rancœur »* à l'encontre du royaume d'Arabie saoudite car celui-ci est responsable des lieux saints, c'est pourtant Dieu, a-t-il ajouté, qui a ordonné qu'ils se trouvent dans ce pays et que le pèlerinage s'y déroule.

« Le but des manifestants iraniens était de démontrer que l'Arabie saoudite était incapable d'assurer la sécurité du pèlerinage et des pèlerins », a estimé le prince Nayef, mais, a-t-il poursuivi, c'est en fin de compte contre les préceptes mêmes de l'islam que Téhéran s'est rebellé.

Avec toute la publicité voulue – surtout à destination des pays islamiques – l'Arabie saoudite a visiblement cherché à donner d'elle l'image d'une rigueur religieuse responsable et largement soutenue dans le monde musulman face à un radicalisme iranien *« anarchiste »*, nuisible pour tous et allant finalement à l'encontre de l'islam, selon Ryad.

Si l'Arabie saoudite *« ne cherche pas la guerre avec l'Iran »*, comme l'a déclaré le ministre de l'intérieur, il semble qu'elle ait quand même déclenché une bataille contre Téhéran sur le thème le plus cher aux dirigeants iraniens, celui de la défense de l'islam.

YVES HELLER.

La Ligue arabe n'a pu dégager des « décisions fermes et pratiques » à l'encontre de Téhéran

Les activités de la marine américaine dans le Golfe ont connu une pause, le mardi 25 août, en raison du mauvais temps, l'attention des capitales de la région étant monopolisée par l'attente des résultats de la réunion de la Ligue arabe à Tunis consacrée au conflit Iran-Irak.

Le secret est bien gardé sur la situation d'un nouveau convoi, le sixième du genre, qui, selon les premières informations, aurait traversé lundi le détroit d'Ormuz escortant deux pétroliers vers le Koweït. Selon d'autres sources, ce convoi aurait bien été formé à l'extérieur du Golfe mais n'aurait pas encore franchi le détroit en raison du vent de sable qui sévit depuis lundi sur la région.

Aux Nations unies, M. Mohamed Javad Larijani, l'un des vice-ministres iraniens des affaires étrangères, a eu mardi un second entretien avec le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, avant de regagner Téhéran. Il a d'autre part réaffirmer que l'Iran offrait ses bons offices pour la libération des otages détenus au Liban.

« *Il y a des personnes au Liban qui sont influencées par notre révolution. Nous n'avons pas de contrôle sur eux mais notre influence peut selon les cas réussir ou échouer* », a dit le ministre iranien.

Le président du Parlement iranien M. Hachemi Rafsandjani avait déclaré la semaine dernière que l'Iran était prêt à faire *« les plus grands efforts »* pour obtenir la libération des otages si les Etats-Unis faisaient pression sur Israël et le Koweït pour obtenir la libération de prisonniers chiites dans ces pays.

TUNIS
de notre correspondant

« La montagne a accouché d'une souris », remarquait, mardi 25 août, un chef de délégation arabe au terme de la première partie de la session extraordinaire du conseil de la Ligue arabe, réuni depuis trois jours à Tunis pour étudier la *« dangereuse situation »* qui prévaut dans le Golfe et dont les délibérations reprendront *« au plus tard »* le 20 septembre.

En s'en prenant violemment à l'Iran lors de l'ouverture de la session et en demandant l'adoption de *« mesures pratiques pour s'opposer à ses défis »*, le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al Fayçal, avait pourtant placé la barre très haut pour obtenir, pensait-on, un maximum de la part des pays qui se refusent ou hésitent à fermer toutes les portes devant Téhéran : la Syrie, la Libye, l'Algérie, qui, apparemment, tient à préserver pour l'avenir sa position d'éventuel médiateur, mais aussi Oman et les Emirats arabes unis.

Pendant trois jours et deux nuits de tractations, il ne fut question dans les couloirs de la réunion que de rupture immédiate avec Téhéran et de démarches à entreprendre auprès du Conseil de sécurité pour obtenir l'application des sanctions prévues dans sa résolution 598 du 20 juillet, en cas de non-application du cessez-le-feu.

Or, même si le prince Fayçal s'est déclaré *« très satisfait »*, les résultats ont été bien en-deçà des prévisions et, comme ce fut déjà si souvent le cas par le passé, les décisions *« fermes et pratiques »* ne pouvant réunir le consensus de rigueur ont été renvoyées à plus tard. En principe au 20 septembre, date limite à laquelle doit reprendre la session extraordinaire, afin, précise la résolution finale, d'*« examiner les moyens de définir pour l'avenir la nature des relations arabo-iraniennes à la lumière de la position de l'Iran au sujet de la poursuite de la guerre contre l'Irak et de ses menaces dirigées contre les Etats du Golfe »*.

Bien que le mot de rupture ne soit pas mentionné dans le texte, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, a déclaré que cette perspective n'est pas à exclure. *« Compte tenu des relations historiques existant entre l'Iran et le monde arabe*, a-t-il ajouté, *les Etats arabes ont préféré laisser à l'Iran le temps de réfléchir pour appliquer la résolution du Conseil de sécurité. Mais si celle-ci est rejetée une fois de plus, il est à craindre que nous en arrivions à cette extrémité. »*

Solidarité avec l'Irak

En attendant, il n'y a pas lieu, a encore expliqué M. Klibi, de demander l'application des sanctions contre l'Iran au Conseil de sécurité. Les pays arabes appellent toutefois celui-ci à *« adopter d'urgence des mesures propres à garantir l'adhésion* (de l'Iran) *à sa résolution »* sur le cessez-le-feu et *« invite l'Iran à répondre favorablement aux appels de paix et à accepter le règlement du conflit par des moyens pacifiques »*.

Si les divergences sur les mesures de rétorsion à prendre contre l'Iran se sont nettement manifestées lors des discussions, une unanimité s'est incontestablement dégagée sur la gravité de la situation dans le Golfe et ses répercussions sur l'ensemble du monde arabe.

La plupart des vingt et un membres de la Ligue ont souhaité que la question soit examinée rapidement par un sommet arabe extraordinaire, et le ministre saoudien des affaires étrangères, président en exercice de la session, et le secrétaire général de la Ligue ont été chargés d'entreprendre des contacts dont ils rendront compte à la prochaine réunion du conseil.

En revanche, ce n'est qu'une *« très large majorité »* qui a adhéré aux proclamations de solidarité et aux condamnations de l'Iran retenues dans la résolution, M. Klibi reconnaissant que certains pays – qu'il n'a pas voulu désigner – avaient émis des réserves *« non sur le fond mais sur la formulation »*. C'est ainsi que le conseil a exprimé la solidarité de la Ligue avec l'Irak dont *« la moindre parcelle de territoire »* ne doit pas être occupée par l'Iran ; avec l'Arabie saoudite après les manifestations sanglantes de La Mecque, qui ont été très vivement dénoncées, et avec le Koweït, *« menacé dans sa sécurité et sa souveraineté »*. En outre, un *« appui »* a été manifesté aux mesures prises par le Koweït *« pour préserver ses intérêts économiques et commerciaux »*, autrement dit son recours à la marine américaine pour la protection de ses bateaux.

Quant aux condamnations du comportement iranien, elles sont multiples et vont de la poursuite de la guerre contre l'Irak au minage des eaux du Golfe en passant par les événements de La Mecque et *« la politique de destruction et les actes portant atteinte à la sécurité interne des Etats arabes, ainsi que l'ingérence dans leurs affaires intérieures »*.

MICHEL DEURÉ.

Asie

PHILIPPINES : la hausse des prix des carburants

Grève générale, en dépit des concessions de Mme Aquino

Manille *(AFP)*. – Les syndicats et les partis de gauche philippins ont déclenché, le mercredi 26 août, une grève générale d'une journée afin de protester contre les récentes augmentations de prix des carburants, en dépit de la décision, la veille, de la présidente Cory Aquino de les réduire de moitié environ.

Manille vivait au ralenti mercredi matin. La circulation dans les rues était largement paralysée, l'insuffisance de transports en commun obligeant des dizaines de milliers de personnes à rester à leur domicile. Il était impossible de téléphoner en province et à l'étranger, tandis que de nombreuses écoles ont fermé pour la journée. La police de la capitale a été placée en état d'alerte et plusieurs grévistes ont été arrêtés pour avoir élevé des barricades destinées à empêcher les non-grévistes de se rendre sur leurs lieux de travail.

Le fer de lance de la grève est constitué par les conducteurs de *« jeepneys »*, grosses jeeps aménagées en minibus, qui assurent à Manille la plus grande part du transport en commun. Ils sont les principales victimes des augmentations annoncées le 14 août et qui étaient de 18 % pour le super et le diesel. Le prix du litre de super, qui avait été porté de 6,90 pesos (33,6 cents) à 8,20 pesos (40 cents), a été ramené mardi à 7,50 pesos (36,5 cents).

La plus grande confédération syndicale, le Bayan, a crié victoire dès le début de la journée, et ses dirigeants ont annoncé, au cours d'une conférence de presse, leur intention de poursuivre le mouvement de protestation jusqu'à l'annulation pure et simple des augmentations du 14 août.

Le Bayan a souligné dans un communiqué qu'il *« ne permettrait pas que les manipulations sournoises de quelques-uns qui exploitent leur popularité condamnent la population à une plus grande misère »*. Mme Aquino, qui fait face à sa plus sérieuse épreuve de caractère social en dix-huit mois de pouvoir, est évidemment visée. La grève a également été suivie en province, notamment à Cebu et à Davao, les deux plus grandes villes du pays après Manille.

Le gouvernement a expliqué que les augmentations de prix des carburants avaient été rendues inévitables par le renchérissement des importations de pétrole brut, dont les Philippines sont tributaires à 90 %.

CORÉE DU SUD

La tension monte à la suite de la mort d'un ouvrier

De violents incidents ont opposé, le mardi 25 août à Séoul, plusieurs centaines d'étudiants à la police anti-émeutes, tandis que plusieurs milliers d'ouvriers de Koje continuaient de manifester après la mort d'un de leurs collègues, Lee Sok Gyu, un ouvrier des chantiers navals de vingt et un ans, décédé samedi à la suite d'affrontements avec la police (*le Monde* du 25 août).

Les grenades lacrymogènes ont fait leur réapparition à l'université Yonsei, à Séoul, où cinq cents étudiants ont jeté des pierres et des cocktails Molotov sur les forces de l'ordre, après un office religieux célébré sur le campus en mémoire du jeune ouvrier.

L'autopsie pratiquée lundi a indiqué qu'il avait été mortellement atteint à la poitrine par quatre débris de métal, qui sont vraisemblablement, selon la police et le parquet, des éclats de grenade lacrymogène.

A Koje, trois mille ouvriers ont organisé mardi un *sit-in* dans le calme à l'hôpital local, en scandant des slogans hostiles à la police, après le report des obsèques du jeune homme. Les organisateurs de l'enterrement ont en effet déclarés lundi soir, que celui-ci serait indéfiniment reporté jusqu'à ce que le gouvernement présente des excuses publiques pour la mort de l'ouvrier. Ils ont également réclamé la démission du ministre de l'intérieur, M. Chung Kwan Yong, auquel ils reprochent de n'avoir pas su prévenir l'incident.

Selon le *New York Times*, la police a arrêté mardi six étudiants, dont M. Woo Sang Ho, président du conseil étudiant de l'université Yonsei, qui serait accusé de *« diffamation »* à l'égard du régime. Ces arrestations, intervenant à la veille de la rentrée universitaire, pourraient renforcer la tension déjà existante.

En Cisjordanie occupée

Les autorités affirment avoir démantelé un réseau islamiste qui préparait un attentat à la voiture piégée

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les autorités israéliennes ont annoncé, le mardi 25 août, le démantèlement d'« une cellule terroriste de tendance islamiste », qui s'apprêtait à une opération d'un type assez rare dans le pays : un attentat à la voiture piégée.

Selon un communiqué militaire, les membres du réseau, tous originaires de Cisjordanie occupée – de Tulkarem, Kalkilya, Naplouse et Bethléem – appartiennent au Djihad islamique, une organisation qui regroupe, ici, des intégristes musulmans agissant souvent au sein du Fath (la principale tendance de l'OLP).

Ils obéissaient à un « quartier général » situé à Amman, la capitale jordanienne. Le communiqué – qui n'indique pas la date de démantèlement du réseau ni le nombre de ses membres – assure qu'une des personnes arrêtées avait été entraînée au Pakistan dans un camp de la résistance afghane.

L'action projetée par le réseau ressemble très fortement aux opérations suicides menées par les groupes qui se sont longtemps battus dans le Sud libanais contre l'armée israélienne. Une jeune femme de Bethléem – vingt-cinq ans, *« religieuse »*, souligne le communiqué – devait conduire une voiture-suicide bourrée d'explosifs et la faire sauter *« dans quelque endroit très fréquenté en Israël »*.

Cette affaire confirme, selon les autorités, la montée en puissance d'un courant islamiste parmi les nationalistes palestiniens ; elle paraît aussi indiquer que certains d'entre eux entendent s'inspirer des méthodes des extrémistes chiites du Sud libanais, et c'est là un phénomène nouveau pour Israël.

D'autre part, quatre soldats ont été blessés, mardi, par l'explosion d'une mine alors qu'ils patrouillaient dans la « zone de sécurité » au Sud libanais.

ALAIN FRACHON.

SOUDAN

Les partis africains du Sud signent un accord avec le mouvement du colonel Garang

Tout encore sous le coup du véritable défi que lui a lancé, le mardi 25 août, le Parti démocratique unioniste en décidant de se retirer de la coalition gouvernementale, le premier ministre, M. Sadek El Mahdi, dont l'isolement s'accroît de plus en plus, doit faire face à la grogne de ses alliés du Sud qui ont conclu, lundi à Addis-Abeba, avec le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) un accord dans lequel ils dénoncent la politique de Khartoum en ce qui concerne le Sud.

A l'issue de cinq jours de négociations avec le MPLS du colonel Garang, les représentants des six partis africains soudanais et de l'Anyanya II ont critiqué la *« solution militaire »* que le gouvernement de M. Sadek El Mahdi veut imposer à la guerilla du Sud, et proclamé leur soutien à la déclaration de Koka-Dam de mars 1986.

Signé en Ethiopie par le MPLS et l'Alliance nationale regroupant les partis et syndicats nordistes dont l'action avait précipité la chute du régime de Nemeiry, l'accord de Koka-Dam invitait Khartoum à créer une atmosphère propice au dialogue en abolissant la charia (loi islamique), en levant l'état d'urgence et en abrogeant les accords de défense liant le Soudan à Tripoli et au Caire. Ces mesures étaient considérées comme autant de préalables à la réunion d'une conférence nationale constitutionnelle qui pourrait conduire à des élections démocratiques et au retour d'une paix durable.

L'accord conclu lundi affirme que, tant que le gouvernement de Khartoum continuera d'ignorer ces préalables, *« il sera impossible de parvenir à une paix et à une démocratie permanentes dans notre pays »*. Le député sudiste, M. James Surur, qui conduisait la délégation, a indiqué qu'il présenterait le nouvel accord au Parlement soudanais, plaçant ainsi M. Sadek El Mahdi, qui avait affirmé récemment que les accords de Koka-Dam étaient *« dépassés »*, devant une situation embarrassante.

Ce soutien constitue d'autre part un succès important pour le colonel Garang, étant donné que l'Anyanya II et trois des partis africains n'étaient pas présents à Koka-Dam. De plus, l'Anyanya II était considéré jusqu'à présent comme le plus fidèle allié de Khartoum dans le Sud et l'adversaire le plus acharné du MPLS sur le terrain, notamment dans la province du Haut Nil, dans les régions habitées par les Nouers, qui constituent l'essentiel de ses troupes.

De sanglants affrontements et règlements de comptes avaient opposé, depuis 1983, le mouvement du colonel Garang et l'Anyanya II pratiquement armé et entraîné par l'armée officielle soudanaise. Depuis plusieurs mois, cependant, une lutte d'influence se déroulait à l'intérieur de l'Anyanya II, et il est probable que son changement d'orientation provienne d'un renouvellement de son équipe dirigeante et de l'éviction des adversaires irréductibles du colonel Garang.

J.G.

● **Libération de quatre Occidentaux enlevés dans le Sud.** – Trois professeurs américains et une infirmière britannique, enlevés début juillet dans le sud du Soudan, ont été libérés au Kenya, a annoncé mardi le département d'Etat américain. – *(AFP.)*

Diplomatie

La visite à Latche du chef du gouvernement espagnol

M. Felipe Gonzalez exprime sa volonté de participer à la réflexion commune sur la défense de l'Europe

LATCHE
de notre envoyée spéciale

C'est un très vieil ami que le président François Mitterrand est allé accueillir, en la personne du juvénile président du gouvernement espagnol, le mardi 25 août, à sa descente d'hélicoptère dans une clairière de la forêt landaise, voisine de la « bergerie » de Latche où devait avoir lieu un déjeuner privé et informel.

Mais en dépit du caractère visiblement amical de leurs relations, les deux hommes ne se sont pas bornés à évoquer les vieux souvenirs de l'époque du militantisme, où « Felipe » était le chef d'un parti socialiste clandestin, ni même ceux de leur dernière rencontre à Latche, en 1976, quand, dit M. Mitterrand, *« nous nous demandions ce qu'il y aurait à faire pour nos deux pays »*.

Des deux côtés, la situation a bien changé, et c'est – l'amitié en prime – *« dans le cadre de leurs fonctions »* que les deux dirigeants ont conversé pendant près de quatre heures, comme devait le souligner d'emblée le président français. C'était dire nettement aux journalistes qui s'étaient trompés de sujet qu'ils allaient rester sur leur faim : les Espagnols, venus nombreux de Saint-Sébastien et de Madrid et qui espéraient des révélations sur de supposées négociations entre leur gouvernement et l'ETA militaire *(lire ci-dessous)* ; les Français aussi qui s'attendaient que M. Mitterrand, de sa résidence de vacances des Landes, abordât le problème de la Nouvelle-Calédonie. En guise de « petite phrase » ces derniers n'eurent droit qu'à une formule lapidaire de M. Mitterrand censée clore définitivement le sujet, pour la journée de mardi du moins : à un journaliste qui évoquait l'appel qui lui avait été lancé la veille par le chef de file des indépendantistes, M. Jean-Marie Tjibaou, le président de la République répondit : *« Il a bien fait. »*

Le moment n'était pas aux confidences de politique intérieure mais aux questions bilatérales et internationales, en fait essentiellement à l'Europe (*« Il y en eut d'autres, mais c'est déjà un beau sujet »*, dit M. Mitterrand). Exprimant l'un et l'autre leur désir de faire avancer la construction européenne, les deux hommes ont insisté sur le fait que ce projet incluait les questions de défense.

M. Felipe Gonzalez a précisé, au cours de la conférence de presse donnée conjointement dans l'après-midi que son pays était de ceux qui partagent avec la France la même idée de l'Europe – *« ce qui n'est pas le cas de tout le monde »* – et qu'il souhaitait notamment être associé à la réflexion engagée sur la question d'une défense commune.

M. Mitterrand a souhaité pour sa part que *« deux avancées soient marquées de façon sensible dans les prochains mois »*, celle qui concerne le renforcement du système monétaire européen (*« Je forme le vœu de voir d'autres Etats adhérer à ce système »*, a-t-il dit devant le représentant de l'Espagne, qui n'y adhère pas) et celle relative à la volonté de *« créer un embryon de défense européenne »*.

La lutte contre le terrorisme

En ce qui concerne la coopération en matière de lutte contre l'ETA militaire, les deux hommes d'Etat se sont félicités que la France ne soit plus *« un refuge pour ceux qui entendent perpétuer la terreur »*. Ils ne sont pas entrés dans le détail de cette coopération, sujet qui relève des ministères de l'intérieur et qui fut abordé tout récemment encore lors des entretiens entre M. Pandraud et son homologue espagnol, M. Rafael Vera.

A un journaliste qui faisait état d'éventuels griefs des autorités espagnoles contre la France, à laquelle on reprocherait de ne livrer que *« du menu fretin »*, M. Mitterrand répondit : *« N'allez pas supposer que les autorités françaises ont protégé les chefs terroristes, ce serait une accusation inacceptable »*. Les chefs de l'ETA ne se sentent plus en sécurité en France depuis qu'a été mise en œuvre, en 1983, la politique des expulsions vers l'Espagne, a poursuivi M. Mitterrand. Cette menace les oblige à se protéger davantage, ce qui explique qu'ils soient plus difficilement localisables.

Quant à la pratique de l'expulsion administrative d'urgence, M. Mitterrand ne l'a pas rejetée, tout en exprimant sa préférence pour une procédure judiciaire normale. *« Chaque cas particulier*, a-t-il dit, *doit être traité avec le plus grand scrupule »* ; c'est ce qui est fait par les tribunaux espagnols et qui explique que sur quatre-vingt-trois basques expulsés de France, un tiers, jusqu'à présent aient été remis en liberté.

CLAIRE TREAN.

Contacts entre Madrid et l'ETA ?

MADRID
de notre correspondant

Le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a réaffirmé avec netteté sa position sur le terrorisme basque, mardi 25 août à Latche, au moment où se multiplient en Espagne les rumeurs sur des contacts secrets entre les autorités et les indépendantistes.

Ces rumeurs émanent avant tout des milieux nationalistes modérés à Bilbao, qui protestent contre leur maintien à l'écart de ces contacts supposés. Le 21 août, le président du gouvernement autonome basque et dirigeant du Parti nationaliste basque (PNV), M. José Antonio Ardanza, avait fait part publiquement de ses *« soupçons »* quant à l'existence de tels contacts. Des informations plus précises à ce sujet ont été ensuite été publiées par le journal basque *Deia*, proche du PNV, et par deux quotidiens madrilènes.

Des conversations auraient eu lieu en Algérie (la dernière en date il y a quinze jours à peine) avec la collaboration des autorités de ce pays, entre des émissaires du ministre espagnol de l'intérieur et l'un des principaux dirigeants de l'ETA, M. Eugenio Etxeveste, dit « Antxon ». Ce dernier, auparavant exilé en Equateur, avait été transféré (à la demande des autorités espagnoles, semble-t-il) en Algérie en juillet dernier.

Antxon aurait ainsi renoué la négociation engagée avec l'ancien numéro un de l'ETA militaire, Domingo Iturbe, dit « Txomin », provisoirement interrompue après la mort de ce dernier dans un accident de voiture au sud d'Alger le 27 février dernier. Certes, contrairement à Txomin, souvent qualifié de pragmatique, Antxon avait longtemps été considéré, à Madrid, comme plus inflexible. Il incarne cependant ce qui reste de la « direction historique » de l'ETA militaire, moins hostile, suppose-t-on, à l'idée de déposer les armes que les dirigeants plus récents.

De telles négociations se sont toutefois toujours heurtées à de sérieuses difficultés, dont la moindre n'est pas le refus d'observer une trêve durant leur déroulement. Le désaccord était, en outre, jusqu'ici total quant à l'objet même des conversations.

L'ETA entend obtenir, en échange de la remise des armes au placard, quelques contreparties politiques lui permettant d'affirmer que « la lutte n'a pas été inutile ». Le gouvernement de Madrid, en revanche, affirme que les problèmes politiques ne peuvent être discutés que par les partis qui ont fait preuve dans les urnes de leur représentativité et entend donc limiter les conversations aux modalités de l'abandon des armes.

THIERRY MALINIAK.

Washington simplifie ses propositions de vérification d'un éventuel accord sur l'élimination des missiles

Washington *(AFP)*. – Le gouvernement américain a introduit, le mardi 25 août, d'importantes modifications à ses propositions de vérification d'un accord sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire (INF), tout en se défendant d'avoir *« assoupli »* sa position.

Le nouveau projet limite, d'une part, les exigences américaines concernant les inspections *in situ* d'installations des deux pays et abandonne, d'autre part, le principe de la présence permanente d'inspecteurs sur les lieux de production et d'assemblage de missiles nucléaires.

Evoquant ces *« deux principaux changements »* introduits par Washington, Mme Phyllis Oakley, porte-parole du département d'Etat, a expliqué : *« Nous avons modifié notre proposition d'inspection des « sites suspects » parce que les occasions d'activités illégales seront réduites de façon significative lorsqu'une catégorie entière de missiles et leur infrastructure auront été éliminées. »*

A ce sujet, le nouveau projet américain prévoit, selon le département d'Etat, des *« inspections de certaines installations aux Etats-Unis et en URSS où l'on soupçonne des activités illégales concernant les missiles »*.

Le département d'Etat n'a pas donné d'autres précisions, mais le *Washington Post* relevait, mardi, que ces inspections seraient limitées *« à une poignée de sites »*. Le journal indiquait également qu'il n'y aurait pas d'inspections surprises des sites de déploiement en Europe.

Evoquant le deuxième changement important, Mme Oakley a ajouté que les Etats-Unis ont *« abandonné »* une disposition qui prévoyait la présence permanente d'inspecteurs ou de systèmes de vérification sur les lieux de production et d'assemblage de missiles. *« Cela a été décidé parce que ce système visait à contrôler les missiles à la sortie des lieux de production et d'assemblage »*, a-t-elle indiqué, en soulignant qu'il *« ne serait plus nécessaire du fait de l'interdiction de la production des missiles INF et de leur élimination sur trois ans »*.

Le projet américain prévoit l'élimination de tous les missiles intermédiaires à plus courte portée (SRINF) sur un an et celle des missiles intermédiaires à longue portée (LRINF) sur trois ans.

En annonçant le dépôt de ces propositions sur la table des négociations de Genève, le département d'Etat a fait valoir que *« les Etats-Unis n'ont pas assoupli »* leurs mesures de vérification et d'inspection, mais les ont seulement simplifiées pour tenir compte des *« circonstances différentes »* créées par l'acceptation soviétique de l'option « double zéro ».

Le régime de vérification proposé antérieurement par Washington partait du principe que les Etats-Unis et l'URSS pourraient garder chacun cent ogives de missiles intermédiaires à longue portée (LRINF) et que la production et les essais de ces missiles continueraient à être autorisés.

Certains spécialistes notent toutefois que la modification de la position américaine s'explique également par l'opposition des services de renseignement américains et des alliés européens à la présence d'inspecteurs soviétiques dans les installations sensibles du monde occidental.

Moscou s'est rallié à l'idée française de financer un fonds de développement par des économies résultant du désarmement

New-York (Nations unies) *(AFP)*. – L'URSS s'est ralliée, le mardi 25 août, à l'idée de la création d'un fonds international de développement financé par des mesures de désarmement – qui avait été avancée par la France il y a quatre ans – et a suggéré un sommet des quinze membres du Conseil de sécurité pour approfondir les problèmes désarmement-développement. Un responsable soviétique a précisé que M. Gorbatchev était prêt à se rendre à New-York cette année si les quatorze autres pays membres du Conseil acceptaient son idée de sommet.

Il est toutefois peu probable qu'elle aboutisse; les Etats-Unis ne marquent en effet aucun intérêt pour l'idée d'un transfert partiel de ressources militaires vers des activités de développement et sont d'ailleurs les grands absents de la conférence de l'ONU sur la relation entre le désarmement et le développement qui s'est ouverte lundi, avec la participation de cent vingt-six pays. Mardi soir, le département d'Etat a d'ailleurs rejeté la proposition de sommet de M. Gorbatchev en affirmant qu'elle est *« indéfendable »* puisqu'il n'existe aucun lien entre *« le désarmement du monde industrielisé et le développement économique du tiers-monde »*.

Selon le département d'Etat, une telle réunion pourrait servir *« de support à des attaques de propagande contre les dépenses de défense du monde industrialisé* [qui seraient envisagées] *comme la raison principale des problèmes économiques du tiers-monde »*. Or, poursuit cette déclaration, *« une étude des Nations unies a montré que, en 1984, 86 % des contributions volontaires aux activités opérationnelles des Nations unies pour le développement venaient des pays occidentaux industrialisés, 13 % des pays en voie de développement eux-mêmes et à peine 1 % d'Union soviétique et d'Europe de l'Est »*.

Ce boycottage américain de la conférence a été critiqué par le responsable soviétique, M. Vladimir Petrovski, qui l'a jugé *« dicté par une pensée égoïste et démodée »*. L'absence des Etats-Unis a été également regrettée par la France, qui a avancé une série de propositions pour faciliter les transferts de ressources militaires vers le développement. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Didier Bariani, a notamment renouvelé l'attachement de son pays à la création d'un fonds spécial désarmement-développement, sans cacher toutefois les difficultés d'une telle entreprise.

Parmi les multiples problèmes qui se posent figure l'absence d'une base d'évaluation universelle des budgets militaires. Ainsi, pour la première fois, l'URSS a reconnu publiquement que son budget de défense était loin de représenter toutes ses dépenses militaires et, dans un message à la conférence, M. Mikhaïl Gorbatchev a promis que la « glasnost », la fameuse transparence, allait désormais s'exercer aussi dans ce domaine.

La France a, quant à elle, proposé la mise en route d'études pour quantifier les économies pouvant résulter des accords de désarmement actuellement en cours de négociation. Elle a aussi suggéré la création d'un *« observatoire de l'ONU »* chargé d'évaluer les dépenses militaires dans le monde, une idée que le Danemark a reprise au nom des douze pays de la CEE.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Moscou promet d'établir un calendrier du retrait de ses troupes

Moscou. – Le calendrier précis du retrait d'Afghanistan des troupes soviétiques sera établi à la prochaine session des pourparlers de Genève sur le conflit afghan, a annoncé, le mardi 25 août, M. Igor Rogatchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Au cours d'une conférence de presse, il a affirmé que la nouvelle session de ces négociations entre Kaboul et Islamabad était en préparation sous l'égide de l'ONU.

L'URSS, qui a procédé l'an dernier à un retrait limité, a toujours soutenu que le départ de toutes ses troupes serait fonction de la fin de l'aide qu'accordent les Etats-Unis, le Pakistan et d'autres pays à la résistance afghane. – *(Reuter.)*

RFA

Rudolf Hess sera inhumé plus tard à Wunsiedel

Wunsiedel. – La dépouille de Rudolf Hess, l'ancien adjoint de Hitler, restera en un lieu tenu secret en attendant que le petit village de Wunsiedel, où il devait initialement être inhumé mercredi, retrouve le calme. La famille Hess a fait savoir, le mardi 25 août, par la voix de son avocat, Me Alfred Seidl, que le corps serait ramené ultérieurement dans le caveau familial. A Wunsiedel, la police bavaroise maintient pour le moment son dispositif de sécurité pour prévenir tout incident avec les militants néo-nazis qui rôdent dans la région. Malgré l'enterrement-surprise de Rudolf Hess et les contrôles effectués à l'entrée du cimetière, le caveau de la famille Hess continuait de recevoir mercredi la visite d'anciens combattants et de curieux de toute sorte. – *(AFP, Reuter.)*

Amériques

CHILI

● Le gouvernement harcèle les directeurs de journaux
● Plusieurs centres universitaires sont en grève

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Les Chiliens ne pourront pas lire *les Mille Visages de Pinochet*, un supplément humoristique de la revue de gauche *APSI*. Les trente mille exemplaires sur le point d'être mis en circulation ont été saisis, et le directeur de la publication, Marcelo Contreras, a été emprisonné le mardi 25 août. Il devra répondre à l'accusation d'injures au chef de l'Etat. L'association nationale de la presse (patronale) ainsi que l'organisation professionnelle des journalistes se sont élevées contre ces deux mesures.

La presse d'opposition fait en permanence l'objet de poursuites de la part du gouvernement et du pouvoir judiciaire. C'est ainsi que Juan Pablo Cardenas, directeur de l'hebdomadaire *Analisis*, couche tous les soirs en prison, lui aussi, pour injures au président de la République. Et les responsables de la publication de deux quotidiens sont poursuivis pour avoir inséré *in extenso* dans leur journal une déclaration du Parti communiste. Ils sont accusés de *« propagation de doctrine totalitaire »* et risquent de se voir infligés une forte amende.

Ce harcèlement se manifeste au moment où plusieurs centres universitaires à Santiago et en province sont paralysés par la grève des étudiants et des enseignants. Ces derniers protestent contre la perte du pouvoir d'achat qu'ils ont subie au cours des dernières années et contre les coupes claires faites par les autorités dans le budget alloué aux universités.

Le mouvement a pris une tournure particulière dans la principale université de la capitale, à la tête de laquelle le gouvernement vient de nommer un nouveau recteur, après la démission du général qui exerçait cette fonction. Les « recteurs délégués », désignés par le gouvernement et la plupart du temps étrangers à la communauté universitaire, constituent d'ailleurs l'une des cibles favorites des étudiants d'opposition.

M. José Luis Federici, le nouveau recteur de l'Université du Chili ne fait pas exception. Ancien doyen de la faculté d'économie, il a contre lui les étudiants, les enseignants et les autres doyens qui lui reprochent notamment d'être un universitaire de fraîche date au *curriculum* trop mince. M. Federici a été chef d'entreprise avant d'occuper différents postes officiels, et s'est fait une réputation d'homme qui n'hésite pas à prendre les mesures les plus impopulaires.

L'arrêt des cours est presque total et les étudiants manifestent tous les jours pour exiger la démission du nouveau recteur et son remplacement par un enseignant élu par la communauté universitaire.

GILLES BAUDIN.

NICARAGUA : sur la radio de la Contra

M. Reagan réaffirme son soutien à la cause antisandiniste

Dans un discours radiodiffusé, le lundi 24 août, à destination du Nicaragua, le président Reagan s'est engagé à soutenir la Contra *« jusqu'à ce que les libertés fondamentales soient garanties au peuple du Nicaragua »*. Prenant la parole pour la première fois sur les ondes de *« Radio Liberacion »*, la radio clandestine de la Contra, M. Reagan a émis des doutes sur le soutien du Nicaragua à l'accord de paix signé le 7 août au Guatemala. *« En acceptant le plan du Guatemala*, a déclaré M. Reagan, *les sandinistes sont convenus que la répression devait cesser en même temps que l'arrêt des combats. Les sandinistes nous ont déjà dit cela par le passé et plus personne ne les croit. »* S'engageant à aider les dirigeants démocratiques de la région et la Contra *« dans la recherche d'une solution pacifique à la guerre »*, le président américain a conclu son discours en espagnol : *« La fin du voyage est un Nicaragua libre. Nous ne cesserons pas nos efforts avant d'être parvenus à ce but... »*

Selon un porte-parole de la Maison Blanche, ce discours de trois minutes, enregistré dans le ranch californien de M. Reagan, a été diffusé quatre fois entre lundi soir et mardi matin 25 août. En l'enregistrant, le président américain donnait suite à une demande en ce sens des six dirigeants de la Contra qu'il doit recevoir une nouvelle fois jeudi 27 août.

S'expliquant de son côté sur certaines ambiguïtés de la position américaine au sujet du plan de paix en Amérique centrale, l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, M. Vernon Walters – qui effectuait une visite officielle au Venezuela – a estimé mardi au cours d'une conférence de presse qu'*« il n'y avait pas de contradiction entre ce plan de paix et la politique de son pays »*. *« Le plan de paix*, a-t-il dit, *prévoit l'arrêt de toute ingérence étrangère dans cette zone mais ne limite pas les fournitures soviétiques, qui étaient de l'ordre de 1 milliard de dollars ces dernières années. »*

A Managua, le ton est plutôt à la conciliation. Le président Daniel Ortega, en autorisant mardi le retour de trois prélats expulsés l'année dernière – dont les évêques Bismark Carballo, le porte-parole de l'épiscopat, et Pablo Antonio Vega, vice-président de la Conférence épiscopale et surtout l'un des membres les plus conservateurs du clergé –, a esquissé un geste d'ouverture envers l'Eglise et les milieux de l'opposition.

Enfin, nouvelle initiative en faveur du plan de paix après la proposition d'*« aide technique »* formulée mardi à Bruxelles par la CEE, une invitation a été transmise mardi par le président de la Chambre des représentants américain, M. Jim Wright, au président costaricien Oscar Arias, à s'adresser au Congrès le mois prochain. Celui-ci prendra donc la parole, à Washington, le 22 septembre, pour rendre compte des progrès de l'initiative de paix dont il est l'instigateur. Et ce une semaine à peine avant la date fatidique du 30 septembre qui marque l'expiration de la période à laquelle s'applique l'aide actuelle de Washington à la Contra.

● **HAITI : déclaration du ministre de l'information au sujet du Père Aristide.** – Le ministre haïtien de l'information et de la coordination, Me Gérard Noel, a adressé, le mardi 25 août, ses *« sympathies »* à la Conférence épiscopale haïtienne et aux victimes de l'embuscade visant, le lundi 24 août, le Père Jean-Bertrand Aristide, l'une des figures les plus engagées et les plus populaires de l'Eglise haïtienne. Dans son communiqué le ministre se réjoint de ce que le Père Aristide *« nationalement et internationalement connu pour sa non-violence active »* n'ait reçu *« heureusement que quelques égratignures »*, lorsque *« quatre bons prêtres, revenant paisiblement d'une cérémonie religieuse, dans le cadre de leur mission apostolique sans aucune implication politique, ont été lâchement agressés par des énergumènes non identifiés »*.

● **PANAMA : enquête des douanes américaines sur le général Noriega.** – Les douanes américaines enquêtent sur le rôle présumé de l'« homme fort » panaméen, le général Manuel Antonio Noriega, dans l'exportation illégale de matériel américain de haute technologie vers Cuba. Cette enquête est la troisième dont fait l'objet le général Noriega.

L'organisme américain de lutte contre la drogue (DEA) et le FBI (sûreté fédérale) poursuivent, de leur côté, leurs recherches sur un trafic de drogue et un « blanchissement » de fonds dans lesquels l'homme fort de Panama serait impliqué. Ces informations données par le *Los Angeles Times*, le mardi 25 août, n'ont fait l'objet d'aucun commentaire officiel. – *(AFP.)*

Amériques

CHILI

● Le gouvernement harcèle les directeurs de journaux
● Plusieurs centres universitaires en grève

NICARAGUA

M. Reagan réaffirme son soutien à la cause antisandiniste

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : le conflit minier

Les grévistes examinent les propositions patronales

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Si les mineurs noirs, en grève depuis le 9 août, acceptent les deux propositions faites, le mardi 25 août, par la chambre des mines au NUM (National Union of Mineworkers), le conflit pourrait prendre fin rapidement, sinon immédiatement.

Tout dépend donc de la réponse que les hommes des puits en grève – qui devaient être consultés ce mercredi – donneront aux deux offres patronales. Elle devrait être communiquée à la chambre des mines dans la soirée. Si c'est *« non »*, a dit Cyril Ramaphosa, secrétaire général du NUM, *« la grève continuera jusqu'à ce que nos revendications soient acceptées »*.

Un lot de consolation

En fait, la chambre des mines, qui regroupe les principales sociétés minières, n'a fait que de maigres concessions, et uniquement sur les points où elle avait toujours affirmé qu'elle était prête aux discussions. Elle a refusé, selon M. Ramaphosa, de faire une offre quelconque sur la demande essentielle, l'augmentation de salaires, ainsi que sur l'attribution d'une prime de risque et le 16 juin (jour anniversaire des émeutes de Soweto) chômé et payé.

Elle a tout d'abord proposé de porter de deux à quatre ans de salaires, la somme allouée à la famille en cas de décès accidentel. Le NUM réclamait cinq ans. Elle a enfin offert d'augmenter de 10% la rétribution des congés payés mais n'a pas fait de pas en avant sur le nombre de jours de congés que le syndicat voudrait voir fixer à trente jours.

Un maigre acquis après seize jours de grève, d'autant que Cyril Ramaphosa a fait des propositions en baisse par rapport aux 30% d'augmentation de salaires demandés. Mais la chambre des mines, fidèle à sa position adoptée dès le début du conflit, est restée inflexible.

Les mineurs noirs vont-ils accepter ce lot de consolation ? Les compagnies minières, et notamment l'Anglo American, font état d'une tendance à la reprise du travail dans les puits où elle a lancé des ultimatums de licenciement en cas de non-reprise du travail. D'autres ont été adressés, mardi, par l'Anglo American, à douze mille grévistes avec échéance pour jeudi. Le NUM, pour sa part, dément que le mouvement s'effrite et affirme que les mineurs ont été contraints de descendre dans les puits à la pointe du fusil.

Cependant, un phénomène d'usure commence, semble-t-il, à apparaître. Autre signe, M. Ramaphosa parle déjà de *« victoire »* pour avoir tenu pendant plus de deux semaines avec un nombre jamais vu de grévistes dans les mines sud-africaines. Mais les mineurs ne vont-ils pas estimer qu'*« ils ont déjà perdu beaucoup trop pour reprendre maintenant le travail ? »* D'autant qu'ils n'ont pas obtenu gain de cause sur l'essentiel.

Constatant l'intransigeance de la chambre des mines, le NUM va peut-être juger préférable de mettre un terme au conflit plutôt que de le voir s'effilocher petit à petit ou dégénérer en affrontements ou enfin donner lieu à des licenciements massifs.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **CONGO : le chef d'état-major devient ministre de la défense.** – Le premier ministre congolais, M. Ange-Edouard Poungui, a annoncé, le jeudi 20 août, un remaniement de son gouvernement, marqué par l'entrée du chef d'état-major général de l'armée, le colonel Emmanuel Elenga, au poste de ministre de la défense et de la sécurité.

Depuis août 1984, ce poste n'existait plus. Le commandement en chef de l'armée est assuré par le chef de l'Etat, le colonel Denis Sassou Nguesso.

Par ailleurs, M. Itihi-Ossetoumba Lekoundzou abandonne le portefeuille des finances pour prendre en charge celui du développement rural, que détenait le colonel François-Xavier Katali, décédé le 5 mai.

M. Pierre Moussa, ministre du plan et de l'économie, devient ministre du plan et des finances. – *(AFP.)*

MAURICE : la campagne pour les élections du 30 août

«Cœur» contre «Soleil», ou les tentations du «communalisme»

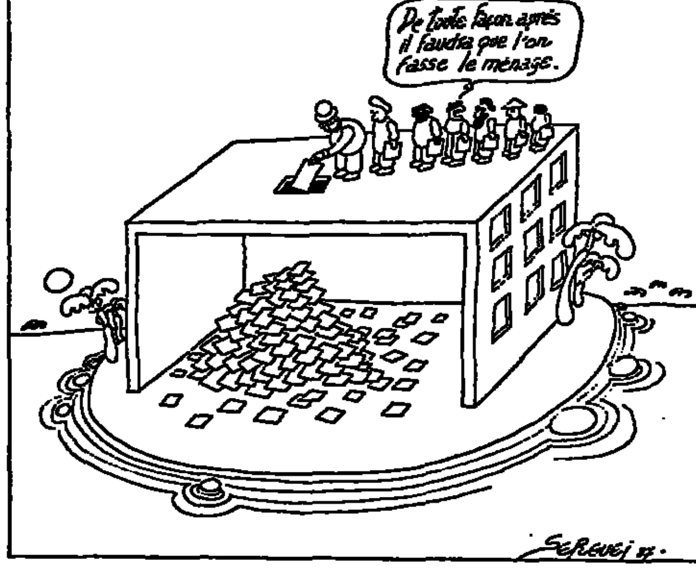
Des élections législatives auront lieu le dimanche 30 août à l'île Maurice, après la dissolution du Parlement, le 3 juillet. Deux coalitions s'affrontent : l'Alliance (gouvernementale), qui comprend notamment le Mouvement socialiste mauricien (MSM) du premier ministre sortant, M. Aneerood Jugnauth, et le Parti mauricien social-démocrate (PMSD), de M. Gaëtan Duval ; l'Union (opposition) menée par le Mouvement militant mauricien (MMM) de M. Paul Berenger.

PORT-LOUIS
de notre envoyé spécial

« Napa mette lichien veille saucisse » (on ne confie pas au chien la garde des saucisses) : en citant dans une récente homélie ce proverbe créole, Mgr Jean Margeot, l'évêque de Port-Louis, invitait de manière imagée les Mauriciens à élire, le dimanche 30 août, des députés *« propres »* pour éviter, ensuite, de mauvaises surprises comme ils venaient d'en connaître. Ce retour aux urnes, un an avant le terme de la législature, n'a-t-il pas, en effet, été provoqué par une affaire de drogue, née de l'arrestation, en décembre 1985, à Amsterdam, d'un parlementaire de la majorité, porteur de 20 kilos d'héroïne ?

L'ancienne «isle de France» a vécu, depuis lors, en état de surchauffe politique. En mars dernier, une commission d'enquête avait conclu à l'implication de cinq députés, tous membres de l'Alliance gouvernementale. Ne disposant plus d'une majorité sûre au Parlement du fait de cette *« affaire d'Amsterdam »*, le premier ministre a, finalement, décidé de *« crever l'abcès »*. Les électeurs lui tiendront-ils rigueur de cette corruption ambiante ? Ou bien porteront-ils à son crédit le « boom économique » qui vaut à l'île d'avoir un taux de chômage inférieur à 10 %, alors qu'il dépasse 30 % chez sa voisine la Réunion ?

Impossible de savoir en faveur de quel camp penchera la balance, car, le scrutin majoritaire aidant, un faible déplacement de voix suffit à modifier les résultats. En revanche, une chose est sûre dans cette île-kaléidoscope (1) : la grande majorité des Mauriciens voteront selon des critères ethniques. Le « communalisme » n'est pas mort.



Pas question, donc, pour les états-majors politiques, d'ignorer cette donnée fondamentale, même si, sur les estrades, les candidats tiennent un discours national. *« Il faut mettre toutes les chances – même ethniques – de son côté »*, convient M. Jean-Claude de L'Estrac, le *« campaign manager »* de l'Union. Ainsi, dans le soin apporté à la confection des listes électorales, chaque camp pratique un communalisme « scientifique »...

On relève donc, dans la plupart des circonscriptions, de multiples correspondances entre la liste de l'Alliance et celle de l'Union : un Tamoul est opposé à un autre Tamoul, un musulman « marque » un autre musulman, un représentant d'une grande caste fait face à un autre représentant d'une grande caste. Les électeurs, qui doivent voter pour une combinaison de trois députés, veulent, en effet, voir figurer dans le tiercé gagnant au moins un des membres de leur propre communauté.

Les partis politiques sont obligés de prendre en compte cette réalité mauricienne : l'allégeance à une communauté l'emporte encore sur l'appartenance à une classe sociale, voire sur la fidélité à un programme ou à un homme. C'est ainsi que, aujourd'hui, le MSM puise le gros de sa clientèle dans le monde hindou, singulièrement au sein de la caste la plus nombreuse, celle des vaishyas à laquelle appartient M. Jugnauth. Quant au MMM, il s'appuie essentiellement sur les populations musulmane et créole dont il capitalise les frustrations.

Le poids des hindous

Se mêlent à ces considérations communalistes d'autres qui le sont moins mais qui renforcent tout autant ce déterminisme électoral. Le libéralisme économique du MSM lui vaut, par exemple, la faveur des Chinois et des Franco-Mauriciens, qui représentent la classe des entrepreneurs. Le MMM réussit à gagner des voix non seulement au sein des castes minoritaires qu'inquiète l'hégémonie des vaishyas, mais encore parmi les minorités hindoues originaires du sud de l'Inde que préoccupe la prépondérance des citoyens originaires du nord.

Peu ou prou, chaque camp mène une campagne d'inspiration ethnique. L'Alliance presse le monde hindou, ému par ce qui s'est passé en Guyana et, tout récemment, à Fidji, où les siens, pourtant majoritaires, ont perdu le pouvoir politique, à faire bloc autour d'elle pour préserver ses intérêts. Si cette communauté veut, en effet, disposer, un jour, d'un certain pouvoir économique, aujourd'hui aux mains de la population dite générale, elle doit continuer à contrôler l'appareil d'Etat. Tout est donc fait pour flatter le particularisme de cette communauté à l'intention de laquelle la télévison a programmé, en plusieurs épisodes, la légende indienne du Ramayana.

Autre feuilleton de circonstance sur le petit écran : « Racines », qui rappelle l'époque coloniale où l'on obligeait les hindous à changer de nom. L'Union a beau être conduite par M. Nababsingh, un hindou de grande caste, l'Alliance le traite d'homme de paille et dirige toutes ses flèches, comme lors des élections d'août 1983, contre M. Paul Berenger, le leader du MMM qui a le tort d'être blanc et dont, à dessein, elle ne cesse de dénoncer l'*« arrogance »* et les idées *« marxisantes »*.
viennent vers le MMM, qui professe des vues modernistes et égalitaristes, non seulement les laissés-pour-compte de la croissance économique, notamment les « Africains », baptisés ainsi à cause de la couleur de leur peau, mais encore tous ceux – musulmans, Chinois et créoles – qui pratiquent un communalisme de rejet face à un *« péril hindou »* à leurs yeux toujours latent. La majorité des soixante-six mille Mauriciens qui ont émigré entre 1960 et 1985 appartiennent à la population générale, celle-là même qui, à tort ou à raison, s'inquiète de son avenir.

Il n'empêche que l'Union se doit aussi de courtiser l'électorat hindou. Avant de se rabattre sur M. Nababsingh, n'a-t-elle pas cherché à opposer à M. Jugnauth un bon candidat vaishya et, donc, à rallier à sa cause le fils de Sir Ramgoolam ? Est-ce sans arrière-pensées que le MMM a protesté contre le récent coup d'Etat aux Fidji qui a mis sur la touche la majorité indienne ? En tout cas, M. Berenger et les siens comptent tirer profit du mécontentement des grandes castes, choquées par les idées *« progressistes »* de M. Jugnauth, favorable au recrutement des officiants sans considération de caste, ce qui s'est traduit, il y a quelques mois, par l'ordination de trente-cinq prêtres vaishyas.

Réalités nouvelles

Le principal ressort du communalisme hindou est très terre-à-terre : c'est la promesse d'un emploi dans la fonction publique. Dieu sait si l'île souffre d'une fonction publique pléthorique, compte tenu du soin avec lequel, depuis l'indépendance, les gouvernements successifs se sont occupés de leur « montagne », c'est-à-dire de leur pré carré ethnique.

Le renouveau religieux, qu'il soit hindou, musulman ou chrétien, a, d'autre part, pour effet de renforcer le particularisme des différentes communautés. Il reste que l'Inde voisine tente de maintenir son influence sur cette île en veillant à sauvegarder l'identité culturelle de la population hindoue, notamment par l'intermédiaire de l'Institut Mahatma-Gandhi qui s'efforce, par exemple, de relancer l'étude des langues mortes et offre des bourses aux jeunes.

Néanmoins, en période de «boom» économique, si tant est qu'il y ait une juste répartition des fruits de la croissance, la population se montre moins attentive au discours communaliste. D'une manière générale, l'impact de la modernité sur cette société multiraciale est, à la longue, le meilleur moyen de tuer les particularismes ethniques qui freinent la marche vers l'unité nationale.

Grâce à l'école, les jeunes sont moins communalistes que leurs aînés. Ces îliens sont aussi confrontés à de nouvelles réalités, appelées à faire éclater les vieilles structures : soixante mille filles travailles dans les usines textiles de la zône franche, cent soixante-dix mille touristes ont visité Maurice en 1986, trente mille vidéo-cassettes ont envahi le marché local...

Jusqu'alors, les communautés, hindoue aussi bien que blanche, pratiquaient une stricte endogamie. Mais, aujourd'hui, les mariages mixtes, entre créoles et Tamouls par exemple, ne sont plus considérés comme tout à fait sacrilèges, même si les traditionalistes ont encore beaucoup de mal à «digérer» ces mœurs nouvelles.

Qui votera « Soleil » (l'ensemble de l'Alliance) et qui votera « Cœur » (l'emblème de l'Union) ? Beaucoup d'électeurs, notamment dans les villages, suivront les mots d'ordre lancés par des sociétés religieuses ou culturelles. *« J'espère qu'avec le temps*, note M. Nababsingh, *nous évoluerons vers une situation où la couleur de l'épiderme et la communauté ne compteront pas »*. Pour l'heure, le *« Mauricianisme »* n'est encore qu'un slogan électoral.

JACQUES DE BARRIN.

(1) L'île Maurice compte environ un million d'habitants. Pour 52 %, la population est d'origine indienne et de religion hindoue et, pour 16 %, d'origine indienne mais de confession musulmane. A part une minorité de trente mille Chinois, le reste de la population est composé de Noirs, de Blancs (moins de dix mille), et, surtout, de créoles.

Europe

Le Vatican accueille avec prudence les multiples « signaux » en provenance de Moscou

ROME
de notre correspondant

Moscou émet des « signaux » en rafale sur toutes les longueurs d'onde. Le message, reçu avec prudence au Vatican, est toujours le même : la « perestroïka », le changement gorbatchevien, vaut également pour la liberté religieuse.

Il y a quelques semaines, le cardinal philippin Sin a pu aller en Lituanie. Mère Teresa, de Calcutta, est à Moscou et ouvrira peut-être en URSS un de ses foyers d'accueil, comme à Cuba et au Nicaragua. La *Literatournaïa Gazeta* se préoccupe des droits des pèlerins qui assistent par milliers, sous le regard protecteur de la police, à des apparitions de la Vierge près de Lvov *(le Monde* du 21 août). L'agence Tass affirme que les catholiques de Vilnius ne se sont pas joints aux manifestations *« nationalistes »* rappelant le pacte Ribbentrop-Molotov : les accusations récentes de *« nationalisme politico-religieux »* contre les Lituaniens ne sont plus d'actualité.

L'esprit de tolérance se répand aussi chez les alliés de l'URSS, et des plus intransigeants, à l'égard de la religion : pour la première fois depuis des années, une délégation d'évêques français et ouest-allemands, conduite par le cardinal Friedrich Wetter, archevêque de Munich, et par Mgr Jean Vilnet, se trouve depuis le lundi 24 août à Prague.

La « filière » orthodoxe n'est pas négligée. Le patriarche œcuménique de Constantinople Démétrios effectue actuellement en URSS une longue visite. *(le Monde* daté 23-24 août. Parallèlement, le pope dissident orthodoxe Gleb Yakounine s'est vu proposer une paroisse après vingt et un ans d'interdiction d'exercer son ministère.

Le « signal » potentiellement le plus important mais sur lequel le Vatican garde un silence prudent, est la déclaration de deux évêques douze religieux et religieuses, vingt-trois prêtres et cent soixante-quatorze fidèles catholiques clandestins ukrainiens annonçant – *« avec la bénédiction d'autres évêques catholiques en Ukraine »* – leur sortie de la clandestinité et demandant la *« légitime légalisation »* de leur Eglise *(le Monde* du 21 août).

Celle-ci n'a pas d'existence officielle depuis le « synode de Lvov » de 1946, au cours duquel elle avait été intégrée de force à l'Eglise orthodoxe russe. Tant les experts du Saint-Siège que le chef en exil de l'Eglise uniate (unie à Rome depuis 1596, mais gardant son rite byzantin), le cardinal Myroslav Ivan Lubachivski, relèvent, à propos de cette déclaration, des aspects étranges. Adressée au pape, elle a été d'abord remise au Kremlin. Un des évêques signataires, Mgr Pavlo Vasylyk, est connu à l'étranger. Il serait à la tête du diocèse de Stanislawow, rebaptisé Ivano-Frankovsk en 1962. Mais le cardinal Lubachivski lui-même ignorait jusqu'à présent le nom du second, Ivan Semedi, qui viendrait de la région subcarpathique. La clandestinité a ses droits, certes, mais il est difficilement imaginable que la composition de la « hiérarchie des catacombes » soit ignorée par les chefs mêmes de l'Eglise ukrainienne en Occident.

L'approche du millénaire

En revanche, le nom de Josif Terelya, qui a remis le document au Kremlin, est une garantie de son authenticité : il s'agit d'un dissident religieux connu, condamné à une peine de prison, puis libéré grâce au « dégel » actuel. Le premier prêtre signataire, Hryhorij Budzinskyj, est secrétaire du Groupe d'initiative pour la défense des droits des croyants, qui avait protesté publiquement contre l'envoi de jeunes Ukrainiens en Afghanistan. Dans les milieux kremlinologues proches du Vatican, on note que Terelya ne vit pas à Moscou et reste sans doute sous la surveillance du KGB. Le fait qu'il ait pu se rendre dans la capitale et remettre un texte à un haut fonctionnaire suppose un certain degré de collaboration des autorités.

Selon une hypothèse circulant dans les milieux religieux à Rome, il y aurait, au sein du gouvernement et des services spéciaux soviétiques, un courant favorable à la légalisation de l'Eglise catholique ukrainienne, qui, sortie de la clandestinité, serait plus facile à contrôler.

Avec l'avènement de M. Gorbatchev, ce courant, auquel le patriarcat orthodoxe de Moscou était hostile au départ, se serait progressivement renforcé. Une telle évolution aurait de nombreux partisans parmi les prélat du Saint-Siège, et notamment ceux du secrétariat pour l'unité des chrétiens, qui veulent aller de l'avant dans le dialogue œcuménique avec les orthodoxes, alors que le problème uniate est un obstacle difficilement contournable.

L'offensive de charme du Kremlin à l'égard des croyants coïncide avec la relance de sa proposition de tenir à Moscou une conférence internationale sur les droits de l'homme. Elle précède également la célébration, l'année prochaine, du millénaire du christianisme en Russie, à laquelle l'URSS souhaite donner un grand éclat.

Le pape sera-t-il invité ? L'année dernière, Moscou avait fait savoir, par le canal du journal communiste italien l'*Unita* que cela n'était pas *« impensable »*, à condition que le Saint-Siège reconnaisse la souveraineté soviétique sur les pays baltes, annexés entre 1940 et 1944, et cesse son soutien aux uniates. La réalisation de la première condition semble toujours difficile, mais une légalisation, même partielle, de l'Eglise catholique ukrainienne pourrait permettre de sortir de l'impasse actuelle sur le second point et de créer au moins un climat favorable pour une éventuelle visite de M. Mikhaïl Gorbatchev au Vatican.

– *(Intérim.)*

GRÈCE

L'Eglise orthodoxe durcit ses positions face au gouvernement

ATHÈNES
de notre correspondant

La rencontre entre le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, et l'archevêque de l'Eglise orthodoxe de Grèce, Séraphin, prévue en principe pour le jeudi 27 août, n'était toujours pas officiellement confirmée mercredi matin. La question de la participation du ministre de l'éducation et des cultes, M. Andonis Tristis, est, selon des indications concordantes, à l'origine de cette incertitude. En attendant, l'Eglise de Grèce continue à durcir ses positions.

Selon le quotidien athénien *Elestherotypia*, des instructions ont été données à toutes les institutions religieuses pour qu'elles retirent leurs dépôts auprès de la Banque nationale de Grèce, dont le capital est largement contrôlé par l'Etat, et qu'elles les confient à des banques privées. Les sommes en jeu sont estimées entre 100 et 120 milliards de drachmes (5 à 6 milliards de francs). La Banque nationale de Grèce est la plus grande banque du pays (elle draine environ le tiers des dépôts bancaires), mais un tel mouvement, s'il était effectif, pourrait lui causer quelque souci.

La semaine dernière, le saint-synode permanent de l'Eglise avait déjà demandé qu'un référendum soit organisé sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et avait, en plus, et pour deux ans, interdit de communion les membres de la direction nommés par le gouvernement à la tête de l'organisme chargé de la gestion du patrimoine de l'Eglise. Il avait, d'autre part, adressé une sorte d'ultimatum au gouvernement, sommé de donner des solutions favorables au conflit Etat-Eglise d'ici le 1er octobre prochain. Au-delà de cette date, l'Eglise serait déclarée en état de persécution. Elle a d'ailleurs institué un fonds spécial qui devrait recueillir le soutien financier des fidèles.

« A partir de zéro »

Cette stratégie de la tension vise à pousser le gouvernement à une renégociation à partir de zéro. Cette expression renvoie, non sans malice, à l'expression utilisée par le gouvernement à propos des négociations futures concernant les bases américaines en Grèce. Jusqu'ici, l'action de l'Eglise a été assez efficace puisque déjà le gouvernement a retiré du Conseil d'Etat le décret présidentiel permettant l'application de la loi sur le patrimoine de l'Eglise. On sait d'autre part que les positions de l'Eglise sont fortement et opportunément appuyées par l'archevêque orthodoxe de l'Amérique du Nord, Mgr Iakos, intermédiaire apprécié par le gouvernement grec dans ses relations avec la diaspora grecque aux Etats-Unis (quelque deux à trois millions de personnes) et le monde politique américain.

Quant à l'opinion des citoyens grecs, elle est, selon un sondage très récent, plutôt défavorable à l'Eglise. 71 % des Athéniens désapprouvent *« la manière dont l'Eglise s'acquitte de sa mission »* et 53 % expriment un avis défavorable sur la personne de l'archevêque Séraphin. La séparation de l'Eglise et de l'Etat recueille 54 % d'avis favorables mais la tactique du gouvernement dans ses relations avec l'Eglise divise les sondés : 48 % contre, 47 % pour...

TH. MARANGOS.

Enquête

Burundi : le bras de fer entre l'Eglise et l'Etat

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

ON redoute une Afrique moite, miséreuse et plaintive, anti-vitrine des *« pays les moins avancés »*, selon l'euphémisme onusien désignant les « traînards » du tiers-monde. On trouve dès l'aéroport — grain de café géant, symbolisant la principale richesse nationale — un pays vert et aéré, aimable et soigné, pauvre mais pas misérable.

Les statistiques le confirment : enfin une nation quasiment sans chômage et qui produit pratiquement toute sa nourriture ! Ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre en Afrique une situation aussi enviable : une société agricole à 95 % et dont l'équilibre ne sera menacé que si elle ne parvient pas à modérer sa croissance naturelle (2,65 % par an).

La capitale, agrestement allongée au bord du lac Tanganyka, aurait sans doute plu à Alphonse Allais avec ses frondaisons abritant la sieste des zébus, quand il ne s'agit pas d'hippopotames venant, la nuit, inspecter les jardins des hommes. Seuls 225 000 des quelque 5 millions de Burundais habitent Bujumbura.

La seconde « ville », Gitéga, est carrément un long bourg dont le prétexte est un gros marché. La majorité des habitants sont restés fidèles aux petites maisons individuelles — hier cases rondes de paille, aujourd'hui de plus en plus rectangles proprets de brique et de tôle — dissimulées sous les bananiers ; leurs plantations recouvrant mille et une éminences donnent à ce modeste Etat (27 800 km²) de l'Afrique des grands lacs une physionomie moutonnante vert tendre dont il partage la particularité avec son voisin septentrional, le Rwanda.

Très vite cependant, au-delà des autres ressemblances (même passé colonial allemand puis belge ; mêmes langues : le kirundi et le français ; même christianisation réalisée aux deux tiers), les contrastes se font jour.

Une déception de Mme Michaux-Chevry

D'abord sur le plan politico-ethnique : les Hutus « paysans », qui, tant au Rwanda qu'au Burundi, regroupent environ 85 % de la population, sont au pouvoir dans le premier et n'y sont point dans le second. A Bujumbura règne sans partage la minorité « guerrière » des Tutsis, qui est au contraire brimée à Kigali.

La première décennie d'indépendance (1962-1972) fut marquée, on s'en souvient, par des massacres de Tutsis du fait des Hutus sur le sol rwandais et par des tueries de Hutus de la main des Tutsis en territoire burundais.

S'agissant de ce dernier pays, la section française d'Amnesty International indiquait, en février dernier, que le régime comportait, outre le président Jean-Baptiste Bagaza, colonel tutsi, *« vingt-deux ministres de la même ethnie pour quatre Hutus, sept des soixante-cinq membres de l'Assemblée nationale étant hutus et deux seulement des soixante-cinq membres du comité national du Parti (unique) de l'unité et du progrès national (UPRONA). Les quinze gouverneurs étaient, dit-on, tutsis ; moins d'un tiers des trois mille étudiants de l'université du Burundi étaient hutus, la plupart des officiers de l'armée tutsis et, sur les sept évêques catholiques, il n'y avait que deux Hutus »*.

Malgré la « tutsification » de l'épiscopat — et c'est là la seconde grande différence avec le Rwanda, où Eglise et Etat vivent sans s'en plaindre étroitement enlacés (*le Monde* du 14 janvier 1985), — les rapports entre le gouvernement et les catholiques (approximativement 65 % de la population, Hutus et Tutsis mêlés) sont au Burundi exécrables.

En juin, le pouvoir a interdit la célébration de la messe dans les églises en dehors du samedi soir et du dimanche. Le reste du temps, les lieux de culte chrétiens — le pays compte aussi environ 10 % de protestants (1) — doivent rester clos. Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat française auprès du premier ministre, chargée de la francophonie, qui, lors de la réunion ministérielle francophone de Bujumbura, en juillet, voulait se recueillir en semaine dans la cathédrale, a trouvé porte de bois.

Mme Michaux-Chevry a été *« désagréablement surprise »*. Les catholiques pratiquants locaux sont, quant à eux, accablés. Largement majoritaires au sein de leur communauté, nombre d'entre eux avaient coutume, après le travail, d'assister à l'office, qui est, comme dans l'ancienne France ou en Egypte copte actuelle, tout autant rencontre sociale et plaisir esthétique qu'occasion de prière.

L'Eglise catholique burundaise est servie par un millier de religieux nationaux : environ cent cinquante prêtres diocésains (dont douze ordonnés en 1987) et quelque huit cents membres du clergé régulier, presque tous des femmes, à l'exception d'une quarantaine d'hommes. C'est relativement peu pour plus de 3 millions de fidèles à la foi exigeante et habitués à une forte présence sociale des gens de religion. Aussi, le demi-millier de missionnaires européens installés dans le pays jusqu'à ces dernières années étaient-ils bien accueillis par les catholiques ; mais, à coup d'expulsions ou de refus de renouvellement des permis de séjour, leur nombre est tombé au niveau de la cinquantaine.

Nationalisation des séminaires

Pour ne citer qu'eux, les Pères blancs, ordre des « missionnaires d'Afrique » fondé en 1868 par le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, et qui furent longtemps au Burundi les champions respectés de l'évangélisation, n'y sont plus aujourd'hui que dix-huit, contre deux cent quarante-deux il y a vingt ans — et encore rasent-ils les murs.

Un jeune technicien agricole, formé en Belgique et qui vaque aujourd'hui à Téza dans les nouvelles plantations de thé — le « don de l'indépendance » et la seconde richesse nationale, après le café, lui-même « don de la colonisation », — nous dit : *« Je suis hutu, mais je n'avais jamais eu à me plaindre personnellement du régime Bagaza jusqu'à ce qu'il ferme en 1986 les* yaga mukama (2). *Alors, comme je suis « le » lettré et « le » fonctionnaire de la famille, j'ai vu rappliquer, furieux ou tristes, une foule de cousins, de neveux, de parents dont les enfants se trouvaient privés d'alphabétisation du jour au lendemain. »*

La même année, le gouvernement avait déjà « nationalisé » les petits et moyens séminaires, sortes de lycées confessionnels ouverts à tous ; interdit les mouvements de jeunesse chrétiens et la messe dans les écoles ; renvoyé à leurs couvents les religieux servant dans les établissements laïcs, y compris l'université, et une partie des employés dans le secteur médical ; supprimé enfin les cours de religion dans les collèges techniques.

« Evidemment, énoncé ainsi, ça risque de faire croire que le Burundi discrimine les chrétiens. Or notre gouvernement applique simplement la Constitution de 1981, qui prévoit que nous formons une « République laïque », proteste avec un air de sincérité M. Isidore Hakizimana, jeune enseignant tutsi, ministre de l'éducation depuis 1982 et qui ne renie pas sa formation au petit séminaire.

Le ministre poursuit, non sans avoir offert de grands verres de *maracoudja*, nom burundais du fruit de la passion : *« 60 % de nos enfants sont scolarisés, contre 28 % il y a cinq ans. Vingt-deux centres de formation des instituteurs marchent à plein tube, tandis que les écoles primaires reçoivent un demi-million d'enfants, à raison de deux fournées par jour. Les élèves du secondaire et du technique sont déjà 25 000 et les étudiants sont près de 4 000 dont un bon millier à l'étranger, en France, en Belgique, en Russie, en Chine, en Allemagne, en Algérie. »*

Parmi les coopérants civils francophones — essentiellement cent cinquante Belges et autant de Français, — qui pallient en partie le retrait forcé des ecclésiastiques, il n'en manque pas pour affirmer que *« la laïcisation à marches forcées a fait moins baisser le niveau que prévu. L'effort des élèves pour se maintenir à flot est remarquable. Le vide créé dans les collines par la suppression des* yaga mukama *pourrait être comblé bien plus vite que prévu »*.

L'âme du pays

Un enseignant belge, récemment rapatrié et lui-même militant catholique, raconte : *« Depuis la prise du pouvoir par Jean-Baptiste Bagaza en 1976, suivie l'année suivante des premières mesures dites laïques : fin de la radiodiffusion de la messe, premières expulsions sans raison de religieux européens, nationalisation des écoles primaires chrétiennes, jamais je n'ai vu mes coreligionnaires burundais autant frappés que cette année lors de la fermeture de la cathédrale de Gitéga. »*

Gitéga, au cœur du pays, sur l'épaule d'une de ces montagnes douces partageant les hautes eaux africaines entre le Congo (ou Zaïre) et le Nil, c'est peut-être la capitale de demain ; c'est en tout cas beaucoup de l'histoire et de l'âme de la nation, entre les ultimes maisons style Guillaume II et les hauts lieux des rois-prêtres autochtones qui, jusqu'en 1966, nourrirent l'identité populaire. Le Père Audace, citoyen burundais et curé de la cathédrale de Gitéga, emprisonné une première fois, en compagnie d'autres catholiques en vue, pour *« mauvais esprit »*, avait été libéré cette année, à l'occasion de la visite du ministre français de la coopération.

S'identifiant peut-être trop à son nom, le prêtre remercia Dieu en chaire de l'avoir *« aidé à supporter le Mal »*. Le rapport de l'en-bourgeois de service à la cathédrale mit le président Bagaza hors de lui : *« Comment ? C'est moi qui l'ai libéré et c'est Dieu qu'il remercie, tout en m'assimilant au Mal ! Qu'on remette ce curé au gnouf ! »* Et, pour faire vraiment mal, le colonel-président a ordonné de verrouiller *sine die* le portail de la cathédrale.

Cet événement a particulièrement troublé les consciences, y compris parmi ceux qui approuvaient jusqu'ici le principe de la laïcisation. Beaucoup de Burundais ont commencé alors, même si c'est encore très prématuré, à parler de *« persécutions »*. Ils veulent exprimer par là que le régime en est arrivé au stade où ses mesures cessent d'être seulement *« laïcisantes »* pour devenir quasi exclusivement *« antireligieuses »*, surtout quand elles sont assorties d'arrestations arbitraires.



PHOTO ALAIN NOGUES/SYGMA

Le colonel Jean-Baptiste Bagaza, chef de l'Etat burundais

En de telles périodes, il est vrai, la dichotomie n'est pas toujours très facile à pratiquer entre les deux notions de laïcité et d'anticléricalisme. L'attitude personnelle même du président Bagaza ne laisse pas d'intriguer. Cet officier, ancien élève des jésuites, issu d'une « sous-caste » tutsi du Sud (comme d'ailleurs plus d'un hiérarque actuel de Bujumbura), celle dite des *« ravisseurs de vaches »*, s'était taillé, depuis ses études en Belgique, une assez gaillarde réputation de laïcard, voire d'anticlérical, mais en tout état de cause travailleur, moderniste et rationnel.

Une fête de famille

Or en 1986, entre deux trains de mesures restreignant le rôle des Eglises ou embastillant des chrétiens soupçonnés d'opposition (pas de salut politique non plus hors du mouvement unique, l'UPRONA), n'a-t-il pas fait baptiser ses trois filles adolescentes, au cours d'une fête familiale en son fief de Rutovu ? Le « petit père Combes » (3) des grands lacs africains serait-il mâtiné aussi quelque peu du Peppone de *Don Camillo* ?

Il réaffirme à chaque occasion que sa politique ne vise qu'à établir *« le règne seul de la laïcité, dans le respect des croyances de chacun »*. Les catholiques, quant à eux, conservent désormais l'œil fixé sur les trois derniers piliers de leur religion au Burundi : les deux grands séminaires, deux mille cinq cents paroisses en activité et les congrégations. Ne sont pas rares ceux qui pensent que, *« si on y touche, il y aura des martyrs »*.

Malgré, dit-on, les réticences de Mgr Michel Ntuyaga, prélat tutsi devenu évêque de Bujumbura et seul de ses pairs à défendre parfois la politique religieuse du colonel Bagaza, l'épiscopat a, quant à lui, saisi la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance, en juillet, pour exposer ses positions dans un mandement *« au peuple de Dieu »* qui a fait grincer les dents du gouvernement. *« L'Eglise a le devoir de valoriser la culture nationale par la recherche, l'enseignement, la création artistique* [et] *de participer au développement (...). Le Burundi doit rester un pays où il fait bon vivre, une habitation digne des enfants de Dieu. »*

Si les étincelles du bras-de-fer Eglise-Etat qui va probablement continuer de plus belle ne viennent pas y bouter le feu...

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Les autres habitants sont en général animistes. Les musulmans ne sont que 1,5 % malgré les encouragements du colonel Kadhafi de Libye, qui a été reçu officiellement au Burundi en 1985, y proclamant *« l'islam religion de l'Afrique, le christianisme étant celle du colonialisme »*. Contrairement aux chrétiens, les musulmans ne connaissent pour le moment aucune restriction à l'exercice de leur culte.

(2) *« Écoles primaires de suppléance »*, tenues par l'Église, les *yaga mukama* recevaient, lors de leur fermeture, trois cent mille élèves, surtout ruraux, qui n'avaient pu trouver place dans l'enseignement public.

(3) Emile Combes (1835-1921) ; président du conseil, il expulsa les congrégations religieuses et présenta la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. La France entière fut alors secouée de graves remous.

Le mwami et le missionnaire

ON entend souvent dire qu'en Afrique noire la seule *« vraie vieille nation »*, datant d'avant la colonisation européenne, ce sont les chrétiens coptes d'Ethiopie, fortifiés depuis quinze siècles dans leur château d'eau abyssin. Naturellement cette affirmation demanderait à être nuancée.

Il n'est pas étonnant en tout cas que l'existence de structures étatiques et nationales au Rwanda-Urundi — éclaté depuis 1962 en deux Etats jumeaux rivaux, le Rwanda et le Burundi, — avant la présence allemande (1890-1916) puis belge (1916-1962) ait suscité de durables hypothèses (1) sur les origines gallas (donc éthiopiennes) des Tutsis ; « aristocratie » noire, souvent de grande taille et aux attaches et aux traits fins, leur type est fréquent aussi dans l'ancien empire des négus. On ne pouvait imaginer que soit sortie du cœur de l'Afrique « païenne » une société politique un tant soit peu élaborée...

Et pourtant, c'est bien une savante organisation socio-politique *sui generis*, avec de profondes racines locales, que trouvèrent au siècle dernier, entre les lacs Victoria et Tanganyika, les premiers explorateurs occidentaux. Ainsi, sur ce qui forme *grosso modo* aujourd'hui le Burundi, régnait, peut-être depuis le quinzième siècle, un monarque — le *mwami* — dont la dernière édition fut Ntaré V, détrôné en 1966 par une conjuration de militaires himas (sous-groupe tutsi) ; depuis lors au pouvoir à Bujumbura, ces derniers n'ont pas su éviter les massacres interethniques de 1972, qui faillirent tourner au génocide des Hutus, et éliminèrent à tout le moins la quasi-totalité de leur intelligentsia.

Le mwami, quoique probablement de lointaine ascendance tutsi, avait su établir une sorte d'équilibre entre l'élite tutsi et les « soutiers » hutus. C'était certes au prix d'un système castique, mais là, contrairement à la Belgique, dans l'unité linguistique et culturelle, tous les sujets du mwami parlant la même langue, le *kirundi*.

Une des trois dernières vestales du culte officiel, avant la christianisation massive des années 1930-1935, était une Hutu (2), et c'était parmi cette ethnie que se recrutaient les gardiens du tambour sacré, symbole de la royauté. Des mariages intertribaux étaient célébrés jusqu'au conflit civil de 1972. *« Il y eut alors tant de dames tutsis dont les époux hutus furent tués, au mépris de leur alliance, par des Tutsis, que depuis lors chacun se marie chez soi »*, indique un prêtre, navré de cette régression. L'ancienne société affleure encore aujourd'hui, mais dans un accaparement ethnique du domaine politique poussé jusqu'à la caricature.

« Ici, je laisse mon cœur »

Le poids d'un passé à la fois négatif et explicatif de la situation présente se fait sentir aussi avec persistance dans les relations belgo-burundaises. Les campagnes régulières, et encore en juillet, lancées par *le Renouveau du Burundi*, quotidien gouvernemental, contre *« nos soi-disant éducateurs belges »*, ne seraient pas aussi violentes si les missionnaires venus du Nord n'avaient pas, avec les meilleures intentions paternalistes de leur temps, *« plongé jadis le pays dans l'humiliation en entamant la respectabilité des traditions locales et rabaissé la dignité de ceux qui les transmettaient* (3) *»*.

Oubliés sont aujourd'hui ces bienfaits de la période européenne que furent la maladie du sommeil vaincue, les premiers dispensaires et les premières écoles de brousse, les explorateurs en soutane s'opposant, parfois au prix de leur vie, aux esclavagistes venus de Zanzibar, la levée de l'interdiction faite aux mwamis de voir le lac Tanganyika et la disparition d'autres superstitions contraignantes. On ne veut plus se souvenir, même si on est chrétien aujourd'hui, et c'est le cas de la plupart des dirigeants, que *d'« une certaine discrimination des baptisés à l'égard des non-baptisés, tolérée par les missionnaires »* et que *le Renouveau* assimile rituellement à l'apartheid sud-africain...

Sans doute, comme le veut paraît-il un dicton très répandu parmi le petit peuple burundais : *« Une parole toujours à la bouche finit par devenir de la bave »*...

La convivance intermatrimoniale de l'ancienne société animiste et les bases administratives et socio-économiques saines de l'Etat moderne jetées par les Belges figurent parmi la bonne part du passé que la strate politique contemporaine ne paraît guère prendre en compte. En ce sens, elle est sans doute assez loin d'une conscience populaire apparemment plus ouverte, moins passionnelle.

Il est cependant un point d'histoire récente sur lequel est unanime la vieille nation que constituent malgré tout, à l'échelle africaine, les Burundais : la fierté de n'avoir jamais été esclave. Leurs hauts reliefs et leur ordre dynastique et guerrier sauvèrent Tutsis et Hutus des marchands arabes d'Oman et d'ailleurs. Les Burundais d'hier ne connurent pas les poteaux de fer qu'on peut encore voir à Bagamoyo — littéralement *« Ici je laisse mon cœur »*, — sur la côte tanzanienne.

Et ils eurent également la chance, lorsque les Allemands puis les Belges investirent les fameuses *« collines vertes »*, où naît le Nil, que l'esclavage fût passé de mode parmi les Occidentaux...

J.-P. P.-H.

(1) *Histoire du Burundi, des origines à la fin du XIXe siècle*, sous la direction d'Emile Mworoha, Hatier, 272 p., 1987. (M. Mworoha, historien africain francophone réputé, est aussi le numéro deux de l'actuel régime burundais, où il occupe les fonctions de président de l'Assemblée et de secrétaire général du parti unique.)

(2) *Burundi, trente ans d'histoire en photos (1900-1930)*, de R. Collard et G. Celis. Librairie Saint-Paul, Bujumbura, 1985.

(3) Dossier sur les relations Eglise-Etat au Burundi, n° 39, 1986-1987, Pro Mundi Vita, 7, rue de la Science, 1040 Bruxelles.

glise et l'Etat



ire

La situation en Nouvelle-Calédonie

A Nouméa, un millier d'indépendantistes manifestent dans le calme

NOUMÉA
de notre correspondant

Au nez et à la barbe d'un dispositif policier impressionnant, le FLNKS a fait sa réapparition, le mercredi 26 août, au cœur de Nouméa.

Ayant eu vent d'un projet de manifestation au centre-ville dans le courant de l'après-midi, le haut commissariat n'avait rien laissé au hasard : dès la fin de la matinée, trois compagnies républicaines de sécurité (trois cents hommes) avaient bouclé l'accès de la place des Cocotiers et établi des points de contrôle à l'entrée nord de Nouméa, à la hauteur du quartier de la vallée du Tir. Cela ne dissuada pas les militants du FLNKS, qui se retrouvèrent environ un millier — vers 15 h 30 (heure locale) — sur les trottoirs de la rue de Verdun. Ni banderole, ni slogan : les manifestants voulaient simplement, une nouvelle fois, créer l'événement.

Tandis qu'un escadron de gendarmes mobiles arrivait en renfort, la négociation s'engageait entre le numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné et les responsables de la police. Il fut convenu d'une dispersion à 16 h 15 (heure locale). A l'heure dite, les manifestants s'ébranlèrent en cortège en direction de la banlieue populaire de Montravel, escortés par deux haies de CRS. Une opération sans bavure qui semble contenter tout le monde ; les indépendantistes, ravis de ce nouveau « coup » et les autorités, débarrassées du complexe de la « matraque ». Cette nouvelle opération publicitaire du FLNKS intervient alors que le mouvement vient de régler le sort de M. Yan Céléné Uregei, le « ministre des relations extérieures » du « gouvernement provisoire de Kanaky ». Le bureau politique du Front a décidé, mardi 25 août, de relever de ses fonctions M. Uregei, dont les sympathies libyennes prononcées avaient soulevé la réprobation du reste de la coalition indépendantiste. Une telle mesure d'éviction mûrissait au sein du Front depuis le départ, le 24 juillet, à destination de Tripoli, d'une vingtaine de militants du Front uni de libération canaque (FULK), le parti dont M. Uregei est le chef. Le FLNKS a aussitôt adressé une missive aux diverses instances régionales et internationales, informant ces dernières que M. Uregei n'est plus mandaté par le mouvement indépendantiste.

Dans le cadre de l'actuelle polémique sur la couverture journalistique des manifestations de samedi dernier à Nouméa, les propos du PDG de RFO, M. Jean-Claude Michaux (*le Monde* du 26 août) méritent quelques observations. Les correspondants de presse présents ce jour-là à 10 heures (heure locale) ont tous pu constater que leurs confrères de RFO-Nouméa étaient absents. Ces derniers n'ont donc pas pu filmer les scènes de la charge policière.

En revanche, après avoir été informée des événements, une équipe de RFO s'est aussitôt rendue dans le quartier de Montravel — à 2 kilomètres du centre-ville — où elle a pu couvrir la fin de la manifestation, alors que les militants du FLNKS se dispersaient dans le calme.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● **Appel à un rassemblement du FLNKS à Paris.** — L'Association information et soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK) a appelé, le lundi 24 août, à un *« rassemblement pacifique »* le 1er septembre à Paris. L'association, présidée par M. Jean-Marie Tjibaou, également président du FLNKS, en appelle à *« la conscience de tous ceux qui restent attachés aux valeurs fondamentales de la démocratie »* et leur *« demande de manifester leur refus de la politique répressive du gouvernement et leur solidarité envers le peuple kanak ».*

Le rassemblement du 1er septembre à Paris a pour but de protester contre le référendum du 13 septembre en Nouvelle-Calédonie.

M. Mitterrand : M. Tjibaou « a très bien fait » de faire appel à moi

M. Jean-Marie Tjibaou *« a très bien fait »* de lui lancer un appel sur la situation en Nouvelle-Calédonie : c'est ce qu'a remarqué François Mitterrand, le mardi 25 août à Latche, sa résidence privée, où il recevait le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez. A la suite de la dispersion brutale, samedi dernier à Nouméa, d'une manifestation pacifique organisée par les indépendantistes, M. Tjibaou, président du FLNKS, avait demandé au chef de l'Etat de *« s'inquiéter un peu de la répression qui doucement s'organise »* sur le territoire.

En métropole, la polémique continue à propos de la manifestation de Nouméa de samedi dernier. *« Toute la France a été choquée par une brutalité que rien ne peut justifier et qui ne facilite pas l'apaisement. (...) Il serait grand temps que le gouvernement se montre plus sage »*, a déclaré M. Jean Poperen, membre exécutif du PS, mercredi 26 août à Europe 1. Les sénateurs socialistes s'élèvent aussi contre *« les violences qui déconsidèrent la France des droits de l'homme ». « Humilier la population canaque, la brutaliser, ne sont certainement pas les meilleurs moyens pour rétablir les conditions d'une évolution pacifique du territoire. »* M. Joannes Galand, secrétaire de la CGT, affirme pour sa part que cette *« répression »* est *« une honte pour la France ».*

Sur le territoire, dans le camp des anti-indépendantistes, MM. Jacques Lafleur, député RPR, et M. Dick Ukeiwé, président RPR du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, ont alimenté le débat. Selon M. Lafleur, M. Tjibaou s'enferme de plus en plus dans un langage de violence. M. Ukeiwé estime, à propos des manifestations indépendantistes, que *« le gouvernement ne peut pas laisser des Français ne pas respecter la loi ».*

M. Mitterrand est devenu la cible de plusieurs dirigeants de la majorité. Ainsi M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, déclare dans une interview à l'Agence centrale de presse (ACP) : *« Quoi qu'en pense M. Mitterrand, il ne s'agit pas d'un problème de colonisation comme il y a trente ans en Afrique lorsque l'actuel président était ministre de la France d'outre-mer* (1). M. Gérard Longuet (UDF, PR) ministre des P et T, évoque lui aussi le passé de la Quatrième République et celui du chef de l'Etat.

(1) M. Mitterrand a été ministre de la France d'outre-mer dans le cabinet Pleven, du 13 juillet 1950 au 28 février 1951 puis dans le cabinet Queuille, du 10 mars au 11 juillet 1951.

Le RPR veut lancer une campagne de « dérision » contre le PS

Dans une interview à l'Agence centrale de presse (ACP), le mardi 25 août, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, donne les grands axes de la campagne de son parti pour 1988 : défense de la *« ligne Balladur »*, *« dérision »* vis-à-vis du PS et recherche d'un consensus sur le code de la nationalité.

M. Toubon indique que son mouvement *« va intensifier l'action d'explication de la politique gouvernementale et répliquer sans attendre et sans vergogne aux attaques que les socialistes ont pu développer impunément ». « Il faut aussi développer la critique de l'action des socialistes quand ils étaient au pouvoir,* ajoute-t-il. *Il faut rafraîchir la mémoire des Français et montrer que le PS a très largement échoué. Cela se fera,* précise M. Toubon, *à travers une campagne médiatique de publicité et d'affichage sur le mode humoristique et de dérision. »*

Le dirigeant du RPR, qui estime que M. François Mitterrand ne se représentera pas à l'élection présidentielle *« pour ne pas courir le risque d'être battu »*, souligne : *« Nous défendrons pied à pied la ligne Balladur »*, car *« s'engager dans la politique de relance serait compromettre les résultats acquis ».*

S'agissant des rapports entre la majorité et le Front national, M. Toubon affirme : *« Nous avons tous la même conception de la société, y compris avec les électeurs de M. Le Pen, c'est-à-dire une approche libérale et non pas une approche étatique. C'est pourquoi,* ajoute-t-il, *il ne faut pas transformer un tout petit secteur du débat politique national — l'immigration et les droits de l'homme — en un enjeu primordial. »*

● **L'élaboration des propositions du PS.** — MM. Lionel Jospin, premier secrétaire et président de la commission du programme du PS, Jean-Pierre Chevènement, vice-président de cette commission, et Dominique Strauss-Kahn, secrétaire de cette commission et membre du secrétariat national du parti chargé des études, devaient se rencontrer, le mercredi 26 août, afin de faire le point sur l'avancement des travaux de cette commission. Un séminaire à huis clos réunira les responsables socialistes les 2 et 3 septembre dans la région parisienne, autour d'un premier document.

M. Chevènement, qui pourrait annoncer qu'il sera candidat à la candidature à l'intérieur du PS (si M. Mitterrand ne se représente pas) le 29 août, lors d'un rassemblement qu'il organise à Belfort, devait également informer M. Jospin de ses intentions.

● **M. Douffiagues contre une candidature unique de la majorité.** — Le ministre chargé des transports, M. Jacques Douffiagues (UDF-PR), a qualifié, le mardi 25 août, de *« fausse bonne idée »* celle d'une candidature unique de la majorité dès le premier tour de l'élection présidentielle. *« C'est une bonne idée apparemment,* a dit M. Douffiagues au club Presse-Informations de La Baule (Loire-Atlantique), *car elle simplifierait à la fois le débat politique et le choix des électeurs* (...), *mais elle est très antinomique de la nature même des institutions de la Ve République. »*

Proche de M. Mauroy

Roger Fajardie est décédé

Roger Fajardie, député européen, membre du bureau exécutif du PS, est mort à la suite d'un malaise cardiaque, le mardi 25 août, à Souillac (Lot).

Avec Roger Fajardie, c'est d'abord un compagnon « historique » de M. Pierre Mauroy qui disparaît. Entré dès 1946 aux Jeunesses socialistes, il en était devenu secrétaire national adjoint, dix ans plus tard, puis avait succédé à M. Mauroy, à la SFIO, comme secrétaire national chargé de la jeunesse.

Dès lors, il ne quittera plus le maire de Lille, dont il deviendra un conseiller officieux à l'hôtel Matignon, de 1981 à 1984. En même temps, Roger Fajardie, qui avait œuvré au rapprochement des familles de la gauche socialiste jusqu'au congrès d'Epinay (constitutif du nouveau PS) en 1971, manifestait une admiration et une fidélité sans failles envers M. Mitterrand, à qui il était reconnaissant d'avoir modernisé et revitalisé le mouvement socialiste.

On ne peut parler de Roger Fajardie sans évoquer cette allure de « moine rabelaisien », maintes fois relevée dans les chroniques, que lui donnaient son embonpoint, sa rondeur bonhomme, son goût pour les églises romanes et les plats en sauce. Il avait d'ailleurs été délégué aux affaires religieuses du PS dans les années 70. Paradoxe pour ce socialiste franc-maçon et fier de cette double appartenance.

Cet homme de grande culture, ancien membre du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France et animateur du cercle Paul-Ramadier, qui réunit de temps à autre les socialistes franc-maçons, était aussi animateur de la Fraternelle du Parlement européen où il avait été élu en 1979 et réélu en 1984. Autre spécialité, autre paradoxe de cet homme de contact qui aimait les missions discrètes : les affaires électorales. Permanent de son parti depuis 1956, natif de la « France profonde » (le Cher), qu'il sillonnait au gré de ses missions, il était devenu un spécialiste des élections et sa connaissance de la carte électorale française égalait — dit-on — celle de M. Mitterrand lui-même. Mais hormis son mandat de parlementaire européen, cet expert électoral se contentait d'être élu municipal : conseiller municipal de La Groutte, dans son département natal, il en était devenu le maire en 1982.

J.-L. A.

[Né le 4 septembre 1930 à Bourges (Cher), maître d'internat, puis journaliste, Roger Fajardie avait adhéré aux Jeunesses socialistes en 1946. Membre fondateur, avec M. Mauroy, de la Fédération nationale des clubs Léo-Lagrange, il était devenu secrétaire national adjoint de la SFIO chargé des Jeunesses socialistes en 1956. De 1958 à 1961, il est secrétaire national chargé des mêmes attributions. Membre depuis 1963 du comité directeur de la SFIO, il entre au comité directeur du PS en 1969. Au PS, il est secrétaire national chargé des élections de 1973 à 1979. A partir de 1981, tout en devenant un conseiller officieux de M. Mauroy à Matignon, il revient au secrétariat national du PS, le quitte en 1983, puis réintègre cette équipe en 1985, jusqu'au congrès de Lille d'avril 1987.

En 1971, il était devenu membre du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France et, en 1972, grand maître adjoint du Grand-Orient.

Candidat FGDS aux élections législatives dans le Cher en 1966, il a été conseiller municipal de la petite commune de La Groutte (Cher) de 1965 à 1977, et maire depuis 1982. Elu sur la liste socialiste à l'Assemblée européenne en 1979, il avait été réélu en 1984.]

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage-paid at LIC and additionnal offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

La célébration de la libération de Paris

M. Chirac exalte un « moment rare de fraternité »

M. Jacques Chirac a présidé, le mardi 25 août 1944. Après avoir assisté en fin de journée à un défilé militaire place de l'Hôtel de Ville, le premier ministre et maire de la capitale a déclaré, à propos de la Libération : *« Moment rare de fraternité, elle est un symbole pour chaque homme qui veut s'affirmer dans son indépendance et dans sa dignité. Moment fort d'exaltation et de courage, elle est une preuve que la liberté se conquiert. Moment exceptionnel où souffle la liberté, elle est l'illustration de ce que peut un peuple qui prend conscience de son destin et qui décide d'en être l'acteur.*

(...) *Faisons en sorte, dans la paix retrouvée d'aujourd'hui, de vivre ces valeurs qui furent leurs valeurs d'engagement, d'espérance et de courage pour que notre pays reste digne de sa vocation et de leurs vertus. »*

M. André Giraud, ministre de la défense, a remis au premier ministre le fanion de commandement du général Leclerc qui avait pénétré à Paris le 25 août 1944 en tête de ses blindés.

Le premier ministre visite la Grande Arche de La Défense

En compagnie de plusieurs ministres, M. Jacques Chirac a visité, le mardi 25 août après-midi, le chantier de la Grande Arche de la tête de La Défense, sur le toit de ce cube évidé de trente-six étages, qui ressemble à *« une gigantesque fenêtre ouverte sur Paris »*. Pour le moment, seule la première « mégapoutre » de ce toit a été posée. Il sera définitivement achevé l'été prochain tandis que l'Arche devrait être terminée début 1989. Dans le prolongement de la célébration du bicentenaire de la Révolution, il doit abriter la Fondation internationale des droits de l'homme et des sciences de l'humain. Les ministres MM. Edouard Balladur (économie), Alain Juppé (budget), Pierre Méhaignerie (équipement) et Claude Malhuret (droits de l'homme) accompagnaient M. Chirac, qui était guidé par le président de la mission du bicentenaire. M. Edgar Faure, et le président de la société d'économie mixte Tête Défense, M. Robert Lion.

Société

JUSTICE

Après quatorze mois de fonctions

Le directeur de l'administration pénitentiaire est remplacé

M. Arsène Lux, directeur de l'administration pénitentiaire va être remplacé. Il a été nommé, le mercredi 26 août, au cours du conseil des ministres, commissaire de la République délégué pour la police auprès du préfet commissaire de la République des Bouches-du-Rhône. Il succède à M. François Bonnelle, qui le remplace à la tête des prisons. En congé, M. Lux ne pouvait être joint mercredi matin. M. Bonnelle, interrogé au téléphone, s'est refusé pour sa part à tout commentaire.

Le directeur de l'administration pénitentiaire est sur le départ parce qu'il ne faisait pas l'affaire. Sa nomination à ce poste, le 2 juillet 1986, avait suscité l'étonnement. Après des mois d'infructueuses recherches d'un candidat idéal, M. Albin Chalandon, avait fixé son dévolu sur cet ancien militaire de carrière devenu préfet hors cadre après avoir été chef de service au SDECE (le contre-espionnage, aujourd'hui DGSE).

Rien ne disposait M. Lux à occuper ce poste, sinon une expérience d'un an comme sous-directeur chargé du service de la politique foncière de la Ville de Paris. En bâtisseur, M. Chalandon l'avait choisi, lui, pour mener à bien son ambitieux programme de nouvelles prisons.

Après que d'autres eurent décliné l'offre du garde des sceaux, M. Lux avait accepté la responsabilité de la « pénitentiaire », la direction la plus difficile de la chancellerie, considérée, on en a une nouvelle preuve, comme un siège éjectable.

Contrairement à ce qu'il était en droit d'attendre, M. Lux n'a jamais eu la haute main sur le programme des nouvelles prisons. Il avait mal pris, il y a de quoi, la nomination, il y a quelques semaines, d'un ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. René Eladari, comme directeur chargé de la construction de ces nouveaux établissements.

Plus grave aura été l'incapacité de M. Lux à mobiliser autour de lui l'administration pénitentiaire. Il manquait de chaleur, n'avait pas le contact avec le monde des prisons, où il se rendait peu, et on le lui reprochait. Certains de ses collaborateurs remarquent aujourd'hui qu'« *il ne connaissait rien à la pénitentiaire et ne faisait pas grand-chose pour y remédier* ». Sans doute est-ce là la raison de son remplacement. M. Lux n'est pas fâché de partir.

Au contraire de plusieurs de ses prédécesseurs, M. Christian Dablanc, sous M. Alain Peyrefitte, ou Mme Myriam Ezratty avec M. Robert Badinter, M. Lux n'avait aucun talent de communicateur. Ses derniers rapports avec la presse, lors des révoltes pénitentiaires du mois de juillet, avaient pris la forme d'une lettre-circulaire de dénonciation des médias et d'autojustification.

Avec le personnel pénitentiaire, les contacts n'étaient pas meilleurs. M. Jacques Vialettes, secrétaire général du plus puissant syndicat de gardiens (FO), est l'un des rares, aujourd'hui, à regretter le départ d'un « *bon patron* », à qui il reproche seulement de n'avoir pas eu le temps de « *s'attaquer aux vrais problèmes.* »

Un monde malade

Avec le cabinet de M. Chalandon, les rapports n'étaient pas toujours faciles. Rigide, souvent maladroit, M. Lux avait, il y a quelques semaines, mis le feu aux poudres dans les prisons en congédiant, pour une peccadille, le directeur, unanimement apprécié, de Fleury-Mérogis, une décision que le ministre n'avait pu qu'entériner sauf à désavouer publiquement son auteur.

Son successeur, M. François Bonnelle, aura fort à faire. Lui non plus ne connaît rien des prisons, même si, comme préfet de police des Bouches-du-Rhône, il a suivi de près, ces dernières semaines, la rapide détérioration du climat des Baumettes à Marseille.

M. Bonnelle est le quatrième préfet à occuper ce poste de directeur de l'administrtion pénitentiaire depuis la Libération, après MM. Raymond Morice (1964), Henri Le Corno (1968), Christian Dablanc (1978) et Arsène Lux (1986). A cette fonction, où des magistrats sont généralement mieux acceptés, il devra faire preuve d'un grand savoir-faire.

Le monde des prisons (50 000 détenus, 13 000 gardiens, 180 établissements) est, en effet, gravement malade, de surpopulation mais aussi de l'indifférence que lui ont manifestée presque tous les gouvernements depuis la progression en flèche de la criminalité au début des années 70. Se tromper sur les hommes, comme M. Chalandon pour M. Lux, ne pouvait évidemment arranger les choses.

BERTRAND LE GENDRE.

M. François Bonnelle

M. François Bonnelle est né le 3 mai 1933 à Versailles. Licencié en droit, il est diplômé de l'institut d'études politiques de Bordeaux. Il est notamment chef de cabinet du préfet des Ardennes en 1959, chef de cabinet du préfet de police d'Alger en 1962, chef de cabinet de la préfecture d'Eure-et-Loir de 1962 à 1963. Sous-préfet de Die de 1963 à 1967, il est ensuite nommé chef adjoint du cabinet (1967), puis chargé de mission au cabinet de M. André Bord au secrétariat d'Etat à l'intérieur (1969-1970).

Secrétaire général des Vosges (1970), puis sous-préfet de Cholet (1974), il devient directeur du cabinet du préfet de la région Aquitaine, puis préfet de la Gironde de 1976 à 1979. Il est ensuite directeur adjoint du cabinet de M. Yvon Bourges au ministère de la défense, de mars 1979 à octobre 1980, pour être nommé la même année secrétaire général de la préfecture des Yvelines, puis représentant du gouvernement à Mayotte en 1984, et de devenir en 1986 commissaire de la République, délégué pour la police dans les Bouches-du-Rhône.

M. Arsène Lux

M. Arsène Lux est né le 30 juillet 1935 à Rombas (Moselle). Il est licencié en sciences économiques et ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité. Il a été militaire de carrière jusqu'en 1975, date à laquelle il quitte l'armée avec le grade de chef d'escadron. Il entre alors dans la préfectorale, où il occupe des postes territoriaux avant de devenir, en 1980, directeur de cabinet du directeur général de la police nationale. De 1980 à 1982, M. Lux est affecté au SDECE (le contre-espionnage, aujourd'hui DGSE). Retour ensuite au ministère de l'intérieur, où il est directeur de cabinet du directeur général de l'administration.

En 1985, M. Lux devient sous-directeur chargé du service de la politique foncière de la Ville de Paris. Administrateur civil hors classe, il est nommé préfet hors cadre par décret paru le 22 juin 1986 au *Journal officiel*, quelques jours avant de devenir directeur de l'administration pénitentiaire.

Portrait-robot pour un terroriste

La police travaille toujours à l'élaboration du portrait-robot d'un Libanais connu sous le seul prénom de Bassam et dont on soupçonne qu'il a joué un rôle important au sein du réseau terroriste qui a commis divers attentats meurtriers, à Paris, en septembre 1986. M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé du dossier, et les enquêteurs disposent notamment des témoignages de plusieurs personnes arrêtées au mois d'avril.

Dès leurs premières auditions, il a pu être établi que le mystérieux Bassam est âgé d'environ vingt-cinq ans et mesure 1,70 mètre. Il avait échappé de justesse à la direction de la surveillance du territoire (DST) au printemps, alors que la police réussissait à démenteler plusieurs réseaux pro-iraniens.

La famille de la fillette morte dans un train porte plainte

La famille de Virginie Baron, deux ans, qui est morte, le 19 août, après être restée coincée pendant une demi-heure sur le marche-pied d'un train de la ligne Jeumont-Valenciennes (*le Monde* du 22 août), a déposé une plainte contre X pour homicide involontaire avec constitution de partie civile.

Me Durut, l'avocat de la famille, a expliqué que « *l'information ouverte par le parquet pour recherches des causes de la mort et débouchant sur une simple enquête de police n'est pas satisfaisante* ». Selon lui, « *il faudra déterminer si toutes les mesures de sécurité ont été prises. Ou bien, elles n'ont pas toutes été respectées, ou bien elles sont insuffisantes* », a-t-il ajouté.

Le parquet d'Avesnes avait estimé, à la fin de la semaine dernière, qu'il n'y avait pas eu de « *faute personnelle relevant du pénal* » et qu'une information pour rechercher les causes de la mort était suffisante. Ce que conteste Me Durut. Le juge d'instruction décidera, dans les jours qui viennent, d'accéder ou non à la demande de la partie civile.

● **Un professeur de français tué par balles à Hyères.** — Le corps d'un professeur de français du lycée de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) a été découvert, le lundi 24 août, à Hyères, dans la maison où il passait ses vacances. L'enseignant Étienne Pugliési-Conti, cinquante-trois ans, était atteint de trois balles, dont l'une à l'épaule et deux autres dans les jambes. Le corps a été découvert dans la salle de bains par le père de la victime en fin de matinée, la date de la mort n'avait pu être déterminée avec précision.

Après l'accident de Luz-Ardiden

L'ancien PDG de la société de construction du télésiège est inculpé

M. Victor Mautino, soixante-trois ans, ancien président-directeur général de la société grenobloise Montaz-Mautino, spécialisée dans la fabrication de remontées mécaniques, a été inculpé, le mardi 25 août, à Tarbes (Hautes-Pyrénées) d'« homicides et blessures involontaires » par M. Christian Mesière, juge d'instruction chargé du dossier de l'accident du télésiège de Luz-Ardiden (six morts et trente-huit blessés le 1er mars dernier).

C'est la troisième inculpation dans cette affaire après celles le 31 juillet (*le Monde* daté 2-3 août) de M. Jean Berseille, président-directeur général de la société bordelaise (Centre d'études thermiques et électriques du Sud-Ouest, (CETE-50) maître d'œuvre des travaux, et d'un employé de cette même société, M. Yves Estebenet.

A sa sortie du palais de justice, l'avocat de M. Mautino, Me Richard Coutton, du barreau de Grenoble, a indiqué qu'il était « *difficile de déterminer qui est légalement responsable de cet accident au sein de l'entreprise* », car trois hommes se sont succédé en quelques jours à la tête de la société au moment de la signature du contrat de vente de l'appareil.

Aujourd'hui à la retraite, M. Mautino a exercé les fonctions de président-directeur général de juillet 1984 à juillet 1986. Or, la société Montaz-Mautino a été mise en liquidation judiciaire le 30 juillet 1986, soit six jours après le départ de M. Mautino. Selon l'actuel président-directeur général de la société, M. Bernard Drevet, nommé le 3 septembre 1986, c'est en mai 1986 que le contrat entre le constructeur et le (Syndicat intercommunal à vocation multiples) (SIVOM) de Luz-Ardiden, a été signé.

Pour sa part, le juge considère que « *ce qui compte c'est de savoir qui était responsable au moment où les erreurs ont été commises* », notamment lors de la conception de l'appareil en 1982. Or, à cette date, le président-directeur général de Montaz-Mautino était M. Montaz, aujourd'hui décédé.

Dans les Landes

Un gendarme est tué par un automobiliste qui pourrait être l'un des chefs du mouvement indépendantiste Iparretarrak

Un gendarme a été tué et un autre blessé, le mardi 25 août, au lieu-dit Port-Maguide, sur la commune de Biscarosse (Landes) par un automobiliste vraisembablement l'un des principaux chefs du mouvement indépendantiste basque Iparretarrak, Philippe Bidart, trente-quatre ans qui aurait été reconnu par le gendarme blessé. D'autre part, la voiture à bord de laquelle circulait le meurtrier a été retrouvée. Elle appartiendrait à une habitante de Saint-Palais (Pyrénées-Atlantique) connue comme sympthisante des mouvements autonomistes.

Les faits ont eu lieu avant 17 heures, en bordure d'une petite route longeant le sud du lac de Cazaux, entre Biscarosse-Plage et Biscarosse-Bourg. Les deux gendarmes en patrouille remarquent entre le lac et la route — où stationnent habituellement les vacanciers — une 4 L blanche, immatriculée dans les Pyrénées-Atlantiques et inoccupée. Ils voient, en même temps, un couple s'en approcher et décident de procéder à une vérification d'identité.

L'homme accepte sans protester ce contrôle, mais demande à aller prendre ses papiers dans le véhicule. Alors qu'il est penché à la portière, le chef de patrouille, le maréchal des logis chef Guy Chevanton, remarque qu'il est armé et tente de le maîtriser. Mais l'automobiliste réussit à se saisir de son arme et tire sur Guy Chevanton, le blessant à la jambe. Voyant son chef en difficulté, le gendarme Robert Buschmamn dégaine. Celui qui pourrait être Philippe Bidart tire alors de nouveau, atteignant en pleine poitrine le gendarme.

L'homme et la femme se sont ensuite engouffrés dans la 4 L blanche et ont pris la fuite, poursuivis par un témoin. Un peu plus loin, après une embardée, le meurtrier et sa compagne sont contraints d'abandonner leur voiture près du Pyla, au sud d'Arcachon, et s'emparent d'une Ford Sierra immatriculée en Allemagne avec laquelle il ont disparu. Le plan Epervier a immédiatement été déclenché, et toutes les unités de gendarmerie d'Aquitaine participent à la recherche du couple.

Le gendarme Roger Buschmann, qui a succombé à ses blessures, était âgé de trente-sept ans et père de deux enfants. Le maréchal des logis chef Guy Chevanton, quarante-deux ans, père d'un enfant, a été hospitalisé.

Philippe Bidart, basque perdu

(*Suite de la première page.*)

D'abord la mort de Marie-France Héguy, le 22 juin, déchiquetée par un train, après son arrestation ; puis celle de Christophe Isteque, le 6 juillet, tué par la bombe qu'il amorçait ; l'arrestation des deux frères de Philippe Bidart, Pierre et Gabriel ; l'interpellation, le 14 juillet, de deux autres militants recherchés, Gabriel Mouesca et Henri Peres, cernés par les gendarmes dans le massif du Cabaliros, non loin d'Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées).

Iparretarrak, au début de l'été, n'était déjà plus sans doute qu'un groupe à la dérive. Mouesca et Peres avaient été pris alors qu'ils campaient dans la montagne, faute de soutien dans les villages ou de liberté d'action, dans les villes. Le 14 juillet, Philippe Bidart, présent, selon toute vraisemblance, sur les pentes du Cabaliros, n'avait dû son salut qu'à sa fuite, à pied, par le passage des cols.

Les enquêteurs étaient convaincus, dès lors, qu'ils auraient vite des nouvelles du chef présumé d'Iparretarrak. Des nouvelles tragiques, la mort d'un gendarme dans les Landes, mais qui témoignent de la fragilité de cette fuite perpétuelle. Philippe Bidart — si c'est bien lui — et la jeune femme qui l'accompagnait ont été contraints d'abandonner la voiture empruntée à une militante connue pour ses sympathies nationalistes, puis de voler, après un accident, celle d'un touriste allemand. Si ce n'est la fin, cela y ressemble beaucoup.

Cette fuite, cet autre meurtre, illustrent d'ailleurs bien l'histoire de Bidart et de son groupe dont les policiers reconnaissent volontiers qu'ils n'avaient pas, à l'origine, la vocation de tuer. Ce sont davantage des terroristes de circonstance, entraînés dans la spirale de la clandestinité, des condamnations par contumace ou des évasions.

Au début des années 80, Bidart, l'ancien séminariste âgé de trente-six ans, et ses amis, souvent originaires comme lui du village de Saint-Etienne-de-Baïgorry, n'étaient encore que des militants un peu plus déterminés de la cause basque. Quelques plasticages de villas ou de perceptions mis à part, leur plus grande faute n'était encore que d'admirer, jusqu'à le copier, le combat de l'ombre mené, au-delà des Pyrénées, par les séparatistes d'ETA. Critiqués, méprisés par les grands frères du Sud qui ne leur avaient rien demandé, ces marginaux ont bénéficié jusqu'en 1982, entre Bayonne et Hendaye, des sympathies des milieux nationalistes basques.

Puis, les circonstances les ont isolés. Le 19 février 1982, un commando, sans doute mené par Bidart, tombe sur une patrouille de CRS. Deux policiers sont tués. Un an plus tard, déjà dans les Landes, à Léon, Philippe Bidart, à la recherche d'une cache d'armes, est arrêté — aussi par hasard — par une patrouille de gendarmerie. Comme mardi, à Biscarosse, un gendarme est alors tué, un autre blessé.

Depuis quatre ans, la photographie du chef présumé d'Iparretarrak est affichée dans tous les commissariats. Tous les gendarmes, comme Roger Buschmann, ont son portrait en poche, surtout dans les Landes, département considéré — autre signe — comme la base de repli des clandestins lorsque ceux-ci parviennent à franchir les lignes du dispositif « Epervier ».

Philippe Bidart peut encore se cacher, tenir quelques mois dans la montagne pyrénéenne ou la forêt landaise. Pour le Pays basque, il n'est plus qu'un homme aux abois, une figure mythique qui n'a plus grand-chose à voir avec le « *problème basque* ». *Une cause qui perd un peu plus ses acteurs, militants ou associations culturelles, et son influence, à chaque nouveau meurtre d'Iparretarrak.*

PHILIPPE BOGGIO.

ÉDUCATION

Trente mille candidats au métier d'instituteur

La cote du métier d'instituteur serait-elle en hausse ? Plus de trente mille personnes se sont inscrites pour subir les épreuves des concours de recrutement qui vont avoir lieu en septembre dans chaque département, et qui offrent au total cinq mille huit cents postes. Le ministère de l'éducation nationale, qui avait lancé en juillet une campagne de promotion pour cette carrière, souligne la nette augmentation du nombre des candidats puisque, en 1986, ils n'avaient été que dix-neuf mille trois cent neuf à s'inscrire aux concours pour cinq mille postes.

La décision de repousser la limite d'âge pour se présenter — à quarante ans au lieu de trente ans — a sans doute également favorisé les candidatures. Cette limite est reculée d'une année par enfant à charge et elle est supprimée pour les femmes ayant élevé trois enfants ou plus et pour les femmes célibataires ayant au moins un enfant à charge. L'exigence du diplôme universitaire (niveau bac + 2) a même été supprimée pour les femmes ayant élevé au moins trois enfants. Le métier d'instituteur s'ouvre donc à un public plus âgé, et en particulier aux mères de famille dont les enfants sont déjà grands.

Mais l'attrait pour ce métier reste tempéré par son faible niveau de rémunération : 5 671 francs par mois en première année d'école normale ; 10 590 francs en fin de carrière. Et si les candidats sont cette année plus nombreux, les disparités entre départements restent importantes : neuf cent cinquante inscrits pour cent soixante postes à Paris ; deux mille quatre cents inscrits pour quatre cent quarante-deux postes dans le Nord - Pas-de-Calais ; près de huit cents inscrits pour soixante-quinze postes dans les Alpes-Maritimes ; mais seulement trois cent cinquante-cinq inscrits pour deux cent soixante postes offerts dans la Seine-et-Marne.

Ph. Be.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Madonna au parc de Sceaux

La grande allumeuse

Cheveux coupés court, blond platine, sourcils noirs, rouge aux lèvres, elle descend rapidement le gigantesque escalier qui tient la scène de long en large. Hurlements. Ils sont quatre-vingt mille à lui faire face. Et ça n'a pas l'air de lui faire peur. En trente secondes, elle a déjà négocié deux triples axels, trois vols planés, un grand écart. Maintenant, elle est à genoux. Il ne va pas lui falloir plus longtemps pour mettre son public dans la même position.

BOTTINES et bas résille, à peine vêtue d'une guêpière, ignorant les lois du *teasing*, d'entrée Madonna montre le haut et le bas. La suite du concert consistant à habiller la guêpière de diverses fanfreluches selon les ambiances voulues par les chansons. C'est le syndrome de la poupée Barbie. Sauf que là-bas, au loin, la poupée en question a du répondant. Du caractère, comme on dit. Et la distance laisse à l'imagination le soin d'évaluer les formes que pointe le décolleté. « Why She's Hot » titrait le *Time* en couverture il y a deux ans. Aux plus pragmatiques, les deux écrans géants qui entourent la scène donnent des précisions en la matière par vues plongeantes interposées. La Madonne a perdu quelques kilos et gagné quelques muscles. On ne lui en veut pas. L'image pulpeuse qui a décomplexé l'Amérique, qui avait un trop-plein de calories à perdre, est en voie de sophistication. Et Madonna en odeur de sainteté.

Madonna Louise Veronica Ciccone, épouse devant Dieu de Sean Penn – et en instance de divorce, – est la star des années 80. Et elle ne l'a pas volé. Les deux cent quarante mille personnes qu'elle a réunies les 18, 19 et 20 août au stade de Wembley, près de Londres, peuvent en témoigner. Ça ne tient pourtant pas aux vingt-cinq millions d'albums qu'elle a vendus en quatre ans – huit cent mille exemplaires de *True Blue* en France. Non, ce qu'elle a à vendre, Madonna, c'est elle. Ni une chanteuse, ni des chansons, mais un personnage. Et c'était d'autant plus clair au cinéma, où elle a fait merveille dans *Recherche Susan désespérément*, avant de faire misère dans *Shanghai Surprise* en partageant avec son acteur de mari la vedette d'un bide retentissant. Dans le premier, elle touchait à l'os de sa personnalité ; dans le second, elle était supposée composer.

La chanteuse est limitée, encore qu'elle ait fait de rapides progrès, mais, de toute façon, les choristes qui la soutiennent sur scène sont là pour pallier les lacunes. Les chansons sont des rengaines adolescentes qui ne cassent pas trois pattes à un canard, sinon qu'elles doivent leur succès au matraquage qui en est fait sur les ondes planétaires. Toujours sur le même modèle, on en a entendu une, on les connaît toutes.



Le personnage, en revanche, provoque la fascination. Une fascination qui s'exerce, on le sait, sur un public tout azimut, féminin comme masculin, des enfants aux grands-parents. Chacun y trouve son compte. Les garçons la désirent, les filles s'identifient. Elle cristallise tous les clichés de la starification. C'est d'abord l'histoire de sa vie : fille aînée d'une famille nombreuse, la perte de sa mère quand elle a sept ans, une belle-mère marâtre, un père qui la délaisse, et son arrivée à New-York avec 35 dollars en poche. *« Je ne connaissais personne, j'ai dit au taxi de m'emmener au centre du monde. Il m'a déposée à Times Square. »* Elle avait alors dix-sept ans. Sept ans plus tard, elle était au sommet. Vrai ou faux, c'est la version officielle et le symbole toujours payant de la *self-made woman* de cé côté du rêve américain.

Ce sont aussi une attitude de vie et un comportement au débotté qui passent par la provocation : la boucle d'un ceinturon porté en 1975 et qui annonçait « *Boy toy* » (jouet de garçon) ; une bretelle qui tombe négligemment lors d'une remise de trophées sur MTV, devant dix-huit millions de téléspectateurs, et que Bette Middler relèvera ironiquement en la présentant : *« Voilà une jeune fille qui s'est hissée au sommet avec ses bretelles de soutien-gorge »* ; ou encore ses déclarations à l'emporte-pièce à propos, notamment, des crucifix dont elle s'affublait : *« Je les aime parce qu'il y a une homme nu dessus. »* Ça ressemblait à s'y méprendre à Marilyn, répondant « *Chanel nº 5* » quand on lui demandait avec quoi elle dormait. Madonna, c'est tout à coup le poster de Marilyn qui se décroche du mur pour réveiller la légende et rallumer les fantasmes. *« C'était une victime, pas moi*, a-t-elle dit à une journaliste de *Cosmopolitan*. *Je sais ce que je fais et ce que je veux. Si je tombe dans des pièges ou si je fais des erreurs, ce sont les miennes. Pas celles de Marilyn Monroe. »* Les erreurs, peut-être, mais les clins d'œil et les poses...



CLAUDE GASSIAN

Et puis il y a les photos prises dans le plus simple appareil avant ses débuts discographiques, et qui ressortent régulièrement dans les revues de charme. La vidéocassette d'un film porno qui a été saisie. Ses amours tumultueuses avec son mari, qui passe son temps à cogner sur les journalistes et les photographes, et qui vient d'être condamné à un an de prison ferme pour récidive. Leur divorce qui traîne depuis des mois et alimente les gazettes américaines : un jour ils s'aiment passionnément, le lendemain pas du tout, le suivant à la folie. Cette fois, c'est au couple Taylor-Burton que l'on pense. Toujours à la lisière du scandale, elle est à chaque fois sauvée par le gong. C'est à Sean Penn que l'Amérique bien-pensante en veut, un voyou dont elle devrait se séparer. Et la pauvre petite qui n'a plus de vie privée, toujours traquée par les paparazzi !

Autour des rondeurs de Madonna, il y a un univers de mythes, un air de ne pas y toucher et une vulgarité assumée. Il y a de la garce qui sommeille, et quand, sur scène, elle chante une romance, le cœur brisé par un homme et le regard qui pleure, on sait bien qu'à la prochaine chanson, une fois les larmes bues, ce sera un autre qui trinquera pour le premier. Voilà sa force : sa fausse vulnérabilité. Elle venge les femmes, et les hommes sont prêts à tomber dans ses pièges en connaissance de cause. *« Je ne pourrais pas avoir ce succès sans être un sex-symbol*, dit-elle dans le programme officiel qui est vendu à ses concerts. *Je suis sexy, c'est comme ça. C'est l'essence de ma personnalité. Je pourrais me recouvrir entièrement d'un sac, mais ma voix passerait au travers. Et elle est sexy. »*

Sa façon de donner

En la voyant sur scène, on comprend le phénomène Madonna, l'impact qu'elle a sur les foules. On est d'accord avec les gamines entre dix et quinze ans qui hurlent habillées comme elle, on est complice avec les grands-mères qui se dandinent, on est en compétition avec chaque homme à qui elle fait mine de s'adresser personnellement. Ramassant une petite culotte lancée sur scène : *« Arrêtez d'envoyer des sous-vêtements ! D'abord ils ne sont pas à ma taille, et ensuite je n'en porte pas. »* CQFD. C'est moins ce qu'elle donne que sa façon de le donner. Et, même si l'on se croyait peu concerné, on est preneur.

Son show est une véritable autoroute. A l'américaine, sans arrêt au péage, et elle est seule au volant. En une heure et demie, elle enchaîne quinze chansons qui sont autant de tubes dont on se surprend à connaître même les titres sans pourtant les avoir jamais mis sur sa platine : de *Open Your Heart* à *La Isla Bonita* en passant par *True Blue*, *Papa Don't Preach*, *Material Girl*, *Like A Virgin*, *Into The Groove*, et le tout dernier, *Who's That Girl*, qui est aussi le titre du film dont elle est la vedette et qui sortira sur les écrans français en décembre.

Derrière elle, ça joue. Ça joue même bien mieux et plus finement qu'on ne l'imaginait. Ils sont sept musiciens, trois choristes et autant de danseurs – dont le gamin extraordinaire qui joue dans le clip de *Open Your Heart*, réalisé par Jean-Baptiste Mondino. Mais c'est sur elle que tout repose, sur elle que les regards sont vissés. Pas de démesure dans la mise en scène, juste des projections de diapos et des éclairages sans recherche. Elle est partout, remuante et sexy, aguicheuse et ludique, dansant bien et occupant l'immense espace comme personne, tour à tour en « mafiosette », en robe sixties bleue ou flamenco rouge, ou affublée de lunettes papillon et d'un chapeau à fleurs ridicule.

A la voir allumer, dans tous les sens du terme, les quatre-vingt mille personnes qui l'acclamaient chaque soir à Wembley, on se disait que la poupée était vraiment gonflée. Madonna est une vraie star.

ALAIN WAIS.

★ Le 29 août au parc de Sceaux ; le 31 à Nice. Disques chez WEA.

Autour des concerts

CENT MILLE spectateurs ayant payé d'avance leur droit d'entrée assisteront samedi 29 août au parc de Sceaux au concert de Madonna, ou plutôt à la *« revue de Broadway dans un stade »*, selon la définition des organisateurs qui insistent sur le show à l'américaine présenté par la nouvelle star du rock.

Jamais spectacle d'un jour n'aura coûté aussi cher : 600 000 F pour la location du parc, 3 millions pour l'aménagement de celui-ci (électricité, bureaux, clôtures, sanitaires) et 750 000 dollars pour la chanteuse et son équipe. Celle-ci amènera avec elle dix autobus, vingt semi-remorques de matériel et logera dans quatre-vingts chambres d'un Holiday Inn. Enfin, cinq cents personnes recrutées par les organisateurs français (Jean-Claude Camus, Gilbert Coulier et Pascal Bernardin) assureront le service d'ordre et assisteront les techniciens américains. Deux jours plus tard, la même opération sera renouvelée au stade de l'Ouest, à Nice, avec cinquante mille fans attendus, un coût moindre et 400 000 dollars pour Madonna.

Depuis quelques années, l'escalade financière des stars du rock n'a plus de limite : celles-ci savent que, passé le stade de la nouveauté, le sol n'est pas solide sous leurs pieds et qu'elles peuvent être victimes d'un mauvais album ou d'une saturation du marché. C'est ainsi que la dernière tournée de David Bowie a été un fiasco et que Dépêche Mode a fait perdre 1 million de francs en quatre concerts aux promoteurs français. Jouant démesurément la carte de l'inflation, les Américains fragilisent les producteurs français, qui, les uns après les autres, déposent leurs bilans. Après Albert Koski, principal organisateur des concerts rock dans les années 70, c'est au tour de Thierry Suc (dernière opération : David Bowie) et de Jackie Lombard de rencontrer de graves difficultés financières tandis que d'autres « tourneurs » sont mis sur la touche par incapacité à suivre la surenchère.

Promoteur, dès 1962 au Palais des sports, des spectacles de Gene Vincent — le premier archétype du chanteur de rock vêtu de cuir noir et exhibant une chaîne d'argent, — Jean-Claude Camus a organisé en collaboration avec Gilbert Coulier et Pascal Bernardin le concert de Bob Marley au Bourget, celui de Supertramp au parc de Sceaux et, l'année dernière, les tournées en France de Sting, Prince, Dépêche Mode, Barclay, James Harvest et Frankie goes to Hollywood. *« Les concerts de rock ne se conçoivent pas longtemps à l'avance »*, dit Jean-Claude Camus, qui, en dehors de Madonna et de deux prestations de Bob Dylan accompagné par le groupe de Tom Petty, les 7 et 8 octobre à Bercy n'a rien inscrit sur son calendrier pour cette nouvelle saison. Pour Camus, Coulier et Bernardin, le rock, c'est d'abord affaire de plaisir et de prestige. Car pour une opération Madonna orchestrée comme un événement et qui va rapporter de substantiels bénéfices, combien de concerts montés comme des superproductions permettent à peine à l'organisateur français de rentrer dans ses frais ? C'est pourquoi les spectacles de variétés constituent l'activité principale de l'équipe Camus-Coulier-Bernardin : en septembre, Johnny Hallyday à Bercy (il reste actuellement la valeur d'une salle à louer sur douze représentations prévues) ; en novembre prochain, France Gall au Zénith (la bonne marche de la location a permis d'ouvrir une semaine de prolongation).

A Paris, Madonna donnera une partie de la recette (500 000 F) à une fondation pour la recherche sur le SIDA. Un geste qu'elle a déjà accompli en juin dernier après un concert au Madison Square Garden de New-York et qui rejoint les bonnes intentions des autres stars du rock dans la lutte contre le SIDA ou le cancer, pour l'aide au tiers-monde ou au profit d'Amnesty International : en 1986, sur le seul territoire hexagonal, deux cent trente-cinq concerts à but humanitaire ont ainsi été organisés, soit 9 % de plus qu'en 1985.

CLAUDE FLÉOUTER.

THÉATRE

La rentrée théâtrale

Profession tout risque

COMME chaque année, le Festival d'automne lance la saison théâtrale, le 5 septembre. Plus tôt que d'habitude, mais avec une reprise, Jeanne Moreau dans *le Récit de la servante Zerline*, qui passe des Bouffes du Nord à l'Atelier. Dans un spectacle fait pour, Jeanne Moreau a parfaitement réussi son come-back. Elle jouait quitte ou double, elle a gagné. C'était plus risqué que Belmondo revenant sur scène dans *Kean*, même si les Bouffes du Nord et l'Atelier sont plus petits que Marigny. La taille des théâtres est fonction de ce que l'on y joue. Si on se trompe, c'est le flop. Ici, dans les deux cas, on a pu vérifier qu'une vraie star est une vedette qui a pris le temps de se faire un public, et a su le garder en état d'attente, d'espoir, fidèle quelles que soient les circonstances.

Les goûts des spectateurs sont heureusement multiples. Jeanne Moreau offre soixante-quinze minutes d'intensité et de dépouillement, Belmondo, quatre heures de panache. Son triomphe n'a pas été une surprise, d'autant qu'il est mis en scène par le champion Robert Hossein, qui se prépare à pulvériser ses propres records. Il monte *l'Affaire du courrier de Lyon*, histoire d'une fameuse erreur judiciaire, tout au moins d'une culpabilité douteuse. Les spectacteurs seront appelés à voter, à jouer les jurés. Un jeu qui peut ne pas être sans danger, même si les héros sont morts depuis longtemps.

Rival de Robert Hossein en nombre de spectateurs, Jérôme Savary fait très bonne figure avec *Cabaret* à Mogador. Ce n'est pas si évident avec un titre rendu célèbre par un film-culte, un spectacle sans vedettes, et un genre, la comédie musicale, censée avoir mauvaise presse en France. Mais Savary a su apporter la touche de poésie naïve qui fait défaut sur Broadway, il a soigné son travail comme rarement. Et il a trouvé Ute Lemper.

Seconde constatation : la cohérence d'une distribution d'un texte, d'un lieu, peut remplacer un nom «porteur». Exemple : *Conversations après un enterrement*, première pièce d'une inconnue, Yasmina Reza ; avec de très bons comédiens, dont le plus célèbre était Jean-Paul Roussillon. Et ça a été la révélation de la saison dernière. Personne ne s'y attendait. Les acteurs avaient pris des engagements, sinon le spectacle serait toujours à l'affiche.

Avantage d'une production privée, quand elle marche, bien entendu. Les établissements des différents secteurs subventionnés doivent justifier d'un volant d'activités. Ils accumulent créations, coproductions, invitations. Frénésie qui engendre un déséquilibre dangereux. D'autant plus que, faute des moyens suffisants pour assumer la surprogrammation, souvent, les recettes financent les créations venues de l'extérieur. Elles vont au déficit obligé, parce que, coincées entre deux autres spectacles, les représentations sont limitées ainsi que le prix de places. Les subventions étant censées compenser.

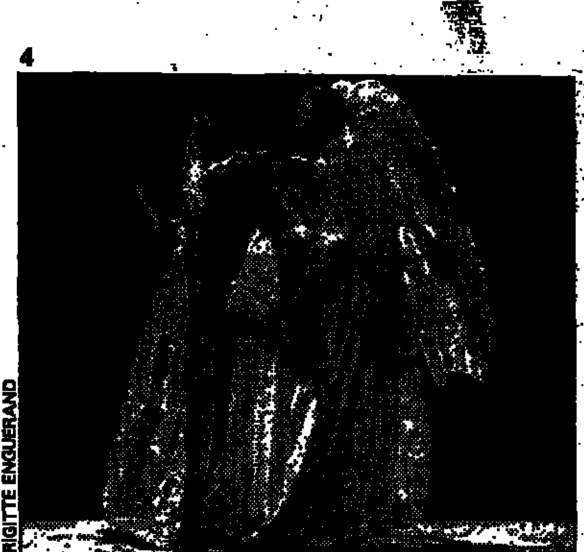
Les grandes institutions négocient avec les grandes salles. Le Théâtre de la Ville coproduit les spectacles Brecht par Georges Lavaudant, au TNP, qui installe en 1988 Claude Brasseur et *Georges Dandin* à Mogador, salle privée, comme le Théâtre de Paris, où Marcel Maréchal (Théâtre national de Marseille) présente son *Capitaine Fracasse*.

Les grandes institutions servent à faire des grands spectacles. Où, sinon à Chaillot, aurait-on pu monter la version intégrale du *Soulier de satin ?* Mais si l'on n'est pas Vitez, mieux vaut ne pas tenter une telle aventure. De même si l'on n'est pas Chereau, mieux vaut ne pas monter *Platonov* avec de jeunes comédiens. Si l'on n'est pas Ariane Mnouchkine, mieux vaut ne pas essayer de raconter l'épopée de notre temps... Ils font partie de ceux qui demeurent eux-mêmes en toute circonstance, donc rien de ce qu'ils font ne laisse insensible.

Pourtant, le public ne les considère pas comme des stars. Selon l'enquête menée par le ministère de la culture, les spectateurs se décident d'abord sur le nom des comédiens. Ce n'est pas faire injure à Jean-Pierre Vincent que de reconnaître l'importance de Didier Sandre et d'André Marcion dans sa mise en scène du *Mariage de Figaro*, la saison dernière à Chaillot. Et il est bien évident que l'incroyable succès d'*Elvire Jouvet* est dû à la présence et à la personnalité de Philippe Clévenot... Et quand on annonce Zouc, en novembre au Bataclan, on n'a pas besoin d'en dire plus...

COLETTE GODARD.







1. – Luca Ronconi ;
2. – *Hamlet Machine*, de H. Müller, mise en scène de Bob Wilson ;
3. – David Warrilow ;
4. – Ludmila Mikaël, Aurélien Recoing dans *le Soulier de satin* ;
5. – Jeanne Moreau dans *le Récit de la servante Zerline*.

Nos favoris

Le Récit de la servante Zerline

□ Rencontre au sommet du théâtre européen : le metteur en scène allemand Klaus Michael Grüber offre à Jeanne Moreau l'un de ses plus beaux, de ses plus émouvants rôles, celui d'une servante qui, en une heure et quinze minutes, fera le récit d'une vie insensée. Une reprise au milieu d'une tournée justement triomphale dans le monde entier.

★ *Le Récit de la servante Zerline.* D'après Hermann Broch. Du 5 septembre au 8 novembre. Théâtre de l'Atelier. Tél. : 46-06-49-24.

Le Soulier de satin

□ Le pari gagné du dernier Festival d'Avignon. Onze heures de spectacle (en deux parties ou intégralement), dans les costumes et les décors magnifiques de Yannis Kokkos, les lumières chaudes de Patrice Trottier, sous la houlette d'Antoine Vitez, qui s'empare des mots de Claudel pour un voyage d'une simplicité et d'un lyrisme rares dans une œuvre immense.

★ *Le Soulier de satin.* Avec Ludmila Mikaël, Robin Renucci, Jany Gastaldi et Didier Sandre. Du 6 novembre au 20 décembre. Théâtre national de Chaillot. Tél. : 47-27-81-15.

La vogue allemande

□ Bob Wilson devient quasiment pensionnaire de la maison de la culture de Bobigny – dont les espaces lui conviennent, et où la saison commence avec deux metteurs en scène allemands : Hans Peter Cloos monte *le Radeau de la mort*, de Harald Müller – du 13 octobre au 15 novembre, – et Matthias Langhoff *la Dernière Bande*, de Beckett, avec Serge Merlin, du 20 octobre au 20 novembre.

Quant à Bob Wilson, il vient avec un spectacle allemand : *Quartett*, de Heiner Müller, en attendant la superproduction du mois de mars, avec l'Opéra *le Martyre de saint Sébastien*, costumes d'Yves Saint Laurent.

Mais d'abord, toujours en banlieue chic, Bob va à Nanterre avec son deuxième spectacle de Heiner Müller, *Hamlet Machine*, en anglais, avec ses élèves américains...

★ *Quartett*, du 4 au 9 décembre à la maison de la culture de Bobigny. Tél. : 48.31.11.45.

★ *Hamlet Machine*, du 1er au 10 octobre à Nanterre, Théâtre des Amandiers. Tél. : 47-21-18-81.

Luca Ronconi

□ Luca Ronconi revient à Paris après une trop longue absence. Rien au théâtre depuis *Utopia*, au Parc floral, pour le Festival d'automne, qui a réussi à le convaincre de mettre en scène *le Marchand de Venise* avec la Comédie-Française. Le spectacle se donne à l'Odéon – où Ronconi avait fait construire une maison de vingt pièces pour son spectacle *XX*. Mais ses conceptions scénographiques ont évolué.

Bien qu'il se retrouve dans les violences et les ambiguïtés du théâtre élisabéthain, Ronconi aborde pour la première fois Shakespeare. Et il présente, de plus, à Nanterre, *la Serva amorosa*, de Goldoni, avec ses acteurs italiens, et *Amor nello specchio*, avec ses élèves.

★ *Le Marchand de Venise*, du 9 novembre au 14 janvier, à l'Odéon. Tél. : 43-25-70-32.

★ *La Serva amorosa*, du 12 au 16 octobre ; *Amore nello specchio*, du 17 au 21 novembre, à Nanterre, Théâtre des Amandiers. Tél. : 47-21-18-81. Et Festival d'automne. Tél. : 42-96-96-94.

David Warrilow

□ Inquiétant « peupleur d'espace, bonimenteur forcené de *l'Hypothèse* » à Avignon, David Warrilow nous a tant envoûtés que lorsque Mortin a hurlé entre les murs nus des Pénitents blancs : « *L'auteur, où se trouve l'auteur ?* », le sol s'est dérobé, les mots se sont cognés au grand silence...

Après Avignon, David Warrilow – produit par la maison de la culture de Bobigny – vient à la Bastille.

★ *L'Hypothèse*, de Robert Pinget, mise en scène de Joël Jouanneau, du 15 septembre au 13 octobre à la Bastille. Tél. : 43-57-42-14.

En vedettes

□ Delphine Seyrig continue son investigation systématique du répertoire anglo-saxon. Après Beckett, Pinter, elle a choisi cette année un auteur anglais à succès, Alan Ayckbourn, dont la dernière pièce, *Un jardin en désordre*, vient d'être adaptée par Jean-Claude Carrière. Au côté d'Henri Garcin et sous la direction de Stuart Seide, elle sera, certainement pour de longs mois, Susan, une femme simple emportée par le rêve, la fantaisie et la folie.

□ Remise en selle et en scène par Roger Planchon pour le rôle de Frosine dans *l'Avare*, Annie Girardot, réconciliée avec le théâtre et le public, sera la partenaire d'Odette Joyeux, que l'on n'avait pas vue au théâtre depuis presque trente ans pour la dernière pièce de Christian Guidicelli, dont le roman *Station balnéaire* a reçu l'an passé le prix Renaudot. Une veuve forte en gueule et une institutrice à la retraite se rebellent contre le désespoir de la vieillesse et retrouvent leur *Première jeunesse*.

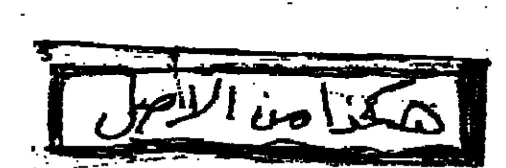
★ *Un jardin en désordre*, d'Alan Ayckbourn. A partir du 25 septembre. Théâtre de la Renaissance. Tél. : 42-08-18-50.

★ *Première jeunesse*, de Christian Guidicelli. Mise en scène de Jean-Marc Grangier. A partir du 25 septembre. Théâtre La Bruyère. Tél. : 48.74.76.99.

Delphine et Corinne Seyrig dans *Letter's Home*

Odette Joyeux

Annie Girardot



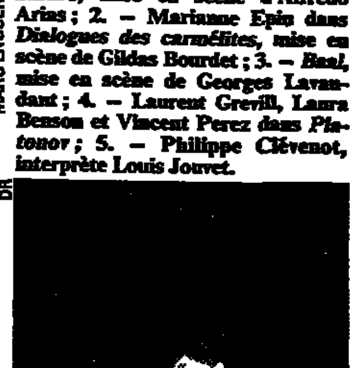
premiers rendez-vous











1. – *Le Jeu de l'amour et du hasard*, mise en scène d'Alfredo Arias ; 2. – Marianne Epin dans *Dialogues des carmélites*, mise en scène de Gildas Bourdet ; 3. – *Baal*, mise en scène de Georges Lavaudant ; 4. – Laurent Grevill, Laura Benson et Vincent Perez dans *Platonov* ; 5. – Philippe Clévenot, interprète Louis Jouvet.



MARC ENGUERAND – J.-L. MANAUD/ENGUERAND – BARTI/ENGUERAND – DR

Théâtre du Soleil

□ C'est au début du mois d'octobre que le Théâtre du Soleil ouvre sa Cartoucherie, avec son nouveau spectacle *l'Iliade ou l'Inde de leurs rêves*, d'Hélène Cixous.

Depuis longtemps, Hélène Cixous et Ariane Mnouchkine se sont laissées envoûter par ce fabuleux continent. Mais chez elles, il ne ressemble pas à celui du Mahabharata. Ce n'est pas dans les fastes d'une culture porteuse de légendes qu'elles vont chercher la théâtralité. Mais elle est présente, et les fastes aussi.

Ce qu'elles veulent, c'est retracer l'histoire contemporaine. Elles avaient d'abord pensé à construire leur récit autour du personnage d'Indira Gandhi. Mais il aurait fallu l'étaler sur plusieurs soirées. Alors elles se sont limitées à ce qui s'est passé avant : entre 1937 et 1948, la dernière étape de la lutte pour l'indépendance, la guerre fratricide qui accompagne la formation de deux grandes nations, l'Inde et le Pakistan.

Cette sélection a été réalisée par Colette Godard, Olivier Schmitt et Odile Quirot.

Nos espoirs

Baal et Dans la jungle des villes

□ Après *Maître Puntila et son valet Matti*, Georges Lavaudant visite à nouveau Bertolt Brecht pour deux œuvres de jeunesse, hantées par l'ombre de Rimbaud. Il signe deux spectacles forains et violents, poétiques et sauvages, servis par l'épaisseur et le lyrisme d'André Marcon.

★ *Baal et Dans la jungle des villes*. Avec André Marcon et François Marthouret. Du 2 octobre au 14 novembre (en alternance). Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77.

Elvire Jouvet 40

□ Son interprétation du rôle du maître Louis Jouvet a valu à Philippe Clévenot le molière du meilleur acteur de l'année. Ce n'est que justice pour ce comédien exceptionnel, qui trouve là un rôle à sa mesure. La reprise du spectacle à Paris, après une tournée en France et en Amérique latine, est une chance à ne pas rater.

★ *Elvire Jouvet 40*. Mise en scène de Brigitte Jacques. Du 20 octobre au 5 décembre. Théâtre de l'Athénée. Tél. : 47-42-67-27.

Les Petits Pas

□ Encore une reprise de qualité : l'avant-dernier spectacle de Jérôme Deschamps avec ses comédiens favoris rejoints par de vieux, parfois très vieux, professionnels du spectacle, pour une comédie amère, drôle, bouleversante.

★ *Les Petits Pas*. Mise en scène de Jérôme Deschamps. Du 26 novembre au 23 décembre. Théâtre des Bouffes-du-Nord. Tél. : 42-39-34-50.

Travaux d'acteurs de l'école des Amandiers de Nanterre

□ Après deux années de travail, les dix-neuf comédiens et comédiennes de l'école des Amandiers présentent trois spectacles en alternance : *Platonov*, de Tchékhov, mis en scène par Patrice Chéreau, qui a révélé les talents de Laurent Grevill et Laura Benson, *Penthésilée* et *Catherine de Heilbronn*, de Kleist, mis en scène par le directeur de l'école, Pierre Romans, où l'on a remarqué Marianne Cuau, Catherine Bidaut, Aurelle Doazan et Vincent Parez. Trois des beaux moments du dernier Festival d'Avignon.

★ *Travaux d'élèves de Nanterre*. En alternance du 18 septembre au 31 octobre. Théâtre des Amandiers. Tél. : 47-21-18-81.

Le Jeu de l'amour et du hasard

□ Une délicieuse miniature croquée par Alfredo Arias et sa ménagerie de singes, chimpanzés, orangs-outangs. Démangeaisons de l'amour, démangeaisons tout court. Marivaux sucré et pervers.

★ *Le Jeu de l'amour et du hasard*. Avec Marilu Marini et Facundo Bo. A partir du 11 septembre pour 50 représentations. Théâtre Edouard VII. Tél. : 47-42-57-49.

L'Eloignement

□ Un nouveau rôle sur mesure pour la nouvelle star des planches et de l'écran Pierre Arditi qui interprète aux côtés de Macha Méril la denière pièce de Loïch Bellon.

★ *L'Eloignement*. Mise en scène de Bernard Murat. A partir du 12 septembre. Théâtre de la Gaîté-Montparnasse. Tél. : 43-22-16-18.

Hello and goodbye

□ Deux jeunes comédiens que l'on aime beaucoup, Myriam Boyer et Jacques Bonnaffé, unis pour interpréter la dernière pièce du Sud-Africain Athol Fugard, adaptée par Pierre Laville.

★ *Hello and goodbye*. Mise en scène de John Berry. Du 23 septembre au 14 novembre. Nouveau Théâtre Mouffetard. Tél. : 43-31-11-99.

Dialogues des carmélites

□ C'est l'année Bernanos. Après Maurice Pialat *(Sous le soleil de Satan)* et Thierry Fortineau *(lire l'encadré « Et toujours »)*, Gildas Bourdet met en scène les comédiens français. Etrange face-à-face entre le metteur en scène, à peine sorti du bar glauque des *Crachats de la lune*, et l'énigme de la foi. Plus qu'à l'héroïsme, Bourdet s'attache à décrire la peur de Blanche (Marianne Epin) sur fond de Révolution française.

Et toujours

□ *Caberet*, d'après les nouvelles de Christopher Isherwood, adaption et mise en scène de Jérôme Savary, musique de John Kander. Avec Ute Lemper, Yann Babilée, Michel Dussarat, Jacqueline Danno et Gérard Guillaumat. Théâtre Mogador. A partir du 11 septembre. Tél. : 42-85-28-80.

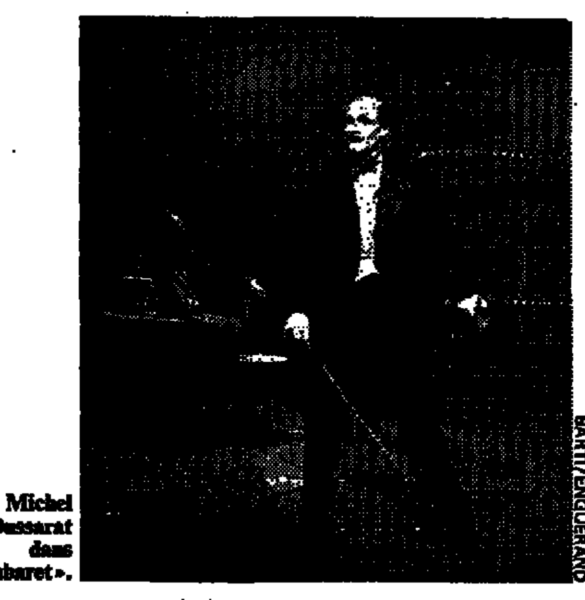
□ *Double mixte*, de Ray Cooney. Mise en scène de Pierre Mondy. Avec Christian Clavier et Marie-Anne Chazel. Théâtre de la Michodière. Tél. : 47-42-95-22.

□ *Le Journal d'un curé de campagne*, de Georges Bernanos. Mise en scène de Pierre Bourgeat avec Thierry Fortineau. Théâtre de la Potinière. Tél. : 42-61-44-16.

□ *Kean*, d'Alexandre Dumas. Adaptation de Jean-Paul Sartre. Mise en scène de Robert Hossein. Avec Jean-Paul Belmondo. Théâtre Marigny. Tél. : 42-56-04-41.

□ *Léopold le bien-aimé*, de Jean Sarment. Mise en scène de Georges Wilson. Avec Suzanne Flon et Jacques Dufilho. A partir du 18 septembre. Théâtre de l'Œuvre. Tél. : 48-74-42-52.

□ *La Vie offerte*, spectacle poétique. Avec Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault. A partir du 15 septembre. Théâtre du Rond-Point. Tél. : 42-56-70-80.



Michel Dussarat dans « Cabaret ».

BARTI/ENGUERAND

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

ANTONIN ARTAUD. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 11 octobre.

VOIES DIVERSES. Acquisitions récentes du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines, r.-de-ch., mezzanines. Jusqu'au 30 août.

NOUVELLES TENDANCES : Les avant-gardes de la fin du XXe siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

ILES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 21 septembre.

PAUL OUTERBRIDGE. Galerie du Forum, r.-de-ch. Jusqu'au 13 septembre.

HUGH FERRISS : METROPOLIS. Dessins d'architecture. CCI. Jusqu'au 14 septembre.

IL CORSO DEL COLTELLO. Claes Oldenburg ; Coosje Van Bruggen ; Franck O. Gehry. Forum. Galeries contemporaines. Jusqu'au 5 octobre.

L'AFRIQUE ET LA LETTRE. Panorama de cinquante systèmes d'écritures ou symbolismes graphiques. BPI. Jusqu'au 31 août.

Musées

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

CHARLES MATTON. Centre national de la photographie. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-30-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 14 septembre.

LES PRIMITIFS ITALIENS DU MUSÉE FRESCH D'AJACCIO. Jusqu'au 5 octobre. ORNEMANISTES DU XVe AU XVIIe SIÈCLE, gravures et dessins de la collection Edmond de Rothschild. Jusqu'au 21 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, face au pont Royal (42-60-39-26). De 9 h 45 à 17 h.

PICASSO VU PAR BRASSAI. Musée Picasso (42-71-25-21). Sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 septembre.

PARIS 37. Cinquantenaire de l'exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 30 août.

L'ART INDÉPENDANT. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

KALTEX EN CHINE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

LUCIANO FABRO. Etat ; JOHN ARMLEDER. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 septembre.

LA MARINE DE 1937 ; OCÉANS DES HOMMES. Musée de la marine. Palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 septembre.

IMAGES DE JARDINS. Musée national des monuments français, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15). Jusqu'au 1er octobre.

L'INVITATION AU VOYAGE. Autour de la donation Louis-Vuitton. Jusqu'au 30 août ; GILBERT LESSER. Affiches de théâtre. Jusqu'au 31 août. Musée des arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Du mercredi au samedi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F.

RARES AFFICHES 1900 des collections du musée. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 18, rue Buffon (43-36-14-41). Entrée : 25 F. De 11 h à 18 h 30 ; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR, 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

PARIS. COUTURE ANNÉES 30. Palais Galliera. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 septembre.

FABERGÉ, orfèvre à la cour des tsars. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (45-62-39-94). Jusqu'au 31 août.

MARBRES DE RODIN. Collection du musée. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

MERKADO. Centre bicentre. Jardin du musée. Jusqu'au 14 septembre.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

FIGURES D'UN TEMPS : LA IIIe RÉPUBLIQUE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

LE MARAIS. Mythe et réalité. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

ÉLÉPHANTILLAGES. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

ZOLA PHOTOGRAPHE. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 août.

ILS S'EXPOSENT ! Les mécaniciens de l'imaginaire. Jusqu'au 30 août. LA LUMIÈRE DÉMASQUÉE. Jusqu'au 2 novembre. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

MERMOZ. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (45-66-13-65). Jusqu'au 5 septembre.

PEINTURES POPULAIRES DU SÉNÉGAL. SOUWERES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 14 septembre.

PROJETS DE DUFY POUR LA FÉE ÉLECTRICITÉ. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 septembre.

DIEUX ET DÉESSES. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

Centres culturels

CORBU VU PAR. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 novembre.

COUP DE MISTRAL A MARSEILLE. Un été pour les arts plastiques. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Jusqu'au 25 septembre.

KENZO TANGE, 40 ans d'urbanisme et d'architecture. École nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 septembre.

RAYMOND QUENEAU, REGARDS SUR PARIS. Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli. Tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 9 h 30 à 18 heures. Entrée gratuite. Jusqu'au 30 septembre.

LABOUREUR. Peintre graveur. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Jusqu'au 6 septembre.

LE MUSÉE D'IXELLES A PARIS. Centre Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Tous les jours de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

JEAN MESSAGIER, rétrospective 1937-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 septembre.

9 SCULPTEURS CANADIENS EN TOSCANE. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine. Sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

LE PEINTRE DEVANT SON MIROIR. 222 autoportraits. Collection Gérald Schürr. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf dimanche et lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

AUDUBON, sa vie, son œuvre. Pavillon des arts du Parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). Jusqu'au 6 septembre.

ÆTHIOPIA, VESTIGES DE GLOIRE. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Jusqu'au 3 octobre.

En région parisienne

BRETIGNY-SUR-ORGE. Dedans, dehors, propositions VI, Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 3 octobre.

EVRY. Pierre Tual. Jardins du conseil général d'Evry (64-97-23-34). Jusqu'au 31 août.

JOUY-EN-JOSAS. « Hommage à Ferrari ». Fondation Cartier pour l'art contemporain. 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Tous les jours, de 11 à 19 h. Les samedi et dimanche jusqu'à 21 h. Jusqu'au 31 août.

PONTOISE. Œuvres sur papier du Musée de Pontoise. Dessins et gravures du XXe siècle. Musée Tavet-Delecour, 4, rue Lemercier. Maximilien Luce, musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). Jusqu'au 13 septembre.

SÈVRES. Porcelaines de Sèvres au XXe siècle. Musée de céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Jusqu'au 31 août.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Vieira da Silva et Arpad Szenes. Musée Granet, place St-Jean-de-Malte. Jusqu'au 15 septembre : Mentor. Fondation Vasarely, 1, avenue Marcel-Pagnol. Jusqu'au 6 septembre ; Peter Klasen. Peintures 1960-1987. Présence contemporaine. Jusqu'au 30 août. Le retour au mur : Michelle de Launay. Musée des Tapisseries, 13, rue de la Molle (42-21-05-78). Jusqu'au 22 décembre.

ALBI. Rodin. Sculptures et aquarelles. Musée Toulouse-Lautrec (63-54-14-09). Jusqu'au 6 septembre.

ANGERS. Qu'est-ce qu'ils trament ? Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 30 septembre. Gleb. Peintures, tapisseries. Musée Jean-Lurçat, 4, boulevard Arago (41-87-41-06). Jusqu'au 30 août.

ANGOULÊME. Guy Le Meaux. Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte (45-92-34-10). Jusqu'au 26 septembre.

ANTIBES. Hans Hartung. Musée Picasso. Château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 15 septembre.

AUBUSSON. Le Corbusier, l'œuvre tissé. Musée départemental de la tapisserie (55-66-33-06). Jusqu'au 7 septembre.

AUTUN. Bourgogne médiévale. La Mémoire du sol. 20 ans de recherches archéologiques. Hôtel de ville. Salle de réunions. Jusqu'au 27 septembre.

AVALLON. Biennale de la sculpture : César, les trente dernières années de son œuvre. Salle Saint-Pierre, collégiale St-Lazare. Jusqu'au 14 septembre.

AVIGNON. Gilles Aillaud, Edouard Arroyo et le théâtre. Grande chapelle du Palais des papes. Jusqu'au 30 septembre. Ado Chale. Palais des Papes. Salle de théologie. Jusqu'au 30 août.

BAYONNE. Quand la religion inspirait les dessins. Musée Bonnat (59-59-08-52). Jusqu'au 1er septembre.

BELLAC. Vieira Da Silva. L'estampe. Maison des Vicaires (55-70-39-80). Jusqu'au 31 août.

BELLÊME. La piété populaire dans le Perche, de sainte Apolline à saint Sébastien. Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche. Sainte-Gauburge en Saint-Cyr-la-Rosière (33-73-48-06). Jusqu'au 1er novembre.

BERNAY. La Sculpture dans l'Eure. 1820-1914. Salle capitulaire de l'abbaye. Place de la République (32-43-49-11). Jusqu'au 13 septembre.

BILLY. Louis Neillot, splendeur des étés bourdonnais. Mairie (70-43-50-14). Jusqu'au 31 août.

BIRON. Design au Danemark 1950-1987. Au château (47-42-09-15 ; Maison du Périgord à Paris). Jusqu'au 25 septembre.

BLOIS. Tapisseries de Lurçat. Musée des beaux-arts. Château (54-74-16-06). Jusqu'au 6 septembre.

BORDEAUX. Mario Merz. CAPC. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 13 septembre ; « Italie, histoire d'une collection ». Musée et galerie des beaux-arts, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 1er septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Georges Noël : New-York/Paris, 1976-1987. Musée de Brou, salle capitulaire, 63, bd de Brou. Jusqu'au 15 septembre.

CAEN. Symbolique et botanique : le sens caché des tableaux de fleurs au dix-septième siècle. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 octobre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. Château-Musée. Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS. Auguste Rodin : le monument des bourgeois de Calais et ses photographes. Musée de Calais, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 15 septembre.

CANNES. Mario Prassinos. Rétrospective 1950-1970. La Malmaison, 47 La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 21 septembre.

CARCASSONNE. Chypre, la vie quotidienne sous les rois Lusignan. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-47-80-90). Jusqu'au 31 août ; Seattle style. 12 peintres du nord-ouest des Etats-Unis. Tours narbonnaises de la Cité. Jusqu'au 31 août ; François Bricq : Séquences-interférences-reflets. Musée des beaux-arts. 1, rue de Verdun (68-47-80-90). Jusqu'au 31 août.

CASE DE PENE. 68-86 : Made in France. Château de Jau, RN 117 (68-64-11-38). Jusqu'au 15 septembre.

CASTRES. Picasso chez Goya. Musée Goya, place de la République (63-59-92-44). Jusqu'au 29 août.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Henri Matisse. Pasiphaé, chant de Minos. Jusqu'au 4 octobre. Objets de verre : Dale Chihuly. Jusqu'au 20 septembre. Musée Matisse. Palais Fénelon (27-84-13-15).

CERET. Ben ; B. Pagès. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (68-87-27-76). Jusqu'au 15 septembre.

CHAMBORD. Œuvres de la Collection Maeght. Château (54-20-34-86). Jusqu'au 30 août.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES. Patrick Baillet. Musée Rimbaud. Le vieux moulin (24-33-31-64). Jusqu'au 13 septembre.

CHARTRES. Vlaminck : Le peintre et la critique. Musée des beaux-arts, 29, Cloître-Notre-Dame. (37-36-41-39) Jusqu'au 28 octobre.

CHATEAUROUX. Quatrième biennale de la céramique. Les cordeliers (54-27-26-31). Jusqu'au 31 août.

COLMAR. Alberto Magnelli. Musée d'Unterlinden (89-41-89-23). Jusqu'au 27 septembre.

DIEPPE. « Les éléphants sont parmi nous. » Château-musée de Dieppe. Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE. Luciano Castelli. Musée d'art contemporain. Avenue des Bains (28-59-21-65). Jusqu'au 28 septembre.

EVREUX. Jacques Poli. Musée de l'ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau (32-39-34-35). Jusqu'au 25 septembre.

FONTAINE-DE-VAUCLUSE. L'inclémence lointaine. (Manuscrits, livres, estampes de Braque, Giacometti, etc.) Musée Pétrarque, rive gauche de la Sorgue (90-20-37-20). Jusqu'au 30 septembre.

FONTEVRAULT. Lili Dujourie et Jean Mussoz. Sculptures. Abbaye royale. Jusqu'au 30 août.

GINALS. Abbaye de Beaulieu. (63-67-06-84). Nouvelles tapisseries, broderies, sculptures textiles et tentures. Jusqu'au 13 septembre.

GRANVILLE. Christian Dior, « L'autre lui-même ». Musée Richard-Anacréon. Jusqu'au 21 septembre.

GRENOBLE. Cesar Domela. John Armleder. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 14 septembre ; Jean-Luc Vilmouth. Local time. Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 13 septembre.

GUEBWILLER. Regards, artistes connus et méconnus. Musée du Florival (89-74-22-89). Jusqu'au 31 octobre.

ISSOIRE. Matta : œuvres récentes. Centre culturel N. Pomel. Jusqu'au 13 septembre.

JOIGNY. Le peintre et l'enfant. Atelier Cantoisel, 32, rue Montant-au-Palais (86-62-08-65). Jusqu'au 13 septembre.

LABÈGE-INNOPOLE. La vérité par Ben. Centre régional d'art contemporain. Jusqu'au 6 septembre.

LACHASSAGNE. Lyon-Japon. La Cuvée, Centre d'art actuel. Jusqu'au 21 septembre.

LIBOURNE. Jean-Marie Poumeyrol. Centre culturel du Carmel. Allées Robert-Boulin (57-51-15-00). Jusqu'au 31 août.

LIMOGES. René Fauvar. Chapelle du grand-séminaire, 15, rue Eugène-Varlin (55-30-39-79). Jusqu'à fin septembre.

LISIEUX. Bon anniversaire, Monsieur Guizot. Musée de l'église Saint-Jacques. Jusqu'au 15 octobre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Otto Dix : Rétrospective. Hôtel Donadeï de Campredon, 20, rue du Dr-Tallet. Jusqu'au 18 octobre.

LILLE. Turin 1965-1987 : Arte povera, l'art pauvre dans les collections publiques. Musée de l'hospice Comtesse. Jusqu'au 30 août.

LOCMINE. Keith Sonnier. Centre d'art contemporain, domaine de Kerguehennec, Bignan (97-60-21-19). Jusqu'au 30 août.

LUNEVILLE. Alfred Renaudin. Musée du château (83-73-18-27). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Alan Charlton ; Rob Scholte. Musée Saint-Pierre, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 2 septembre.

MACON. Christine Coblentz. Espaces non identifiés. Musée des Ursulines, 5, rue des Ursulines (85-38-18-84). Jusqu'au 5 septembre.

MARSEILLE. Le Corbusier et la Méditerranée. Centre de la Vieille-Charité (91-90-81-92). Jusqu'au 27 septembre ; Louis Soutter. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75) ; Jusqu'au 27 septembre. Tissu et vêtement. 5 000 ans de savoir-faire. Jusqu'au 30 août ; Parcours de limites. Photographies de Jacky Halter : 3 140 mètres carrés sur le Vieux-Port. Jusqu'au 30 septembre. Musée d'histoire. Centre Bourse (91-90-42-22).

MEYMAC. Les années 70. Les années Mémoire. Abbaye Saint-André. Centre d'art contemporain (55-95-23-30). Jusqu'au 26 octobre.

MONTAUBAN. Ecrivains-artistes et artistes-écrivains du XXe siècle. Musée Ingres. Jusqu'en septembre.

MONTBELIARD. César : Les championnes. Centre d'Art contemporain (81-91-37-11). Jusqu'au 8 novembre.

MORLAIX. Jean Deyrolle, 1911-1967 ; Peintures Paul Sérusier, 1864-1927. Rétrospective. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98-88-38-96). Jusqu'au 6 octobre.

MOUILLERON - EN - PAREDS. Georges Clemenceau. (1841-1929). Maison natale du maréchal de Lattre de Tassigny (51-00-31-49). Jusqu'au 5 octobre.

MULHOUSE. Sélection des acquisitions 1985-1986 du FRAC-Alsace. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-35-58-46). Jusqu'au 6 septembre.

NANTES. Max Ernst. Histoires de forêt. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 6 septembre.

NICE. Giambattista Tiepolo. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (93-53-17-70). Jusqu'au 30 septembre ; Marc Chagall. Œuvre gravé. Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (93-81-75-75). Jusqu'au 5 octobre ; Claudio Parmiggiani. A lune spenta. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (93-84-40-04). Jusqu'au 13 septembre ; Karel Appel. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; galerie d'Art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. Italie hors d'Italie. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (66-67-38-21). Jusqu'au 30 septembre.

PERPIGNAN. Soulages. Musée Hyacinthe Rigaud, 16, rue de l'Ange (68-61-66-30). Jusqu'au 15 septembre.

POITIERS. Romaine Brooks (1874-1970). Musée Sainte-Croix, 61, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'à fin septembre.

PONT-AVEN. Rétrospective Emile Jourdan. Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville (98-06-14-43). Jusqu'au 1er octobre.

PONTOISE. Œuvre sur papier (XXe siècle). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 13 septembre ; Maximilien Luce. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40-17). Jusqu'au 13 septembre.

RAMATUELLE. Objets de fouilles du Kommland ; Pérou, art précolombien. Galerie Bernard. Quartier de la Pinède (94-79-21-57). Jusqu'à fin septembre.

RENNES. Première idée : œuvres préparatoires/œuvres inachevées, de la Renaissance à nos jours. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 14 septembre.

LE REVEST. Carrefour international des estampes. Château de la Tour d'Aiguës (90-77-40-50). Jusqu'au 30 août.

ROCHECHOUART. Le regard du dormeur. Château (55-77-42-81). Jusqu'au 20 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. 1960-1970 : 28 œuvres du musée de Saint-Etienne. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (51-05-54-23). Jusqu'au 31 août.

LA ROCHELLE. le Marchand. Musée du Nouveau Monde, 10, rue Fleuriau (46-41-46-50) ; Salle de l'Oratoire (46-41-46-50). Jusqu'au 6 septembre ; Christian Jaccard : Mille et un objets (1971-1986). Maison de la Culture, 4, rue Saint-Jean-du-Perot (46-50-57-57). Jusqu'au 20 septembre.

ROMANS. Elisabeth Ballet ; Jacqueline Dauriac ; Jean Mussoz, Pommereulo. Musée. Jusqu'au 30 août.

LES SABLES-D'OLONNE. Glen Baxter ; Alberto Savinio : Dessins. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 27 septembre.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE. Vingt-sept artistes exposent. Château. Jusqu'au 30 août.

SAINT-GOAZEC. Rétrospective Coulibœuf. Château de Trévarez (98-26-82-79). Jusqu'au 28 septembre.

SAINT - GUILHEM - LE - DÉSERT. L. Aillaud ; A. Mahias ; F. Rieti. Le désert imaginaire. Chapelle des Pénitents blancs (67-57-77-22). Jusqu'au 31 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. A la rencontre de Jacques Prévert. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 4 octobre.

SAINT-SAVIN. Hommage à John Craven. Salles de l'ancienne abbaye. Jusqu'au 30 août.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. Mario Prassinos : arbres et forêts. Fondation Mario-Prassinos. Hôtel de Sade (90-92-35-13). Jusqu'au 2 novembre.

SAINT-SAVIN. Hommage à John Craven. Salles de l'ancienne abbaye. Jusqu'au 30 août.

SOUILLAC. En 1990, trente ans de peinture derrière soi. A l'abbaye. Jusqu'au 13 septembre.

STRASBOURG. Le Corbusier et l'esprit nouveau. Musée d'art moderne. Ancienne douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 13 septembre ; Mythos-Berlin. Transit. 4, place Austerlitz. Jusqu'au 16 septembre.

TANLAY. « Formes Rituelles II ». Victor Brauner. Centre d'art contemporain du château de Tanlay. Jusqu'au 27 septembre.

TARASCON. Madeleine Laks. Cloître des Cordeliers (90-91-00-07). Jusqu'au 30 août.

THONON-LES-BAINS. Acte'Art 87. Galerie Petersen, place du Château (50-71-78-97). Jusqu'au 12 septembre.

TOULON. Louis Cane inédit ; Jean Budz. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 9 septembre ; L'Aéronavale. Hommage. Mairie d'honneur. Carré du Port (94-36-33-91). Jusqu'au 5 septembre.

TOULOUSE. Karel Appel : l'œuvre sur papier. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-22-21-82). Jusqu'au 31 août ; Les gladiateurs. Musée Saint-Raymond. Place Saint-Sernin. Jusqu'au 13 septembre.

TOURCOING. Antoine Semeraro 1976-1987. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 16 novembre.

TOURS. Autour de Brahms : gravures de Max Klinger. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 31 août.

LA TRONCHE. Poésie-peinture autour de Saint-John Perse. Musée Hébert. Jusqu'au 30 août.

TROUVILLE. L'art et les biscuits, la publicité de la manufacture Lefèvre de 1880 à 1920. Musée Villa Montebello, 64, rue du Général-Leclerc (31-88-16-26). Jusqu'au 28 septembre.

VAL-DE-VESLE. Gloria Friedmann. Centre de création contemporaine, 3, rue Roculot. Jusqu'au 30 août.

VERNON. L'oiseau dans les collections du musée. Musée municipal A. G. Poulain. Rue du Pont (32-21-01-81). Jusqu'au 30 septembre.

VILLEURBANNE. François Perrodin. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 31 août.

FESTIVALS

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Mercredi 26, Auditorium des Halles, 19 h : G. Laurens (Ravel, Roussel).

Jeudi 27, Auditorium des Halles, 20 h 30 : les Musiciens du Louvre, dir., M. Minkowski (Haydn, Mozart).

Vendredi 28, Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : F. Chapelet (Trois siècles de musique espagnole) ; Auditorium des Halles, 19 : Saint Erik Satie, compositeur de musique.

Samedi 29, Auditorium des halles, 20 h 30 : voir le 28, à 19 h.

Lundi 31, Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Ensemble Gilles Binchois, dir. D. Vellard.

Mardi 1er, Auditorium des Halles, 19 h : A.S. Schic (Gershwin).

Aquitaine

MUSIQUE EN COTE BASQUE (59-51-19-95).

CIBOURE, Eglise Saint-Vincent, le 28 à 21 h : K. et M. Labeque, J.-P. Collard (Ravel, M. Infante, M. De Falla).

BIARRITZ, Hôtel du Palais, le 28 à 20 h 30 : Strausskapelle de Vienne, dir. W. Karlinger (Johann Strauss, Josef Strauss, F. Lehar) ; le 3 à 21 h 15 : G. Casadesus, M. Mesplé, B. Rigutto, P. Tortelier, J-P Wallez (Ravel) ; Rotonde du Casino Bellevue, le 29 à 19 h 30 : J.-P. Collard, Strausskapelle de Vienne, dir. W. Karlinger (Ravel, Schubert, Liszt, Chopin, Strauss, Lanner).

ORTHEZ, le 30 : Ensemble musical contemporain de Pau, Bayrisches Landesjugendorchester, dir. G. Maneveau (Ravel, Poulenc, Roussel).

DAX, Atrium casino, le 31 à 21 h : J.P. Collard, P. Benoit, Strausskapelle de Vienne, dir. W. Karlinger (Ravel, Strauss, Lehar).

SAINT-SÉBASTIEN, Salon de Piezas Del Ayuntamiento, le 31 à 20 h : T. Papavrami, C. Larrieu (Ravel, Sarasate).

PÉRIGUEUX, Palais des fêtes, le 1er à 21 h : voir Dax le 31.

SAINT-JEAN-DE-LUZ, Casino, le 1er à 21 h 15 : H. Sauguet, H. Dalavault, duo Corre-Exerjean.

SAINT-JULIEN-EN-MÉDOC, Château Beychevelle, le 2 à 20 h 30 : voir Dax le 31.

SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE, Eglise, le 2 à 21 h 15 : Collegium musicum d'Aquitaine, dir. M. Moureau (Ravel, Sauguet...)

Auvergne

LA CHAISE-DIEU, XXIe Festival de musique française (71-09-48-28), Abbatiale, le 28 à 21 h 15 : Atelier Ziryab, dir. R. De Zayas (Morales) ; le 29 à 21 h 15, le 30 à 17 h : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. M. Corboz (Monteverdi) ; le 30 à 21 h 15 : E. Naoumoff (Ravel, Schubert, Debussy) ; le 1er à 21 h 15 : Orchestre philharmonique de Moscou, dir. D. Kitaenko (Roussel) ; le 2 à 21 h 15 : les douze violoncelles de l'Orchestre philharmonique de Berlin (Eder, Blacher, Xenakis...) ; le 3 à 21 h 15 : Orchestre philharmonique de Moscou, dir. D. Kitaenko. Salle du Cardinal, le 28 à 16 h : Ensemble Cais d'Herveiois (Buxtehude, Couperin, Bach...) ; le 29 à 16 h : Ensemble Rameau (Couperin) ; le 1er à 16 h : Emerson String Quartet (Haydn, Bartok, Smetana) ; le 2 à 16 h : C. Portanier, A. Godart, A. Hyrailles, A. Chenu (chants judéo-capétiens) ; le 3 à 16 h : Trio Cortot, Thibaud, Casals (Mozart, Beethoven, Brahms). Chapelle des Pénitents, le 30 à 21 h 15 : Chœur Guillaume Bouy, dir. J. Teixeira (Palestrina, De Lassus...).

Bretagne

FOUGÈRES (99-94-17-65), Enclos E. De Fougères, les 28, 29, 1er, 2, 3 à 21 h : Gilles de Rais

Centre

GARGILESSE XXe Festival (54-47-83-11), Eglise romane, le 28 à 14 h : finale du concours international de harpe, dir. F. Pierre (Ravel, Taïra) ; le 29 à 18 h : M.-C. Jamet, A. Shinozaki (Ravel, Roussel, Debussy, Albeniz), Quator Rosamonde (Haydn, Bartok, Roussel, Ravel)

Franche-Comté

BESANÇON, Festival (81-44-00-64), Palais des sports, le 28 à 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Ravel, Guershwin) Kursaal, le 29 à 16 h : Trio M. Bourgue (Vivaldi, Telemann...) ; le 31 à 17 h 30 : J.-C. Cocarelli (Beethoven, Liszt, Fauré...). Théâtre municipal, le 29 à 20 h 30 : P. Badura-Skoda (Mozart, Schubert...) ; le 30 à 20 h 30 : Orchestre français des jeunes, dir. A. Krivine (Debussy, Constant...) ; le 3 à 20 h 30 : I Solisti Veneti, dir. C. Scimone (Vivaldi, Tartini...). Cathédrale Saint-Jean, le 2 à 17 h 30 : G. Idenstamm (Vierne, Widor). Deluz, le 29 à 20 h 30 : Trio d'anches de Franche-Comté (Bach, Haendel...). Charquemont, le 29 à 20 h 30 : Harmonie la Démocrate, dir. P. Vuillemenin (Bellini, Strauss...). Chaux-Neuve, Eglise, le 30 à 17 h : les Chenestrels, dir. A. Agazzi (Vittoria, Charpentier...). Ornans, Eglise, le 2 à 20 h 30 : P. Gaudi (Bach, Sor, Rodrigo...)

Languedoc-Roussillon

LAMALOU-LES-BAINS, Festival d'opérettes (67-95-67-35), Théâtre du casino, les 28, 29, 30 à 21 h : Quatre jours à Paris (F. Lopez).

Midi-Pyrénées

TOULOUSE, Les Jacobins (62-23-32-00), le 2 à 21 h : J.-C Cocarelli (Mozart, Chopin, Fauré, Barber).

Limousin

SAINT-PIERRE-DE-FURSAC, Eglise le 1er à 21 h : M. Mesplé (Gounod, Liszt, Hahn, Chabrier, Poulenc).

Normandie

SAINT-PIERRE-DE-VAUVRAY, Moulin d'Andé (32-59-90-89), le 29 à 20 h 30 : H. Cartier-Bresson (Beethoven, Liszt, Brahms, Bartok).

Provence Côte d'Azur

LUBÉRON, Festival international de quatuors à cordes (90-72-36-72), le 3 à 21 h : Eglise de Fontaine-de-Vaucluse, Quatuor parisien (Mozart, Schubert).

هكذا من الاصل

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 26 AOUT

Hommage à E. von Stroheim ; 16 h, les Cinq Secrets du désert, de B. Wilder ; 19 h, L'Etoile du Nord, de L. Milestone ; 21 h, More, de Barbet Schroeder.

JEUDI 27 AOUT

Hommage à E. von Stroheim : 16 h, Tempête sur Lisbonne, de G. Sherman ; 19 h, The Lady and the Monster, de G. Sherman ; 21 h, la Vallée, de Barbet Schroeder.

VENDREDI 28 AOUT

Hommage à E. von Stroheim : 16 h, le Masque de Dijon, de L. Landers ; 19 h, la Foire aux chimères, de P. Chenal ; 21 h, Hommage à Barbet Schroeder : General Idi Amin Dada.

SAMEDI 29 AOUT

Hommage à E. von Stroheim : 15 h, On ne meurt pas comme ça ; 17 h, la Danse de la mort ; Hommage à Barbet Schroeder : 19 h, Maîtresse ; 21 h 15, Koko, le gorille qui parle.

DIMANCHE 30 AOUT

Hommage à E. Von Stroheim : 15 h, le Signal rouge, de E. Neubach ; 17 h, Portrait d'un assassin, de B. Roland ; Hommage à Barbet Schroeder : 19 h, les Tricheurs ; 21 h, House by the River.

LUNDI 31 AOUT

Hommage à Barbet Schroeder. En avant-première et en présence de l'auteur : 20 h 30, Barfly (V.o.s.t.f.).

MARDI 1er SEPTEMBRE

Hommage à E. von Stroheim : 16 h, le Boulevard du crépuscule, de B. Wilder ; 19 h, l'Envers du paradis, de E. T. Gréville ; 21 h, Carte blanche à Barbet Schroeder : Tabou, de F. W. Murnau.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 26 AOUT

15 h, Trente et quarante, de G. Grangier ; 17 h, le Chant des fleuves, de J. Ivens ; 19 h, le Bonheur, d'A. Varda.

JEUDI 27 AOUT

15 h, Cap au large, de J.-P. Paulin ; 17 h, le Joli Mai, de Chris Marker (1re partie), 19 h, le Joli Mai, de Chris Marker (2e partie).

VENDREDI 28 AOUT

15 h, L'ami Fritz, de J. de Baroncelli ; 17 h, Don't look back, de D. A. Pennebaker (v.o.) ; 19 h, Bof..., de C. Faraldo.

SAMEDI 29 AOUT

15 h, Trois télégrammes, de H. Decoin ; 17 h, les Hommes de la forêt, de M. Litvinov (s.t.f.) ; 19 h, J'irai comme un cheval fou, de F. Arrabal ; 21 h, Que vienne la nuit, de O. Preminger (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 30 AOUT

15 h, Justice est faite, de A. Cayatte ; 17 h, Good Times Wonderful Times, de L. Rogosin (v.o.) ; 19 h, l'Enfance nue, de M. Pialat ; 21 h, Joies matrimoniales, de A. Hitchcock (v.o.).

LUNDI 31 AOUT

15 h, Enfants de Paris, de G. Rouquier ; 17 h, Mémoires d'un Mexicain, de C. Toscano de Moreno (v.o.) ; 19 h, Lo Mais, de G. Guérin.

MARDI 1er SEPTEMBRE

Relâche.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMI DE MON AMIE. Film français d'Eric Rohmer : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaum. Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 Film américain de Tony Scott, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pub. St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 114e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grd Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 3e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 14e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Conv. St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 18e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FUNNY BOY. Film français de Christian Le Hemonet : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 14e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DE LA JUNGLE (*). Film américain de Clay Borris. Vo : George V, 8e (45-62-41-46). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Conv. St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79.

MISS MARY. Film brésilien de M.L. Bemberg. Vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALERTE SUR WASHINGTON (A., v.f.) Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A. v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42)

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It.) : v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; v.f. : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHATEAUROUX DISTRICT (Fr.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – v.f. : Français, 9e (57-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-22-47-94)

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; – v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A.) (*). – v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊME PRÉJUDICE (A.) : v.o. : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FOUS DE BASSAN (Fr., Can.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er, (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.). Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PLAISIRS DE FEMMES (It., v.o.) (*) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE STORY (A.). V.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

PRÊCHI-PRÊCHA (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40)) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RÉSIDENCE SURVEILLÉE (Fr.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SCIROCCO (Fr.-it.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

SOUL MAN (A., v.o.)) ; Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40.

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Gaumont Ambassades, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les festivals

MICHEL SIMON, Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34), mer., Drôle de drame ; jeu., l'Atalante ; vend., la Fin du jour ; sam., les Disparus de Saint-Agil ; dim., Boudu sauvé des eaux ; lund., la Chienne ; mar., la Beauté du diable.

WIM WENDERS (vo), 14 Juillet-Montparnasse, 6e (43-26-58-00), mer., mar., Alice dans les villes ; jeu., la Lettre écarlate ; ven., Faux mouvement ; sam., Hammet ; dim., Au fil du temps ; lun., Paris, Texas.

B. KEATON, Studio-43, 9e (47-70-63-40), sam., 17 h : le Mécano de la « Générale » ; dim., 17 h : la Croisière du « Navigator ».

TEX AVERY (vo), Studio-43, 9e (47-70-63-40), sam., 15 h : Tex Avery Folies ; dim., 15 h : Tex Avery and Company.

BUNUEL (vo), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., 15 h 40 : Tristana ; sam., 17 h : Los Olvidados. Un chien andalous ; lun., 17 h : Nazarin ; lun., 20 h 20 : El.

TARKOVSKY (vo), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., mar., 22 h : Nostalghia ; jeu., 17 h 40 : Solaris ; sam., 21 h : Andrei Roublev ; ven., 22 h, dim., 19 h 40 : le Sacrifice ; ven., 17 h 20, mar., 15 h 40 : Stalker ; mer., 15 h 40 : l'Enfant d'Ivan. Le Rouleau compresseur.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar., 18 h 20 : Pauline à la plage ; jeu., 20 h : les Nuits de la pleine lune ; ven., 15 h 40 : le Beau Mariage ; sam., 12 h 20 : le Signe du Lion ; lun., 12 h : la Femme de l'aviateur ; dim., 17 h 40 : la Collectionneuse, + Denfer, 14e (43-21-41-01) ; jeu., 16 h : la Marquise d'O ; dim., 22 h : le Beau Mariage ; mer., 15 h 40 : Perceval le Gallois ; sam., 20 h 20, mar., 18 h 20 : la Collectionneuse ; lun., 16 h : les Nuits de la pleine lune ; mer., 20 h, dim., 12 h 20 : le Genou de Claire ; ven., 18 h, dim., 20 h : Ma nuit chez Maud.

J.-C. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. 12 h : Masculin féminin ; lun., 10 h 20 : Je vous salue Marie ; sam., 18 h 20 ; Sauve qui peut (la vie) ; dim., 12 h 20 : Deux ou trois choses que je sais d'elle.

A. TANNER, Denfer, 14e (43-21-41-01), dim., 15 h 40 : ven., mar., 20 h : Dans la ville blanche ; vend., 15 h 40 : la Salamandre ; jeu., 18 h 20 : Charles mort ou vif.

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., mar., 14 h : l'Argent de poche ; sam., 22 h : Jules et Jim.

PROMOTION DU CINÉMA (vo), Studio-28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu. : Mon bel amour ma déchirure ; ven., sam., : la Veuve noire ; dim., mar. : la Couleur de l'argent.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 26 août

TF 1

20.35 Tirage du Loto. **20.40** Feuilleton : Dallas. **22.00** Feuilleton : Le gerfaut. De Marion Sarraut (8e épisode.). **23.20** Journal. **23.40** Série : Les envahisseurs. L'étau. **0.30** Court métrage.

A 2

20.30 Le grand échiquier. Emission présentée par Jacques Chancel. Avec Henri Salvador. (Diffusé en janvier 1987.). **23.45** Journal.

FR 3

20.30 Variétés : Discos d'or, Sous le soleil de la Martinique. Avec Nick Kamen, Bibie, Gilbert Montagné, Patrick Bruel, Marc Lavoine, Herbert Léonard, Francis Lalanne, Vanessa Paradis, Philippe Lavil, Carlos, Hervé Vilard, Malavoi, Elisabeth Lafont, Simond Jurad, le ballet de la Martinique. **21.50** Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Le retour des classes J : des bateaux de légende. **22.40** Journal. **23.05** Comédie musicale : Le cantique des cantines. D'Emmanuel Laurent. 2e acte : Les bonbons valent mieux que la raison. **23.55** Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.55 Cinéma : Mesrine. ■ Film français d'André Genovès (1984), avec N. Silberg, C. Aguilar, M. Poujade. ▶*La vie et la mort de Jacques Mesrine, ennemi public numéro un. Le seul mérite de ce film, c'est d'avoir été tourné à toute allure, et d'être sorti alors que l'affaire Mesrine était encore dans toutes les mémoires. Mais il reste ambigu, et un peu gênant. (104 min.)*. **22.40** Flash d'informations. **22.50** Cinéma : Golden Eighties. □ Film français de Chantal Akerman (1985). Avec Myriam Boyer, John Berry, Lio, Delphine Seyrig, Charles Denner. **0.25** Cinéma : Rosa la rose, fille publique. ■■ Film français de Paul Vecchiali (1985), avec Marianne Basler, Jean Sorel, Pierre Cosso (84 min.). **1.50** Documentaire : L'Elysée au-delà du perron.

LA 5

20.25 Téléfilm : SOS otages. **22.05** Série : Mission impossible. **22.55** Les cinq dernières minutes. **0.30** Téléfilm : A cœur perdu. **1.45** Série : Arabesque. **2.40** Série : Wonder woman (rediff.).

M 6

20.30 Série : Les routes du paradis. **21.20** Série : Falcon Crest. **22.10** Journal. **22.25** Téléfilm : Haute sécurité. **0.00** Série : Les espions. **0.50** Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Zenaïd Babkova. **21.15** Pierrot la nature, d'Yves Estivandier. **22.15** Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron (enregistré le 18 août 1987 au parc de Florans) : Choral Nun komm' der Heiden Heiland BMW 659, de Bach-Busoni ; Sonate pour piano nº 31 en la bémol majeur opus 110, de Beethoven ; Gaspard de la nuit, pour piano, nº 3 en si mineur opus 58, de Chopin, par Menahem Pressler. **23.50** Entretiens avec... Marlène Dietrich. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

De 19.20 à 2.00 Les soirées de France-Musique. **19.30** Concert (en direct de Salzbourg) : Notations I-IV pour orchestre, de Boulez ; Symphonie nº 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le Chœur du Staatsoper de Vienne, dir. Claudio Abbado ; à 22.00, Sonate en mi bémol majeur op. 7 et Bagatelles de Beethoven ; à 23.05, Obsessions d'une vie. **0.00** Le club du Jazz. A New-York.

Jeudi 27 août

TF 1

13.50 Téléfilm : La terre et le moulin (dernière partie). **14.45** Croque-vacances. **15.15** Quarté à Vincennes. **15.30** Croque-vacances (suite). **16.30** Variétés : Des clips dans mon 4 heures. **17.05** Feuilleton : Miss (rediff.). 1. Miss à peur. Avec Danielle Darrieux. **18.00** Mini-journal. **18.15** Série. **19.10** Feuilleton : Santa-Barbara. **19.35** Jeu : La roue de la fortune. **20.00** Journal. **20.35** Feuilleton : Le souffle de la guerre. De Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk (8e épisode). Avec Robert Mitchum, Ali Mac Graw, Jan Michael Vincent. **22.05** Variétés : Fela en concert. Concert du célèbre saxophoniste nigérian enregistré au Zénith en novembre 1986. **23.20** Journal. **23.40** Série : Les envahisseurs. Le miracle.

A 2

13.45 Téléfilm : Les derniers jours de Pompéi (dernière partie). **15.20** Feuilleton : Rue Carnot. **15.45** Sports été. Hippisme : championnat d'Europe de saut ; Cyclisme : championnat du monde sur piste à Vienne. **18.05** Feuilleton : Aline et Cathy. **18.30** Récré A 2 été. La princesse insensible ; Bibifoc ; Téléchat. **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15** Actualités régionales. **19.40** Le nouveau théâtre de Bouvard. **20.00** Journal. **20.30** Cinéma : Le sucre. ■ Film français de Jacques Rouffio (1978), avec G. Depardieu, J. Carmet, M. Piccoli, N. Borgeaud, G. Descrières, R. Hanin. *Un ancien inspecteur des impôts, décidé à gérer au mieux l'héritage que vient de recevoir sa femme, se fait piéger par des escrocs. Le petit épargnant perdu parmi les requins de la haute finance, c'est le thème choisi par Rouffio et porté par une interprétation exceptionnelle : Carmet, Depardieu et Piccoli forment un irrésistible trio qui compense parfois certaines obscurités du script* (99 min.). **22.15** Le dossier d'Alain Decaux. Leclerc, sans peur et sans reproche. **23.30** Documentaire : Le corps vivant. Naître. **0.00** Journal.

FR 3

13.55 Agenda des vacances. **14.20** Cocktails. **14.30** Les livres de l'été. **14.45** Look. **15.05** Carte postale. **15.20** Pense-bêtes. **15.30** Splendeur sauvage. **16.00** Gastronomie. **16.05** Les mamies et les papies de la 3. **16.10** Le jeu de la séduction. **16.20** Le tube de l'été. **16.30** Le jeu de la séduction (suite). **17.00** Feuilleton : Vive la vie ! **17.30** Le manège enchanté. **17.35** Mickey, Donald et Cie. **18.30** Série : Les papas. **18.35** Feuilleton : Fortune. **19.00** Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55** Inspecteur Gadget. **20.04** Jeux : La classe. **20.30** Téléfilm : Meurtres à San-Francisco. De Walter Grauman. Avec David Janssen, Susannah York. *Après la mort du Père Thomas, sœur Benecia refuse de croire à la thèse de l'accident et décide de prouver qu'il s'agit d'un meurtre.* **22.10** Journal. **22.35** Magazine : Décibels. Killing Joke ; Jad Wio ; Little Bob Story ; Road Runners ; Tupelo Soul ; Porte Mentaux. **23.20** Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : C'est facile et ça peut rapporter vingt ans. □ Film français de Jean Luret (1983), avec M. Galabru, R. Castel, K. Tchenko. *Le degré zéro de la comédie française.* (78 min.). **15.30** Documentaire : Les allumés du sport. **16.00** Cinéma : Cinq jours ce printemps-là. ■■ Film américain de Fred Zinnemann (1982), avec S. Connery, B. Brantley, L. Wilson. *Intrigue amoureuse dans les Alpes.* (104 min.). **17.40** Cabou cadin. **18.05** Série : Flash Gordon. En clair jusqu'à 20.30. **18.30** Flash d'informations. **18.32** Top 50. **19.00** Série : Larry et Balki. **19.25** Jeu : La gueule de l'emploi. **19.55** Flash d'informations. **20.05** Série : Stalag 13. **20.30** Cinéma : L'amant magnifique. ■ Film français d'Aline Issermann (1986), avec I. Otero, H. Girardot, R. Renucci. *Délaissée par son mari, une jeune femme se laisse séduire par un jeune palefrenier. Aline Issermann a réalisé un hymne à l'amour, où tout, dans la nature fiévreuse, est symbole. L'idée est jolie, mais le film ne tient pas la distance. Une jeune comédienne, Isabel Otero, est la seule à tirer son épingle du jeu.* (97 min.). **22.10** Flash d'informations. **22.20** Cinéma : La route des Indes. ■■ Film britannique de David Lean (1984), avec J. Davis, A. Guinness, V. Bannerjee, P. Ashcroft (v.o.) (157 min.). **0.55** Cinéma : Le détraqué. ■ Film américain de Bert Gordon (1972), avec V. Edwards, C. Connors, N. Brand (86 min.). **2.20** Série : Captain Nice.

LA 5

14.15 Série : Arabesque. **14.55** Série : Les cinq dernières minutes. **16.20** Série : Les globe-trotters. **16.45** Le temps des copains. **17.15** Série : Happy days. **17.40** Série : Drôle de vie. **18.05** Série : Wonder woman. **18.50** Série : Shérif, fais-moi peur. **19.40** Série : Supercopter. **20.25** Série : Maigret. **21.45** Série : Le renard. **22.45** Série : Mission impossible. De 23.35 à 3.20 Rediffusions. **23.35** Les cinq dernières minutes. **1.00** Téléfilm : SOS otages. **2.35** Série : Arabesque.

M 6

14.20 Musique : Clip fréquence FM. **15.20** Hit, hit, hit, hourra ! **15.30** Jeu : Mégaventure. **16.15** Jeu : Clip combat. **17.05** Série : Les espions (rediff.). **18.00** Journal. **18.15** Série : La petite maison dans la prairie. **19.05** Série : Chacun chez soi. **19.30** Série : L'homme au katana. **20.25** Jeu : Six'appel. **20.30** Série : Marcus Welby. **21.20** Série : Falcon Crest. **22.10** Journal. **22.25** Cinéma : Le canard à l'orange. □ Film italien de Luciano Salce (1976), avec M. Vitti, U. Tognazzi, B. Bouchet. *Week-end à quatre : le mari, la femme, la secrétaire du mari, l'amant de la femme. Situation tout droit tirée du boulevard, exploitée avec des gros sabots par un médiocre metteur en images italien. Deux bons comédiens fourvoyés. Lourdaud.* (105 min.). **0.00** Série : Marcus Welby (rediff.) **0.55** Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Henri Rol-Tanguy. **21.15** Les grillades, de Jean Guénot. **22.15** Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron (enregistré le 17 août 1987 au parc de Florans) : Sonate pour piano en mi bémol mineur, de Dukas ; Estampes, de Debussy ; Nocturne en fa dièse mineur, Barcarolle en la mineur opus 104 nos 1 et 2, de Fauré ; Prélude, choral et fugue pour piano en si mineur, de Frank, par Jean Hubeau. **23.50** Entretiens avec... Marlène Dietrich. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 août 1987 à Salzbourg) : Suite française nº 4 en mi bémol majeur BWV 815, de Bach ; Préludes et fugues op. 87 (extrait), de Chostakovitch ; Sonate nº 32 en ut mineur op. 111, de Beethoven, par Tatiana Nikolaeva, piano ; à 23.05, Il y a des disques merveilleux qui n'ont pas de chance.

Audience TV du 24 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	26.0	Santa Barbara 13.0	Actual. région. 5.7	Actual. région. 2.1	Larry et Balki 2.1	Shérif 1.6	Chez soi 1.6
19 h 45	30.7	Roue fortune 16.1	Bouvard 5.7	Actual. région. 3.6	Gueule emploi 2.6	Supercopter 2.1	Homme katana 0.6
20 h 16	44.3	Journal 20.3	Journal 13.6	La classe 3.1	Stalag 13 3.1	Supercopter 2.6	Homme katana 1.6
20 h 55	46.8	Hold-up 21.9	L'ordinateur 9.4	Romulus, Rémus 9.4	Les Morfalous 2.6	Dollar troué 3.1	Rangon Alice –.–
22 h 08	42.2	Hold-up 22.4	Ent. du rock 4.2	Romulus, Rémus 10.9	Rangon Alice 3.1	Mission imp. 1.0	Maîtres et valets 1.0
22 h 44	22.4	Hist. naturelles 5.2	Ent. du rock 2.1	Journal 5.7	Prunelles bleues 0.5	Mission imp. 0.4	Maîtres et valets 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4558

(Grille : colonnes 1 à 9, lignes I à XI)

HORIZONTALEMENT

I. C'est quand ils sont à bout de course qu'ils doivent redoubler leurs efforts. – II. Souvent visible sur le dessus de la bière. Susceptible de monter à la tête. – III. Il est fréquent qu'il n'ait plus les pieds sur terre. N'est certes pas homme de dialogue. – IV. Pas rare. Est placée près d'un bassin. – V. Tel que le courant passe. VI. Se comporte comme un sagouin. Chassé par les persans. – VII. Mettent en valeur ceux qui ont un rôle à jouer. – VIII. Cela peut être un républicain. – IX. Dont il est donc possible de se servir pour rouler. Avec lui, on n'agissait pas sans « façon ». – X. Sans issue. – XI. Ont donc fait pencher la balance. Fournit de multiples occasions de faire le point.

VERTICALEMENT

1. Sert à descendre. – 2. Est condamné à avoir le pied arraché. Indique que le coup est parti. – 3. Note. Certains y entre en cas de besoin. – 4. Pâques ou la Trinité. Idéal pour celui qui a décidé de tourner la page. – 5. Peut faire partie d'un paquet. Permettent d'arriver plus vite à bon port. – 6. Entraîne la disparition de nombreux moutons. – 7. Ont la tête lourde. Possède le charme des îles grecques. – 8. Entorses à la discrétion. Pièce de couverture. – 9. Apparaissent souvent dans des moments difficiles. De quoi boucher un trou.

Solution du problème nº 4557

Horizontalement

I. Rancune. – II. Aval. Aven. – III. Total. I.U.T. – IV. Acuminé. – V. Gare. Erra. – VI. Etirer. AL. – VII. Affût. – VIII. Juteuse. – IX. Aveux. Rab. – X. Ne. Sial. – XI. Ses. Terre.

Verticalement

1. Ratage. Jans. – 2. Avocat. Uvée. – 3. Naturiste. – 4. Clamer. Eux. – 5. Li. Eaux. – 6. Na ! Nerfs. Se. – 7. Evier. Férir. – 8. Eu. R.A.U. Aar. – 9. Intraitable.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 27 AOUT

« La montagne Sainte-Geneviève en passant par Saint-Etienne-du-Mont et le Panthéon », 11 heures, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève (Monuments historiques).

« De la haute galanterie à la haute finance au quartier Bréda », 10 h 30, métro Pigalle (V. de Langlade).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Pygma).

« Les impressionniste au musée d'Orsay », 13 h 30, devant l'entrée du Musée de la Légion d'honneur, rue de Bellechasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons de la bibliothèque de l'Arsenal », 14 h 30, façade de la bibliothèque (Monuments historiques).

« Les Catacombes : histoire des cimetières de Paris », 15 heures, entrée place Denfert-Rochereau (Monuments historiques).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« Les secrets de la Mosquée de Paris. Le souk, le café maure », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (I. Hauller).

« Huit hôtels du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 30, dans la cour (C. Merle).

« Exposition Fabergé, orfèvre à la cour des tsars », 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Arts et curiosité).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis), 14 h 30, métro Pont-Marie, sortie (G. Botteau).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Cités d'artistes sur le versant chaud de la Butte Montmartre », 14 h 45, métro Abbesses (V. de Langlade).

« Dans le vieux quartier de Passy, le domicile secret de Balzac », 15 heures, 47, rue Raynouard (Paris et son histoire).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« Fabergé, l'orfèvre des tsars. Les œufs impériaux », 15 heures, 158, boulevard Haussmann (M. Adda).

« La Mosquée », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite (M.-C. Lasnier).

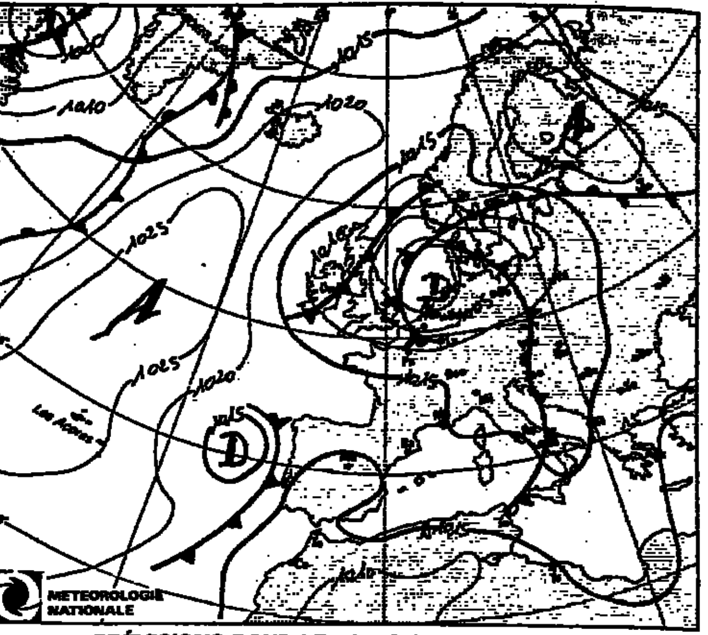
« De la rue du Pas-de-la-Mule au Cul-de-Sac du Ah ! Ah ! », 15 h 15, 50, rue des Tournelles (S. Barbier).

« Les marbres de Rodin », 15 h 35, 77, rue de Varenne (l'Art pour tous).

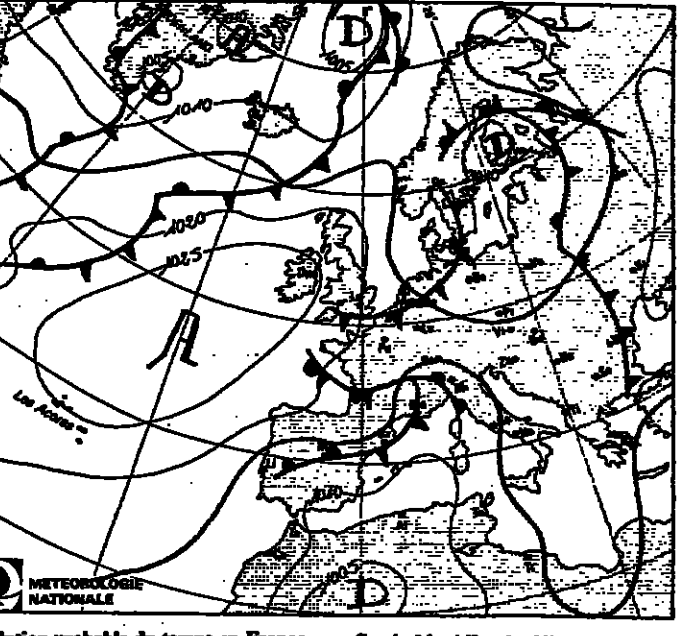
« Le Marais ouest, de l'hôtel Salé à la maison de Jacques Cœur », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 août à 0 h TU et le jeudi 27 août à 24 h TU.

Une perturbation active s'organisera jeudi sur le sud-est du pays. Du nord au nord-est, de l'air froid postfrontal maintiendra un temps nuageux avec quelques précipitations.

Jeudi : des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes, à la Provence et au Languedoc, puis également sur la Côte d'Azur et la Corse en après-midi et soirée, le temps deviendra très nuageux à couvert avec des pluies abondantes. Elles seront parfois orageuses.

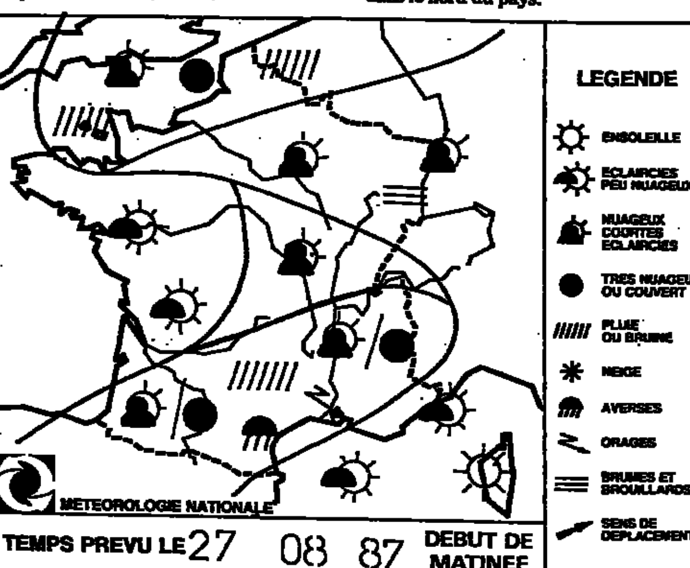
De la Picardie aux Ardennes, au nord du Bassin parisien, à la Normandie, les nuages seront encore très abondants en donnant des pluies puis des averses. Mais des éclaircies seront observées l'après-midi.

Sur le Nord-Est, le début de journée sera brumeux avec possibilité de bancs de brouillard. Puis le temps y sera passagèrement nuageux avec quelques pluies. Sur le nord de la Bretagne, le ciel sera nuageux avec quelques averses. Sur les autres régions le soleil l'emportera sur les nuages.

Le vent de secteur nord sera modéré sur les côtes de la Manche. En Méditerranée, les vents de sud-est à est se renforceront dans la journée.

Les températures minimales atteindront 16 à 18 degrés en Méditerranée, 12 à 14 degrés ailleurs.

Les températures maximales seront de 24 à 27 degrés sur les régions méditerranéennes, 18 à 20 degrés seulement dans le nord du pays.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-8 à 6 heures TU et le 26-8-1987 à 6 heures TU — le 25-8-1987

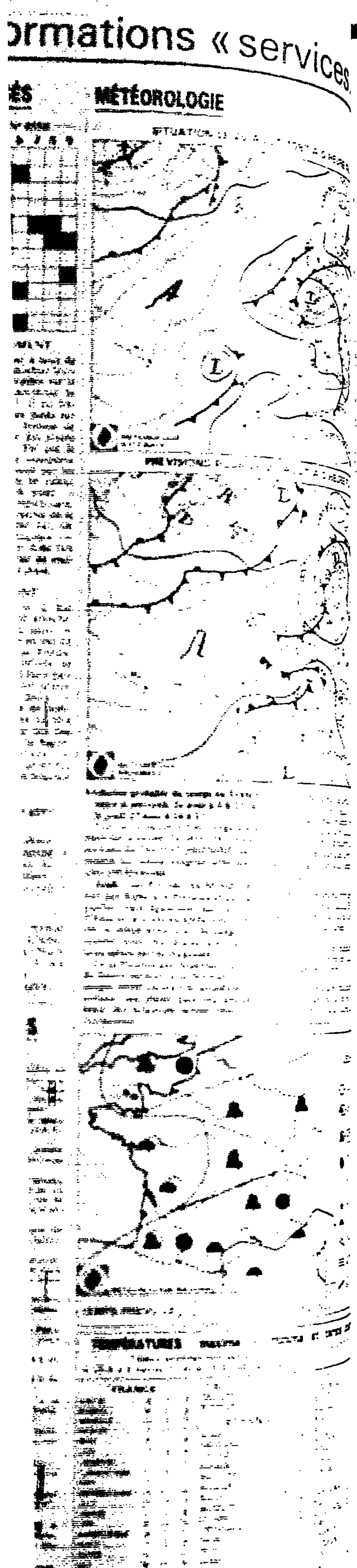
FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	15	D
BIARRITZ	20	13	D
BORDEAUX	22	13	N
BOURGES	17	12	C
BREST	19	12	P
CAEN	18	14	A
CHERBOURG	17	13	P
CLERMONT-FERR.	21	13	C
DIJON	17	11	C
GRENOBLE St-M-H	22	11	N
LILLE	17	12	P
LIMOGES	17	11	B
LYON	20	12	N
MARSEILLE-MAR.	24	15	D
NANCY	17	12	P
NANTES	21	11	C
NICE	28	17	D
PARIS-MONTS.	15	13	C
PAU	21	10	D
PERPIGNAN	21	10	D
RENNES	18	11	C
ST-ÉTIENNE	20	12	C
STRASBOURG	19	14	P
TOURS	19	11	N
TOULOUSE	22	10	D
POINTE-À-P.	34	24	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	30	18	D
AMSTERDAM	21	14	P
ATHÈNES	31	21	D
BANGKOK	32	27	C
BARCELONE	26	16	D
BELGRADE	32	18	P
BERLIN	25	14	N
BRUXELLES	17	12	P
LE CAIRE	32	23	D
COPENHAGUE	19	15	P
DAKAR	30	25	D
DELHI	38	29	D
DJERBA	38	27	N
GENÈVE	19	13	N
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	27	16	N
JÉRUSALEM	26	18	D
LISBONNE	26	19	D
LONDRES	15	10	P
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	14	10	P
MADRID	27	12	D
MARRAKECH	35	19	D
MEXICO	24	12	C
MILAN	23	14	D
MONTRÉAL	21	8	D
MOSCOU	15	6	D
NAIROBI	26	11	N
NEW-YORK	24	16	N
OSLO	16	11	C
PALMA-DE-MAL.	30	15	D
PÉKIN	30	21	O
RIO-DE-JANEIRO	25	16	D
ROME	29	20	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	15	13	C
SYDNEY	17	11	C
TOKYO	29	25	C
TUNIS	31	21	D
VARSOVIE	17	11	D
VENISE	26	14	D
VIENNE	28	14	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Sciences

L'exploration du « Titanic » provoque l'indignation vertueuse des Américains

NEW-YORK
de notre correspondant

Les responsables français et américains de l'expédition du *Titanic* ont tenu une conférence de presse, le mardi 25 août, à New-York. La première heure a été consacrée à la controverse qui entoure, aux Etats-Unis, l'ensemble de l'affaire. L'inhabituelle virulence des questions et des sous-entendus a non seulement surpris, mais aussi démontré que le chauvinisme n'est pas un phénomène uniquement français.

Dans un pays où le profit, honnête ou douteux, est le moteur absolu de la vie de tous les jours, il était piquant d'entendre les ténors des grands médias entonner la vertueuse chanson de la *« paix perturbée des pauvres âmes du* Titanic ». Répondant souvent avec de forts accents de colère, Robert Slavitt, représentant du holding de droit britannique Oceanics Research and Exploration, pour lequel Taurus international, société française, est opérateur de l'expédition, a souligné avec véhémence qu'aucun objet récupéré ne sera jamais vendu et que l'ensemble sera exposé plus tard dans un musée. Probablement en France. Des expositions itinérantes seront également organisées à travers le monde.

Refusant obstinément de communiquer le moindre détail sur le financement de l'opération, M. Slavitt a simplement indiqué que les investisseurs étaient *« américains, canadiens et suisses »* et qu'ils s'étaient engagés *« par esprit d'aventure »*. Selon M. Robert Chappaz, le président de Taurus, *« aucune projection financière n'a été faite, car les résultats de la campagne étaient particulièrement hypothétiques »*.

Les responsables de l'expédition admettent néanmoins que des recettes substantielles pourraient être tirées de l'exposition des objets, de la revente des images et du livre en préparation.

Les chaînes de télévision américaines diffusent à répétition des déclarations de l'une des six survivantes de la catastrophe encore en vie : Mme Eva Hart, âgée de quatre-vingt-deux ans, affirme que l'expédition est une *« entreprise répugnante »*. Si l'humeur des médias américains – la chaîne CBS a parlé, le 25 août dans la soirée, d'un *« cimetière des profondeurs transformé en mine d'or »* et de *« casseroles présentées comme des objets d'art »* – ne change pas, les suites de l'affaire pourraient se révéler gênantes pour les investisseurs : le Sénat a adopté, le 3 août, un projet de loi interdisant toute vente des objets provenant du *Titanic* sur le territoire américain. M. Slavitt a assuré que les entreprises concernées *« respecteraient les décisions du Congrès »*.

« Je suis serein, car notre projet est propre » nous a déclaré M. Robert Chappaz, qui préfère éviter toute polémique moralisatrice. *Je m'en tiens strictement à l'intérêt technique et scientifique de cette expédition ; la supériorité du* Nautile *a été démontrée, ce qui fera, je l'espère, vendre le savoir-faire français. »*

Plusieurs sources indiquent en privé que les difficultés actuelles sont dues au manque de scrupules d'un groupe de chercheurs américains, notamment du docteur Robert Ballard, de l'Institut océanographique de Woods-Hole (Massachusetts), participant à l'exploration franco-américaine de 1985 au cours de laquelle l'épave avait été retrouvée. Les Français avaient été écartés après la découverte. M. Ballard, qui aurait été discrètement réprimandé par ses pairs, aurait pourtant l'intention d'explorer le *Titanic* à son tour l'année prochaine.

Indélicatesses

On rappelle aussi qu'une équipe d'explorateurs privés américains revend actuellement des objets provenant de navires retrouvés au large de la Caroline du Nord, sans provoquer le moindre émoi.

M. Chappaz a confirmé qu'environ 300 objets ont déjà été remontés à la surface et que d'autres le seront d'ici au 9 septembre date de la fin de la campagne. L'ensemble sera nettoyé, à l'aide d'un procédé électrolytique, par un laboratoire spécialisé d'EDF, et présenté au public le 28 octobre prochain, lors d'une émission de télévision diffusée en direct dans le monde entier.

Il est difficile de se faire une idée de la nature des objets remontés à la surface, car les responsables de l'expédition restent obstinément avares en confidences. Nous savons que des assiettes, des verres, des ustensiles de cuisine et des objets personnels divers ont été récupérés, mais les détails font défaut. Ceux-ci sont réservés à l'émission en Mondiovision, qui sera diffusée le 28 octobre à 20 heures, heure de New-York (le 29 octobre à 1 heure, heure française).

Animée par l'acteur américain Telly Savalas (le héros de la série télévisée « Kojak »), elle durera deux heures et sera entrecoupée de spots publicitaires vendus à part, à des prix spéciaux. Le clou de l'émission : l'ouverture d'un des coffres-forts du paquebot.

L'on verra, également pour la première fois, les images de l'endroit où la coque du navire, réputé *« insubmersible »*, avait été coupée par le fatal iceberg, cause du naufrage le 15 avril 1912. Le mini-robot Robin, commandé à partir du *Nautile*, le petit sous-marin de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, promènera la caméra à travers l'intérieur de l'épave.

La firme hollywoodienne Westgate Productions, qui a acquis l'ensemble des droits de diffusion, a déjà investi 2 millions de dollars dans le tournage et la mise au point du montage publicitaire. Selon son directeur, M. John Joslyn, les recettes publicitaires de l'émission rembourseraient en partie les investissements des sociétés impliquées dans l'expédition.

CHARLES LESCAUT.

L'Académie des sciences américaine se prononce contre une réglementation trop stricte des manipulations génétiques

L'Académie des sciences américaine vient d'apporter un nouvel élément à la réglementation sur les bactéries génétiquement « manipulées » à des fins agricoles, donc susceptibles d'être lâchées dans l'environnement. En précisant que, en la matière, des contrôles *« stricts et rigides ne sont pas justifiés »*, elle a aussi jeté une nouvelle pierre dans le jardin des opposants au génie génétique, ce qui ne devrait pas contribuer à dépassionner un débat actuellement très vif aux Etats-Unis.

L'Académie des sciences américaine s'appuie sur un Livre blanc écrit par un groupe *ad hoc* présidé par le botaniste Arthur Kelman, pour préciser, en effet : *« Il n'y a pas de preuve que l'utilisation du génie génétique ou le transfert de gènes entre organismes entraînent des risques particuliers »*. Aussi, préconise-t-elle que les règles élaborées en ce domaine soient semblables à celles adoptées pour les tests, en plein champ, d'organismes modifiés par des méthodes de sélection. Elle ajoute toutefois qu'une attention particulière doit être portée aux essais dans la nature de plantes que l'on a génétiquement modifiées pour leur conférer des propriétés herbicides, ou de bactéries pathogènes manipulées. De même trouve-t-elle *« légitime »* l'inquiétude que suscitent *« les conséquences biologiques et écologiques de l'introduction d'organismes nouveaux ou altérés »* dans l'environnement.

Mais conscients du fait que *« la biotechnologie est une technique-clé pour l'avenir des Etats-Unis »*, les auteurs du rapport estiment que, si la future législation doit avoir la *« sagesse »* de protéger le public, elle doit aussi préserver la compétitivité économique du pays.

Nul doute que de telles conclusions vont soulever de nombreuses protestations parmi les opposants au génie génétique menés par le très actif Jeremy Rifkin (*le Monde* du 7 mai). Mais déjà, la revue britannique *Nature*, qui n'est pourtant pas réputée pour ses positions extrémistes, critique ce Livre blanc (1). Le rapport Kelman *« dit des choses justes »*, mais il a la *« faiblesse »* de rester dans les généralités, écrit l'éditorialiste de l'hebdomadaire scientifique.

Ce dernier reprend aussi à son compte certains arguments des mouvements écologiques. *« Qu'est-ce qui garantira* (dans la nouvelle législation préconisée) *que des expériences malveillantes ne seront pas mises en œuvre ? »* Ne serait-ce que par des organisations militaires qui pourraient *« juger que les conventions en vigueur sur les armes biologiques n'interdisent pas d'utiliser de telles armes contre les plantations du voisin »* ?

Pour restaurer la confiance du public dans le génie génétique, souligne *Nature*, il aurait d'autre part été préférable que les effets de l'introduction d'une nouvelle variété soit estimés par des experts indépendants plutôt que par les spécialistes du génie génétique, comme le recommande l'Académie américaine. Bref, selon la revue britannique, ce rapport a manqué une belle occasion de calmer les polémiques.

E. G.

(1) Dans son numéro du 20 août.

FAITS DIVERS

Vingt-cinq pompiers blessés
1 500 hectares et vingt maisons brûlés dans l'Esterel

Le feu aux roches rouges

Un violent incendie a embrasé, le mardi 25 août, le massif de l'Esterel, aux confins du Var et des Alpes-Maritimes. Selon un premier bilan, vingt-cinq sapeurs-pompiers ont été intoxiqués ou blessés, dont sept sérieusement atteints, 1 500 hectares de maquis ont été parcourus par les flammes et une vingtaine de maisons d'habitation brûlées ou endommagées. D'autre part, une centaine de villas ainsi que deux hôtels et une auberge de jeunesse ont dû être évacués dans la nuit. Mille huit cents pompiers et militaires ainsi que de très importants moyens de lutte aériens et terrestres ont été engagés pour combattre ce sinistre qui semblait circonscrit aux premières heures de la matinée de mercredi.

CANNES
de notre correspondant régional

Une véritable tornade de feu. D'est en ouest, des arrières de Saint-Raphaël jusqu'au Trayas et à Théoule, en bord de mer, elle a traversé tout l'Esterel en quelques heures sans que rien puisse l'arrêter. L'incendie s'était déclaré mardi vers 13 heures dans une zone périurbaine près du golf de Valescure. Attisé par un fort mistral soufflant en rafales de 100 kilomètres à l'heure, il partait à l'assaut des collines du massif couvertes de pins, de chênes-lièges et de mimosas, en progressant par bonds de plusieurs centaines de mètres de crête en crête.

L'une après l'autre, il franchissait toutes les lignes de défense tenues par les sapeurs-pompiers au sol, tandis que les bombardiers d'eau – une douzaine d'appareils dont cinq Canadairs et deux DC-6 – étaient eux-mêmes dans l'impossibilité d'enrayer sa course en raison d'un énorme panache de fumée rabattu par le vent en avant du front des flammes.

En début de soirée, après avoir parcouru une douzaine de kilomètres, il était aux portes du Trayas, une petite station climatique formée de villas surplombant la mer... La route en corniche était coupée en plusieurs endroits et le trafic ferroviaire interrompu entre Saint-Raphaël et Cannes. Pendant plus de deux heures, les pompiers livrèrent bataille pour protéger les habitations dont plusieurs, à l'ouest du Trayas, étaient cependant détruites ou touchées. Vers 23 heures enfin, le feu desserrait son étreinte avec l'arrivée de nombreux renforts de sapeurs-pompiers d'une dizaine de départements du Sud-Est, ainsi que d'unités militaires spécialisés (UMS) de la région.

Plusieurs fois dévasté par les incendies, le magnifique site de l'Esterel, célèbre pour ses rochers déchiquetés de porphyre rouge, n'en avait pas connu d'aussi graves depuis 1964.

GUY PORTE.

SPORTS

Les championnats du monde de cyclisme sur piste

Surprise australienne

Aux championnats du monde sur piste, qui ont débuté le mardi 25 août à Vienne, la surprise est venue de l'Australien Martin Vinnicombe, qui a remporté, en 1 min 3 s 17, l'épreuve inaugurale du kilomètre départ arrêté, dans laquelle le grand favori, l'Allemand de l'Est Malchow, ne s'est classé que quatrième (1 min 3 s 86). Cette remarquable performance d'un coureur des antipodes, sur une distance jusque-là dominée par les Européens, s'inscrit dans le phénomène d'internationalisation du cyclisme. Il ne faut pas oublier que, dans les années 50, un autre Australien, Sydney Patterson, avait cumulé les titres mondiaux de vitesse et de poursuite.

Mais l'exploit de la première journée a été réalisé, en l'absence du Japonais Nakano, par l'Italien Claudio Colinelli, qui a réussi un temps de 10 s 58 aux 200 mètres (moyenne, 68 kilomètres-heure), nouveau record du monde.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 26 août :

DES ARRÊTÉS

- Du 18 août 1987 fixant pour l'année 1986 les taux définitifs de calcul du soutien financier alloué aux entreprises de production d'œuvres cinématographiques en application des dispositions de l'article 5-II du décret nº 59-733 du 16 juin 1959 modifié.
- du 27 juillet 1987 portant liste d'aptitude après concours externe à l'emploi d'élève ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation.

UNE LISTE

- Des fréquences pour la radiodiffusion sonore en modulation de fréquence en région parisienne pouvant être attribuées au vu des déclarations de candidature enregistrées après un appel de candidatures pour l'exploitation de services de radiodiffusion.

EN BREF

- **Fuite radioactive à la centrale de Dampierre-en-Burly.** – La tranche nº 4 de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret) a été *« volontairement arrêtée, lundi 24 août, à 0 h 30, à la suite d'un défaut d'étanchéité sur un élément de robinetterie du circuit primaire »*, a indiqué, mardi, la direction de la centrale. Les quelques mètres cubes d'eau qui ont fui sont restés confinés dans le bâtiment du réacteur et cet incident *« n'a aucune conséquence pour la santé publique ni pour l'environnement »*, précise pour sa part le Service central de protection contre les rayonnements ionisants.

- **Un missionnaire assassiné chaque mois.** – La croissance du nombre des assassinats de missionnaires inquiète le Vatican. Préfet de la congrégation pour l'évangélisation des peuples, le cardinal Josef Tomko a déclaré, le mercredi 26 août à Rome, que *« en raison de leur foi »*, soixante-dix missionnaires catholiques avaient été tués de 1980 à 1985, soit, a-t-il ajouté, *« un martyr par mois »*. Le cardinal Tomko a déploré la *« recrudescence des persécutions systématiques dans certains pays du tiers-monde »*. Il n'en a cité aucun, mais les organisations missionnaires tiennent généralement pour dangereux des pays d'Afrique comme Madagascar, le Nigéria, le Mozambique ou l'Angola, et d'autres d'Amérique centrale et latine (Chili, Brésil).

- **Après l'accident de Didier Pironi : les casques en question.** – Un médecin légiste britannique, M. Keith Chesterton, a demandé une enquête sur les casques que portaient Didier Pironi et ses coéquipiers, le dimanche 23 août, au moment de leur accident. Tous trois ont perdu leur casque lorsque leur bateau off-shore s'est retourné, à 160 km/h. Or, l'autopsie a conclu que deux des victimes avaient subi de violents impacts à la tête. M. Chesterton a suggéré que des spécialistes étudient de nouveaux modèles mieux adaptés aux courses motonautiques.

Médecine

La prévention du SIDA

Les Soviétiques décrètent le dépistage obligatoire et des peines de prison

Le présidium du Soviet suprême de l'URSS a adopté, mardi 25 août, un décret sur les mesures de prévention de la contagion par le virus du SIDA. Selon l'agence Tass, ce texte indique que *« les citoyens soviétiques, ainsi que les citoyens étrangers et les apatrides, qui résident ou se trouvent dans le territoire de l'URSS, peuvent être tenus de subir un test de dépistage du SIDA (...) »*. *« Au cas où les personnes soupçonnées d'être atteintes du SIDA se déroberaient à un test de dépistage, est-il encore indiqué, elles pourront être conduites dans les établissements médicaux par les organismes de santé publique avec le concours, au besoin, des services du ministère de l'intérieur. »*

Le décret stipule que les citoyens étrangers et les apatrides pourront être expulsés d'Union soviétique s'ils se dérobent au test de détection du SIDA. *« Faire courir sciemment à une autre personne le risque de contagion par le SIDA est passible de cinq ans de prison*, indique ce texte. *La transmission de la maladie par une personne qui se sait atteinte du SIDA est passible de huit ans de privation de liberté. »*

Une décision surprenante

La décision des autorités soviétiques apparaît pour le moins surprenante. Si l'on savait que l'URSS commençait à s'inquiéter d'une extension possible de l'épidémie de SIDA sur son territoire, plusieurs éléments laissaient, en revanche, à penser que la campagne de prévention ne serait pas fondée sur une politique d'exclusion et de contrainte. C'est en particulier ce qu'avait cru comprendre, il y a quelques jours, le docteur Jonathan Mann, responsable du programme anti-SIDA de l'OMS, au terme d'un voyage à Moscou et à Leningrad effectué sur l'invitation du ministère soviétique de la santé (*le Monde* du 14 août).

« L'essentiel, nous déclarait alors le docteur Mann, *est que la politique officielle de l'URSS est contre la discrimination des malades et des personnes contaminées. C'est à la fois très important et très rassurant. Certains Etats comme la Bavière ou certains pays comme Cuba ne défendent pas de telles positions »*.

La Bulgarie a adopté dernièrement des mesures sévères de dépistage sérologique de l'infection par le SIDA (dépistage prénuptial obligatoire, dépistage des touristes malades ainsi que de ceux qui auront un *« comportement douteux »* etc.

Avec la décision du Soviet suprême de l'URSS, on peut sans difficulté prévoir que c'est l'ensemble des pays du bloc soviétique qui adopteront à court ou à moyen terme, des positions proches de celles défendues, par exemple, par les autorités bavaroises.

JEAN-YVES NAU.

Le Carnet du Monde

Décès

– Tarbes. Vidouze.

Annette Chollet,
née Dussaud,
Bernard et Jacqueline Chollet,
leurs enfants et petits-enfants,
Catherine et Didier Jobert
et leurs enfants,
Jean Chollet
et son fils,
Philippe et Claire Chollet
et leurs filles,
Jacques et Laurie Chollet
et leurs enfants,
font part du décès de

Pierre CHOLLET,

son époux, père, grand-père et arrière-grand-père,

survenu le 22 août 1987, à Vidouze (65)

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 25 août 1987, en l'église de Vidouze.

44, rue Henri-Fourcade,
65000 Tarbes.

– M. et Mme Jean Bredin,
M. et Mme Claude Finet,
M. et Mme Gérard Finet
et leurs enfants
ont la tristesse et le chagrin d'annoncer le décès de

Mme veuve Lucien FINET,

survenu à Paris, le 20 août 1987, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 22 août 1987.

– Diane Karmitz,
sa femme,
Fleur et Daniel Lardé-Polles,
Marin Karmitz et Caroline Eliacheff,
ses enfants,
Katia, Cyril, Nathanaël, Elisha,
ses petits-enfants,
Les familles Karmitz, Schein, Marian, Bercovy, Gourier,
ont la grande douleur de faire part de la disparition de

Solly KARMITZ,

survenue le 24 août 1987.

L'inhumation aura lieu le jeudi 27 août 1987, à 10 h 30, au cimetière de Passy, 2, rue du Commandant-Schloessing. 75016 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

66, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.

– Mme Bernard Lailler,
M. et Mme Philippe Foirien
et leurs enfants,
M. et Mme Ebert
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard LAILLER,

survenu le mercredi 19 août 1987.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Marie-Hélène Lundgreen,
Et ses enfants Hélène et Alexandre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Frederick W. LUNDGREEN,
docteur en sciences économiques

survenu à Paris, après de longues souffrances.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 29 août 1987, à 10 h 30, en la cathédrale de Monaco, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Monaco. Visite à l'athanée de Monaco, à partir du vendredi 28 août.

24, avenue Princesse-Grâce.
Monte-Carlo.

– Maïté Quinson,
Pascal, Arnaud, Stéphane, Cécile,
ses enfants,
Leur famille et leurs amis
ont le chagrin de faire part de la mort de

Christian QUINSON,

le 23 août 1987, après une longue et douloureuse maladie.

Il repose à Campagnac-lès-Quercy.

Remerciements

– Mme Jean Masse
Et toute sa famille,
sensibles aux marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean MASSE,
officier de la Légion d'honneur,
député honoraire,
président d'honneur du conseil général,

font part de leurs sincères remerciements.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

– En ce dixième anniversaire de sa mort tragique à Tahiti,
souvenez-vous dans vos prières de

Pierre d'ANGLEJAN-CHATILLON,
capitaine de frégate (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et T.O.E,
directeur de la SOAEO
(groupe L'Air liquide)
pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique.

De la part de
La baronne Pierre d'Anglejan-Chatillon,
Son fils Jean-Marc d'Anglejan-Chatillon,
Sa famille
Et tous ses amis.

BP 6570 TAAA aéroport-Tahiti (Polynésie française).
38, rue Mazarine,
75006 Paris.

– Il y a un an, le 27 août 1986, décédait

Gérard BOUGHOURLIAN.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Hélène, Eva, Samuel Boughourlian.

Erratum

– Paris. Mascara.

On nous prie de rappeler le décès de

M. Georges BENHAIM,
ancien directeur
des achats du Printemps.

Dans l'avis paru le 25 août, il fallait bien lire également

De la part de :
Ses frères et sœur,
Camille, Elie et Lucien,
Leur famille et leurs parents.

Commémorations

– Le rassemblement protestant annuel aura lieu le dimanche 6 septembre au Mas Soubeyran (Mialet, 30140 Anduze), et commémorera l'Edit dit de tolérance (1787), qui rendit aux huguenots du Désert leur état civil. Le culte du matin, à 10 h 45, sera présidé par le pasteur Marcel Manoël, de l'Eglise réformée de Clermont-Ferrand. L'après-midi, allocutions de Claude Lauriol, de l'université Paul-Valéry de Montpellier, et de Christian Chêne, de la faculté de droit de Poitiers. Message final par le pasteur René Château.

Le Monde ANNONCE L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

PRÈS MAIRIE

Dans imm. rénové PLATEAU à aménager 120 m², 1 720 000. GIPPI – 47-66-03-18.

7e arrdt

DUROC p. de t., ét. élevé, 7 p., triple réception + 4 ch., gde cuis., 2 bns, w-c, 210 m², balc. Sud + 3 services. URGENT – 43-35-18-36.

12e arrdt

AVENUE SAINT-MANDÉ réc., 7e ét., soleil, 4 p., balcon, verd., 2 bains, 2 parkings. FLEURUS 45-44-22-36.

14e arrdt

SAINT-JACQUES – RARE S/3 niv. b. mais. à rén. 170 m² + ss-sol compl. + 100 m² jdin privé. Expo. Est-Ouest, calme, 3 500 000. 43-35-18-36.

MAIRIE bon imm. 1er étage s/cour, calme, 3 p. comprenant entrée, séj., 2 ch., cuis., s. de bains, w.-c. séparés, 62 m². 1 000 000 F – 43-35-18-36.

PORTE ORLÉANS

Superbe imm. 2 PIÈCES + chambre enfant. BALCON. GIPPI – 47-66-03-18.

16e arrdt

IÉNA 160 m², 5 P.

Prof. lib. poss., grand standing « Malesherbes 73 » 45-22-05-96.

17e arrdt

PL. DES TERNES (PRÈS) P. de t., stdg. 4e ét., mag. 6 p., ent., cuis. éq., 2 s. bns, 2 w-c, 176 m², ét. impec., 2 serv., 5 100 000. 43-35-18-36.

PRÈS BD PÉREIRE

4 p. tt cft 88 m² 1 144 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

18e arrdt

PLACE DES ABBESSES hôtel en rénovation vente sur plan 2 p. 40 m² « M. 73 » 45-22-05-96.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN

(400 m.) vue superbe résidentiel 10e et dernier étage, studio 54 m² + balcon, 320 000 4 p. 85 m² + balc., 550 000 6 p. 139 m² + balc., 820 000. Propriétaire : 42-60-29-61.

appartements achats

« MALESHERBES 73 » 45-22-05-96

ACHÈTE COMPTANT HOTEL PARTICULIER APPARTEMENTS BUREAUX-LOCAUX USINES-TERRAINS

PROPRIÉTAIRES VOUS VENDEZ

un logt avec ou sans confort, adressez-vous à un spécialiste immo Marcadet 42-52-01-82 estimation gratuite réalisation rapide.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE

Location – Vente – Gestion 5, rue Berryer, 75008 PARIS. Rech. APPTS vides ou meublés, pour sa clientèle, loyer garanti.

42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

pavillons

A VENDRE

PACY-SUR-EURE

CENTRE, MAIRIE A 400 m

Pavillon comprenant : entrée-couloir desservant la maison et le jardin, salle à manger, cuisine et arrière-cuisine. Au 1er étage : palier desservant 2 chbres avec salle de bains et w.-c. Grenier aménageable. Au fond du jardin garage pour 2 voit. avec entrée indépendante. Terrain 220 m².

TÉL. : 45-77-63-15 LE SOIR.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie, Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits. Salle de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et w.-c. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m² de terrain clos, bordé par petite rivière 1re catégorie (pêche et chasse). Prix 250 000 F à débattre. Renseignements au 47-38-18-74. Visite sur place du 7 au 12-9 et sur rendez-vous.

Part. à part. de préf. vend

PLAIN-PIED

Nassiet (Landes), 2 km d'Amou 15 km d'Orthez, 30 km de Dax

Entièr. rénovée, 400 m de ter.

Visible en août, M. PIEULET, téléphone : (16) 58-89-13-06

Prix 230.000 francs

Pour tous renseignements rég. parisienne, tél. : 60-20-16-28.

propriétés

MONTARGIS

110 km Paris aut. Sud. Vend cause décès, ppté de charme, 5 chambres, salon, salle à manger, cuisine, bains, w.-c., grenier. Sur 5 200 m² paysagé et boisé. Prix total : 530 000 F. CRÉDIT 90 %. TURPIN RELAIS MIEL 16-38-85-22-92 ou 16-38-85-49-53.

Part. vd près de Lalinde (Dordogne) ppté restaurée 7 p., s. de bains, cuis., ch.cent., tél., parc s/1 ha et dépend. restaurées, 900 000, 46-07-09-57.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Magnif. ferme XVIIIe 230 m² hab., séj. 79 m², 6 ch., très gd cft, dépend., 4 000 m² terrain, 1 650 000 F, 92-54-12-16.

villégiature

LOUE VILLA 7/8 P. SORNES-LES-MIMOSAS 3 200 PAR SEM. SEPT. 46-81-67-89.

viagers

VIAGER 79 a. MAISON ANCIENNE rénovée, tt cft, cuis. mod., s. à m., 3 sal., 5 ch., 2 bains, 3 w.-c., meub., linge, argenterie, jdin arb., dépend. (16) 62-06-22-02.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison – appartement château – propriété terrain – commerce sur toute la France LAGRANGE 9, r. Le Châtelier, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

bureaux

Ventes

VENTE par APPEL d'OFFRES

IMM. de BUREAUX R+4+SS-SOL+PARKG

situé à VERSAILLES 6, rd-point des Condamines. Pour tous renseignements : GIGAMA S.A. 36, avenue Gallieni, 93310 BAGNOLET. Tél. : (1) 43-60-33-42.

Locations

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Élysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

Domiciliation depuis 80 F/MS PARIS 1er ou 8e ou 12e ou 15e Constitution SARL, 1 500 F HT INTERDOM 43-40-31-45.

locaux commerciaux

Locations

SURVILLIERS RN17 sortie A1 petit centre commercial toutes surfaces vente au public activité-dépôt 180 à 440 F. « M. 73 » 45-22-05-96.

Reprise de la rubrique AGENDA Le 1er daté 2 septembre.

Le Monde CADRES

Vous voulez exercer une profession passionnante et rémunératrice. Le no 1 de son secteur organise un stage pour recruter ses FUTURS CADRES CCIAUX H/F. Tél. URGENT 45-00-24-03.

ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT PRIVÉE recherche

PROFESSEUR

certifié ou agrégé en histoire et géographie. Tél. : 43-36-48-00.

Société Créteil

CHERCHE 1er OCTOBRE

GESTIONNAIRE locaux professionnels

assurant, aussi secrétariat service marchés. Souhaitons : expérience gestion immobilière, notions comptabilité, sens de l'organisation, goût du contact, travail sur ordinateur.

Adresser : c.v. + photo + prétentions à S.E.M.A.E.C. B.P. 35, 94000 CRÉTEIL.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

ING. GDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

Pour assurer des développements en :
– LOGICIELS DE BASE ;
– LOGICIELS SYSTÈMES ;
– LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL ;
– TÉLÉCOM, RÉSEAUX ;
– CA, CFAO, IA ;
– GESTION.

C.V. + prétentions à : SDI tour Gallieni 1, 78-80, avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET CEDEX.

COPGO HUNTING recherche INGÉNIEUR LOGGING EXPÉRIMENTÉ. Formation électronicien. Lieu de travail : Italie. Ecrire 14 B, ZA Bastide Blanche 13127 VITROLLES.

formation professionnelle

BASIC MICRO

pour une « initiation plus » à la programmation (7 jours). Murielle OBRIET 42-03-30-00.

capitaux propositions commerciales

DE NOUVELLES PERSPECTIVES D'AFFAIRES Une société d'importation et de distribution de vêtements et de chaussures de sport bien connue avec un chiffre d'affaires supérieur à 2,7 millions de livres sterling aux derniers relevés de comptes et un nombre considérable de commandes en cours fait appel à tout fabricant et à la distribution de toute compagnie intéressée par leur base britannique déjà solidement établie pour prendre en main la part du marché et poursuivre l'effort de vente de manière immédiate.
Une base déjà bien engagée sur la voie du succès qui présente de fortes perspectives d'expansion.
Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à : ENILL, PADGHAM & GRANDE expert comptables, 58 St-James-Street, Londres SH1 1LD Royaume-Uni. Réf. 5/4. Tél. : 01-491-4723. Télécopieur : 01-491-8467.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Fille Allemande (19 a., parlant anglais), cherche poste au pair en France. Linda Holzner, Kurfuerstenstrasse 19, D-8230 Bad Reichenhall.

J.F. 23 ans, décoratrice, designer, créat. textile (dipl. ESAM, 86), motivée, dynamique, recherche emploi. Libre de suite. Nathalie Legrand, 43, rue des Gloriettes, 77400 Carnetin. Téléph. : 64-30-09-41.

H. de confiance rech. gérance appointée, exp. bar, restaur. ou chauff. de direction. M. Michel, 62, rue de Verdun, 76600 Le Havre, 35-48-81-79 h rep.

Bonsoir ! Attaché relations publiques, organisation d'événements culture et communication. Etudie toutes propositions. Tél. : (1) 40-24-23-28.

Personne honorable, docteur *honoris causa*, excellentes relations commerciales, aimerait représenter comme consul honoraire n'importe quel pays, également du tiers-monde. Prière de télexer. CH-8700 Kusnacht Zurich. Seestrasse 231 Postfach. Tél. : (+41-1) 910-58-41, 910-78-73, 910-78-77. Téléfax (+41-1) 910-10-39, 910-38-04). Télex : 825-717.

J.F. secrétaire tril. angl., all., traitement de texte Visio 3, sténodactylo, 43-56-23-44.

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F ×

Le Monde DIRIGEANTS

à partir du mercredi 9 daté 10 septembre...

Retrouvez chaque semaine dans *le Monde* du mercredi daté jeudi la rubrique d'offres d'emploi consacrée aux cadres de haut niveau.

Communication

« Liberté pour les ondes » à Radio-France

« La dernière chance du service public »

nous déclare M. Roland Faure

Radio-France a organisé, ce mercredi 26 août, sur l'ensemble de ses stations une journée « pour la liberté des ondes ». Le souci primordial de M. Roland Faure, le PDG : obtenir de la CNCL et des radios locales privées un respect total des fréquences, afin que les stations du service public – notamment France-Musique, France-Culture et le réseau des radios locales – ne soient pas brouillées. M. Roland Faure répond à nos questions.

« Nous tirons très fort la sonnette d'alarme. Et nous lançons un appel. D'abord à toutes les radios de la bande FM en les priant de respecter enfin la loi. Ensuite à la CNCL, en lui demandant de la faire appliquer. Enfin à tous nos auditeurs, qui, depuis si longtemps, subissent celle des hors-la-loi, pour leur prouver notre détermination et leur montrer que leurs protestations n'ont pas été lancées dans le désert. Nous ne supporterons pas davantage les brouillages et les perturbations, l'étouffement de nos concerts, le sabotage de notre antenne.

» Nous voulons être entendus et jugés dans une situation d'égalité par rapport à nos concurrents du privé. Car cela fait maintenant des années que l'on se base sur des chiffres d'audience faussés par cette situation de concurrence déloyale. Cette opération de remise en ordre de la FM parisienne est pour nous vitale. Et notre espoir est d'autant plus grand que c'est sans doute la dernière chance du service public. Un échec du nouveau plan de fréquence, une capitulation des autorités, et ce serait la catastrophe.

– Mais qu'attendez-vous de la CNCL ?

– Qu'elle devienne une FCC (1) et qu'elle fasse autant respecter le droit d'écouter que le droit d'émettre. Qu'elle nous soutienne et nous aide à appliquer la loi. Elle dispose de plus de moyens que la Haute Autorité et de beaucoup d'atouts pour le faire.

– Cela ne l'empêche pas de marquer sa préférence pour des initiatives prises par les radios elles-mêmes à l'encontre des dissidents.

– La CNCL est là pour faire appliquer les procédures, et nous comptons sur elle. Ses membres ont exercé les plus hautes responsabilités dans l'audiovisuel ou ont été de grands magistrats, comme M. Rocca, chargé du dossier radio et qui est un ancien président de la Cour de cassation et homme d'autorité si respectable. Cela donne confiance. Et la CNCL sait que son autorité sera jugée sur sa capacité à faire appliquer son plan de fréquence.

– Mais que ferez-vous si l'une de vos antennes est encore brouillée au mois de septembre ?

– Je préviendrai la CNCL et je saisirai la justice. J'utiliserai tous les moyens que le droit met à ma disposition. Désormais, nous serons en position de contre-offensive et nous livrerons la bagarre.

– Vous parlez de « dernière chance » et vous prévoyez la bagarre. Pour quelqu'un qui dit avoir confiance, vos propos ne sont guère optimistes...

– Il ne faudrait pas qu'un pastiche de « paix des braves » soit signé à Paris alors qu'une grenade dégoupillée est prête à exploser un peu plus loin. Il ne faudrait pas qu'une fois admises dans l'establishment après avoir successivement violé toutes les dispositions de la loi – composition du capital, publicité, puissance, site d'émission –, une poignée de radios se préparent à commettre des hold-up à 800 kilomètres de Paris. Les informations alarmantes que je reçois de nos correspondants et techniciens dans les régions ne sont pas de bon augure. Telle radio NRJ de Bayonne écrase de sa puissance la radio locale publique ; *idem* pour Radio-Show à Clermont-Ferrand, Skyrock à Grenoble, Nostalgie à Avignon. Quand donc deviendrons-nous sur ce plan un pays majeur ? Et quand comprendra-t-on la richesse de cette maison, le rôle incomparable du service public, tant de nos chaînes nationales que des radios locales, désormais les seules en région – hormis quelques exceptions comme Alouette-FM ou CVS (2) – à s'intéresser à l'information locale.

– Vous demandez à avoir les moyens de votre diffusion. Avez-vous les moyens de votre politique de réseau ?

– Je mène actuellement la bataille du budget. Car il ne faut pas que l'on renouvelle, cette année, les mesures autoritaires prises en 1986 contre le budget des radios locales publiques. Cela anéantirait tous nos efforts de mobilisation et nous ne méritons pas cette pénalisation.

– On annonce pourtant un budget à la baisse...

– Nous attendons les arbitrages. Je me battrai en tout cas pour éviter tout licenciement et pour préserver mon droit, mon devoir de décision. Mon choix est bel et bien le renforcement de la politique du réseau, et France-Info en est l'aboutissement. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

(1) La Federal Communication Commission (FCC), qui assure une réglementation stricte des fréquences aux Etats-Unis.

(2) Alouette-FM est la station lancée par M. Philippe de Villiers, aux Herbiers, en Vendée. CVS a été fondée par M. Roland Faure lui-même, à Versailles, en 1981.

Du 31 août au 4 septembre en Aquitaine

L'université d'été de Carcans-Maubuisson

L'université de la communication de Carcans-Maubuisson donnera, le lundi 31 août, le coup d'envoi d'une rentrée qui promet d'être agitée dans les médias. Cinq jours durant, responsables de l'audiovisuel et de la presse, publicitaires et chercheurs, confronteront leurs expériences et leurs convictions. Cette huitième édition de l'université s'est placée « sous le signe des intelligences et des savoir-faire du monde de la communication » : les débats ne se limiteront pas aux médias traditionnels – presse, radio et télévision mais s'étendront à l'école de demain, à la communication dans la ville ou encore à la « domotique » (les possibilités techniques des appartements « intelligents »).

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale et du conseil régional d'Aquitaine, et M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, ainsi que M. Jacques Valade, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, président du conseil général de la Gironde, inaugureront lundi ce rendez-vous annuel de Carcans-Maubuisson, une manifestation organisée par la Ligue de l'enseignement et le Centre régional d'éducation permanente et d'animation culturelle d'Aquitaine (CREPAC).

★ CREPAC d'Aquitaine, 5, rue Rode, BP 8, 33026 Bordeaux Cedex. Téléphone : (16) 56-81-78-40.

En Belgique : après le licenciement d'un journaliste de la BRT

Tensions entre la presse et les partis politiques

La presse belge est en émoi. Fait unique dans les annales de l'audiovisuel belge, un journaliste de la BRT (Belgische Radio en Televisie), la chaîne néerlandophone de radio et de télévision, a été licencié le lundi 24 août. En prenant cette sanction, le conseil d'administration de la BRT a suivi l'avis de son administrateur général, M. Cas Goossens.

Le journaliste en question, M. Daniel Buyle, avait déjà été suspendu de ses fonctions le 19 mai dernier. Mais ses ennuis remontent à 1981. Un entretien avec M. Wilfried Martens, premier ministre chrétien-social (conservateur), lui attire les foudres de l'intéressé et de la direction de la BRT. Cette dernière inflige un blâme à son collaborateur, estimant que l'entretien n'était pas objectif. Bien que ce blâme ait été cassé en 1984 par le Conseil d'Etat, M. Daniel Buyle fit encore l'objet d'appréciations contradictoires. De l'émission « Aktueel », il dut passer au journal radio de la BRT. En juin dernier, le journaliste subit de nouvelles sanctions à la suite de séquences contestées.

Le licenciement de M. Buyle a soulevé une tempête de protestations en Flandres et en Wallonie. Des assemblées syndicales ont eu lieu à la BRT. La principale centrale syndicale belge, la CGSP, implantée à la RTBF, la chaîne francophone de radio et de télévision, a elle aussi contesté ce licenciement. *« Nous sommes totalement aux côtés de nos camarades du front commun syndical de la BRT pour réclamer une démocratisation et le maintien du pluralisme à la BRT »*, indique le syndicat.

Quant à l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB), elle a dénoncé la *« gravité de la sanction »* infligée à M. Daniel Buyle et a incité *« tous les partis politiques à faire connaître clairement leur position au sujet de la liberté de l'information et de l'autonomie journalistique à la BRT »*.

En toile de fond à cette affaire : la présence de membres des partis politiques au sein des conseils d'administration des chaînes publiques belges. Ils y poursuivent leur lutte. Ainsi, les représentants du Parti libéral et des chrétiens-sociaux – coalition actuellement au pouvoir en Belgique, majoritaires au conseil d'administration de la BRT – ont voté pour le licenciement de M. Daniel Buyle, alors que les représentants du Parti socialiste et de la Volksunie (fédéralistes flamands) ont refusé de se prononcer et auraient même quitté la salle du conseil. Enfin, le bouleversement du paysage audiovisuel belge – avec le renforcement notamment de RTL-TV – et les récentes perquisitions policières au quotidien flamand *De Morgen* ne sont pas non plus étrangers à cette tension entre le pouvoir et la presse.

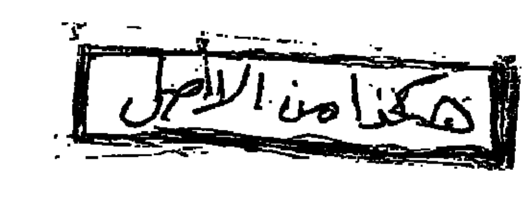
Y.-M. L.

● **M 6 demande à Médiamétrie *« les mêmes éléments d'information »* que la Cinq.** – Le PDG de M 6, M. Jean Drucker, a adressé, le mardi 25 août, une lettre au PDG de Médiamétrie, Mme Jacqueline Aglietta, après la fourniture par l'institut de sondages de renseignements sur son panel à la Cinq (*le Monde* du 26 août). *« Compte tenu du fait qu'aujourd'hui une chaîne concurrente dispose d'informations sur la répartition géographique précise de ce panel audimétrique,* écrit M. Drucker, *vous comprendrez que M 6 doit, dans un souci de respect des règles de la concurrence, disposer comme toutes les autres chaînes, rigoureusement des mêmes éléments d'information. »*

● **Suite des autorisations de radios parisiennes au J.O.** – *Le Journal officiel* a publié, le 25 août, une nouvelle liste de radios autorisées à Paris ou dans la région parisienne. Il s'agit de : Hit FM (103,5 MHz). Radio Mesnil Loisirs, RML (90.8 MHz). Radio service Reuil-Malmaison, RSRM (96,7 MHz) et Megawest (94,2 MHz).

● **Vogue en Espagne.** – Le groupe Condé-Nast, propriété de l'éditeur américain Newhouse, a créé une filiale à Madrid. En 1988, les Ediciones Condé-Nast devraient lancer une édition espagnole de *Vogue*. Il existe déjà cinq versions de *Vogue*, américaine, britannique, française, italienne, ouest-allemande ; en Australie, au Brésil et au Mexique, *Vogue* est édité sous licence. C'est le fondateur de *Vogue* Brésilien et *Vogue*-Mexicain, M. Luis Carta, qui dirigera le *Vogue* ibérique.

● **La télévision suisse en stéréo.** – Depuis le lundi 17 août, la télévision suisse a introduit le son bicanal, un système qui permet de diffuser soit de la musique en stéréophonie, soit des images accompagnées de commentaires en deux langues (l'allemand et le français) lors d'émissions sportives ou d'intérêt national. L'aménagement des émetteurs se fera progressivement jusqu'en 1991. Mais, pour une bonne réception, un téléviseur stéréo sera évidemment indispensable.



Economie

Succès des mesures prises en faveur des jeunes

Le chômage continue de diminuer en France

En juillet, le chômage a baissé en France de 0,3 % en données corrigées. Selon les statistiques publiées le 25 août par le ministère des affaires sociales, il y avait 2 638 100 demandeurs d'emploi à la fin du mois dernier, soit 7 300 de moins qu'en juin.

En données brutes, l'augmentation saisonnière due à l'arrivée des jeunes sur le marché du travail a été relativement contenue. On comptait 2 487 500 chômeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), soit 28 000 de plus que le mois précédent (+ 1,2 %). Sur un an, un léger ralentissement du rythme a été enregistré. La progression est ramenée à 3,8 % et, il y a 100 000 sans-emploi supplémentaires. Comme le mois précédent, le taux de chômage s'établit à 11 % de la population active, d'après les estimations de l'INSEE.

Cette très légère baisse des chiffres du chômage n'était pas prévue, puisque M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, le mois dernier, avait déclaré s'attendre *« à quelques difficultés en juillet et août »*, les *« moyens d'intervention étant limités »* pendant l'été. La machine du traitement social, lancée depuis le printemps, continue de produire ses effets. Les quatre derniers mois ont permis de rogner progressivement le retard accumulé au premier trimestre s'ils n'ont pas réduit l'écart creusé pendant l'année 1986. Désormais, à moins d'accrocs, la tendance devrait s'infléchir grâce au dispositif prévu pour la rentrée (*le Monde* du 20 août).

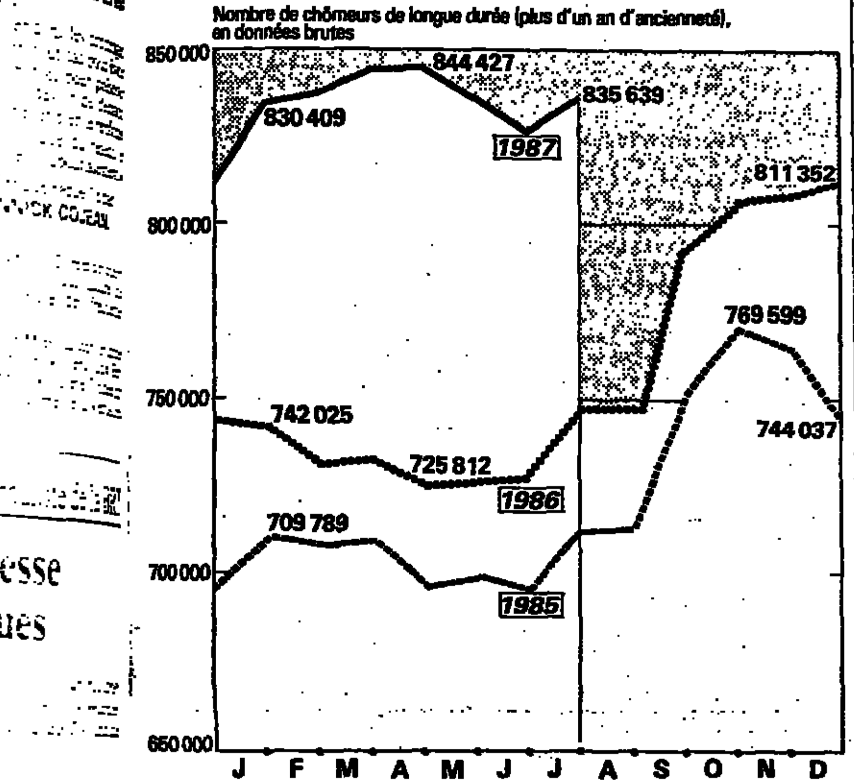
La baisse du chômage en juillet s'explique largement par les bons résultats obtenus grâce aux mesures prises en faveur des jeunes, et notamment ceux qui sortaient de leur scolarité. Les « premières entrées » sur le marché du travail sont en recul de 15,8 % par rapport à l'année dernière. Le plan pour l'emploi des jeunes, un moment mis en difficulté par l'attente du renouvellement des exonérations des charges sociales en faveur des employeurs, semble avoir trouvé un second souffle.

Les contrats d'adaptation et les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), notamment, ont doublé leurs effectifs en un seul mois, en comparaison de l'an passé.

Par ailleurs, les autres formules en faveur de publics en difficulté se sont bien comportées. Le nombre de chômeurs qui ont quitté les listes de l'ANPE à la suite d'une entrée en stage a augmenté de 27,3 % en un an. Il faut y voir en grande partie la conséquence des opérations menées pour les chômeurs de longue durée, à qui on propose de la formation.

Incidemment, cet effort se traduit par un mouvement de radiations qui, lui-même, vient s'ajouter à la forte croissance des abandons de la recherche d'emploi, consécutif à la décision d'en dispenser les chômeurs âgés qui le souhaiteraient. En un an, les annulations sur inventaire ont progressé de 30,5 % et les arrêts de recherche d'emploi de 62,8 %.

Ces résultats ne changent en rien, ou presque, la situation de l'emploi observée dans le mouvement mensuel des entrées ou des sorties de l'ANPE. En données corrigées, 344 100 personnes se sont inscrites pour la première fois, soit 0,2 % de plus que l'an passé et 4 % de plus que le mois dernier. Toujours en données corrigées, 344 800 ont été rayées des listes, soit 5,7 % de plus que l'an passé et 0,2 % de moins que le mois dernier.



Les offres d'emplois restent faibles

Les retours déclarés dans un emploi varient peu, compte tenu de la saison, puisque 183 066 personnes ont été dans ce cas (1,3 % de plus qu'en juillet 1986, 5,3 % de moins qu'en juin 1987), les offres d'emplois enregistrées par l'ANPE au cours du mois demeurant très faibles (42 500 en données corrigées).

En revanche, d'autres phénomènes qui signifient un changement profond de la structure des emplois et une aggravation des conséquences du chômage continuent de s'amplifier. Déjà importante, la précarité se développe : quatre sur dix des nouveaux chômeurs de juillet se sont inscrits à l'issue d'un contrat de travail à durée déterminée (+ 7,2 % en un an). Les inscriptions à la fin d'une mission d'intérim augmentent (+ 7,8 %). Ces deux causes représentent 42,8 % des arrivées au chômage, loin devant les licenciements économiques (13,6 %), qui semblent avoir atteint un palier après la suppression de l'autorisation administrative. Surtout, le nombre de chômeurs de longue durée s'accroît, et il y a désormais 835 639 personnes qui attendent un emploi depuis plus d'un an. Représentant 33,6 % des inscrits à l'ANPE, les chômeurs de longue durée ont une ancienneté moyenne de trois cent soixante-dix-sept jours, soit trente-quatre jours de plus que l'an passé. Même le traitement social ne parvient pas à modifier cette évolution, qui annonce l'exclusion pure et simple du marché du travail.

ALAIN LEBAUBE.

Le projet de déréglementation des télécommunications transmis à la CNCL

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) devra, d'ici au 15 septembre, émettre un avis sur le projet d'introduction de la concurrence dans les télécommunications (*le Monde* du 3 juillet).

Ce document en 19 articles, cosigné par MM. Alain Madelin, ministre de l'industrie et des P et T, et Gérard Longuet, ministre délégué aux P et T, en date du 7 août, définit les grandes lignes de la future organisation des télécommunications et notamment le statut de la direction générale des télécommunications qui devrait évoluer vers plus d'autonomie. Il s'agit, précise le ministère, de l'*« armature »* du projet de loi qui doit être examiné au Parlement à l'automne.

Pour la CGT, la démarche du ministre vise à *« casser le statut actuel des P et T, privatiser le secteur public des postes et télécommunications, briser les garanties statutaires du personnel »*. Elle a donc décidé d'organiser *« une grande consultation démocratique pour une grève de vingt-quatre heures le 1er octobre »*. Quant à la CFDT, elle rappelle son *« opposition à la remise en cause du statut des P et T et celui de son personnel »*.

Trois nominations

M. Jean-Claude Trichet directeur du Trésor

Le conseil des ministres du mercredi 26 août devait nommer M. Jean-Claude Trichet, directeur du cabinet de M. Edouard Balladur, au poste de directeur du Trésor du ministère de l'économie. Il est remplacé auprès de M. Balladur par M. Charles de Croisset, inspecteur des finances, directeur général du Crédit commercial de France. M. Daniel Lebègue, qui était directeur du Trésor, devient directeur général de la BNP. Les milieux publicitaires travaillent déjà sur la privatisation de cette banque, l'offre publique de vente pourrait, selon ces sources, être réalisée le 7 décembre ou le 8 janvier 1988.

Un expert passionné

Nommé, le mercredi 26 août, directeur du Trésor, M. Jean-Claude Trichet, quarante-quatre ans, est actuellement en Argentine. En congé... studieux : ce Lyonnais, qui apprécie les grands débats d'idées, est un homme de passions. La dette des pays pauvres est l'une d'elles. Directeur de cabinet de M. Edouard Balladur depuis le 21 mars 1986, il avait tenu à conserver la présidence du Club de Paris, cet organisme informel où les créanciers s'efforcent d'alléger les difficultés que rencontrent certains pays du tiers-monde. Ses vacances, donc, il les passe à approfondir la connaissance de ces nations et... éventuellement à poursuivre les négociations en cours.

Dans les couloirs de la Rue de Rivoli, la nomination de M. Trichet à la tête de cette direction stratégique (de trois cents personnes seulement) est unanimement appréciée. Elle est l'aboutissement d'un itinéraire au cours duquel M. Jean-Claude Trichet a travaillé surtout sur les questions industrielles et de finances internationales. Inspecteur des finances, il a rejoint le Trésor en assurant le secrétariat du comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (l'infirmerie des entreprises). Il a ensuite, entre 1978 et 1981, été chargé des questions industrielles à l'Elysée, auprès de M. Valéry Giscard d'Estaing, un homme qui l'a beaucoup impressionné.

Profondément attaché à la fonction publique, il revient au Trésor, où il s'inquiète, en 1981-1982, des « dérapages » de la gauche. Il s'engagera alors à fond dans les problèmes de l'endettement du tiers-monde. Rapidement, il s'impose. Connu et reconnu dans les milieux financiers internationaux, il est apprécié tant par les représentants des pays riches que par ceux des pays pauvres, renforçant ainsi le poids de Paris dans les grandes négociations internationales. Son accession à la présidence du Club de Paris en 1985 traduit cette position-clé occupée par la France.

Opposé à un ultra-libéralisme incompatible à ses yeux avec la culture française, il est en parfaite symbiose avec M. Balladur, qui lui propose, en mars 1986, la direction de son cabinet. Il l'assurea, là encore, avec passion. Courtois et à l'écoute de tous ses interlocuteurs, il défend bec et ongles tous les aspects de la politique économique menée depuis dix-huit mois.

Avec sa nomination, l'inspection des finances récupère l'un des bastions qu'elle avait perdu en 1982 — avec l'arrivée de M. Michel Camdessus, administrateur civil aujourd'hui directeur général du Fonds monétaire international. Retour à la tradition également : la fibre internationale du nouveau titulaire devrait l'amener à privilégier, dans son action personnelle, les grands dossiers de la dette. Grand commis de l'Etat, M. Jean-Claude Trichet devrait, comme son prédécesseur, survivre sans difficulté aucune à un éventuel changement de gouvernement.

ÉRIK IZRAELEWICZ.

[Né le 20 décembre 1942 à Lyon, cet ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, est aussi inspecteur civil de la métallurgie et de l'industrie des mines de Nancy. Il a été conseiller technique de M. Monory, ministre de l'Economie, en 1978, puis chargé des questions industrielles à l'Elysée jusqu'en 1981. Il était directeur du cabinet de M. Balladur depuis le 21 mars 1986.]

M. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP

Un réformateur pragmatique

Depuis l'arrivée de M. Balladur rue de Rivoli, la rumeur, toujours recommencée, donnait en permanence M. Daniel Lebègue « démissionné ». Ancien conseiller économique de M. Pierre Mauroy à Matignon (il fut l'un des pères de la « rigueur »), nommé directeur du Trésor par M. Jacques Delors le 2 août 1984, et au service de M. Pierre Bérégovoy jusqu'en mars 1986, M. Lebègue a pourtant « tenu » dix-sept mois à son poste. Un poste hautement stratégique. Le ministre libéral et M. Lebègue ont appris à se connaître... et à s'apprécier. Entre les deux hommes, la confiance était devenue totale. C'est que M. Lebègue est avant tout, même si la formule apparaît quelque peu désuète, un grand serviteur de l'Etat.

Lyonnais (il a fait Sciences-Po dans la capitale rhodanienne) et énarque (administrateur civil), il fut, à quarante et un ans, le plus jeune directeur du Trésor. Sa carrière, tout entière au service de cette administration, lui avait permis auparavant de découvrir, en ouvrant le poste de conseiller financier à Tokyo en 1974, la puissance montante du Japon et de voyager dans les différents compartiments des marchés de l'argent en France (marchés monétaire, financier et des changes).

Convaincu, à l'issue de ces différents voyages, de la nécessité de transformer les circuits financiers français, il y œuvre activement dès son retour au Trésor. Réformateur pragmatique, il a, de ce fait, profondément bouleversé le paysage financier de l'Hexagone et ceci sans provoquer de traumatismes. Sous la direction d'abord de M. Pierre Bérégovoy — et non sans quelques petits accrochages, — puis de M. Edouard Balladur, il a engagé, en recherchant toujours un consensus minimal, toute une série de réformes, depuis la loi bancaire de 1983 jusqu'à la réforme de la Bourse — une véritable révolution, — en passant par l'ouverture du marché monétaire, la libéralisation des changes et la modernisation de la gestion de la dette publique.

S'il n'a pas chômé en France, il n'a pas abandonné pour autant le front extérieur. Actif militant d'une réforme du système monétaire international, il a joué un rôle important dans les accords de Tokyo — où il occupait le fauteuil du ministre, — puis surtout du Louvre. Depuis 1981, il a aussi été un habitué des cérémonies monétaires européennes au cours desquelles il a souvent eu à défendre le franc ou à l'ajuster.

Unanimement apprécié par ses collaborateurs, M. Lebègue va donc rejoindre la BNP, où il remplacera, à partir du 1er septembre, au poste de directeur général, M. Jacques Masson. En modernisant la gestion de la dette de l'Etat, il a en tout cas démontré qu'il n'était guère effrayé par une activité commerciale. Il s'était fait lui-même le promoteur des valeurs du Trésor. La campagne de publicité qu'il a lancée indique : *« Quand on veut la concurrence, il faut être compétitif. »* A n'en pas douter, il appliquera ce slogan dans la banque, son nouveau métier.

E. I.

[Né le 4 mai 1943 à Lyon (Rhône), M. Daniel Lebègue est un ancien élève de l'ENA, promotion Jean Jaurès. Attaché financier auprès de l'ambassade de France à Tokyo de 1974 à 1976, il est devenu conseiller technique chargé d'affaires financières et monétaires au cabinet de Pierre Mauroy en 1981. Il avait été nommé directeur du Trésor le 2 août 1984.]

M. Charles de Croisset directeur du cabinet de M. Balladur

Un banquier aux finances

Pour la première fois sans doute, un « homme d'entreprise » va diriger le cabinet du ministre de l'économie. M. Edouard Balladur a en effet demandé à M. Charles de Croisset, directeur général du Crédit commercial de France, d'animer son équipe de conseillers. S'il avoue préférer le *« monde de l'entreprise »*, M. de Croisset, âgé de quarante-trois ans, n'en est pas moins un parfait connaisseur de l'administration. Ancien de Sciences-Po, énarque, inspecteur des finances, il a partagé jusqu'à présent ses quatorze années de vie professionnelle à égalité entre le monde du pouvoir et celui des affaires.

Sept ans d'abord dans l'administration. A peine achevées ses tournées de l'inspection, il est appelé, à vingt-neuf ans, à l'Elysée, chez Georges Pompidou, pour y travailler sur les questions économiques. C'est de là que datent ses relations d'amitié avec M. Edouard Balladur, alors secrétaire général de la présidence. Par la suite, il a l'occasion de voyager dans différents cabinets ministériels (ceux de MM. Jean-Pierre Fourcade, à l'économie, et André Giraud, à l'industrie, en particulier).

Sept ans dans la banque ensuite. Entré en 1980 au Crédit commercial de France, alors dirigé par M. Jean-Maxime Lévêque, il y fait une carrière fulgurante. Secrétaire général, responsable des affaires internationales, puis des opérations bancaires, il est nommé le 22 juillet dernier — après la privatisation de la banque — directeur général et membre du conseil d'administration du CCF.

Pourquoi avoir quitté un tel poste, envié, pour une position aussi précaire et exposée ? Il ne reste, après tout, plus que neuf mois avant l'élection présidentielle. *« Admirateur du ministre d'Etat »*, il n'a pu résister à son appel. D'autant plus qu'il adhère totalement à sa politique. Les deux séries d'études qu'il a publiées, avec d'autres, sont consacrées aux deux thèmes favoris de son nouveau patron : *Dénationanisation : les leçons de l'étranger »* et *« Réduire l'impôt »*.

Et puis, pour sa carrière, le risque qu'il prend est somme toute assez faible. Inspecteur des finances mis en disponibilité, M. de Croisset pourrait sans difficulté retourner dans l'administration. Ce n'est pas son intention. Les dirigeants du CCF lui ont demandé de revenir. *« C'est, pour moi, comme une année sabbatique »*, explique-t-il. Sa mission auprès de M. Balladur une fois terminée, il est bien déterminé à y retourner. Ce lien, même un moment interrompu, avec une banque privée, ne lui pose-t-il pas de problèmes ? *« Ma règle de conduite sera de m'abstenir d'intervenir dans toutes les décisions dans lesquelles le CCF sera impliqué »*, répond il.

E. I.

[Né le 28 septembre 1943 à New-York, M. Charles Wiener de Croisset, ancien élève de l'ENA et inspecteur des finances, a été chargé de mission puis conseiller technique auprès du cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade aux finances d'abord, à l'équipement ensuite, de 1974 à 1977. Directeur de cabinet de M. André Giraud, ministre de l'industrie de 1979 à 1980, il est devenu en janvier 1981 secrétaire général puis directeur général adjoint (en juillet 1983) du Crédit commercial de France.]

Onze mois après sa nomination

M. Maisonrouge quitte la direction générale de l'industrie

M. Jacques Maisonrouge va quitter la direction générale de l'industrie (DGI), qu'il occupait depuis onze mois, pour mener une mission sur les Etats-Unis. L'ancien président d'IBM International devait être remplacé, mercredi 26 août au conseil des ministres, par M. Jean-François Saglio, directeur à la société nationale Elf-Aquitaine. M. Maisonrouge, qui devra remettre en février 1988 un rapport au premier ministre, devrait en outre être nommé à la présidence d'un « organisme important lié au commerce extérieur » qui devrait être le CFCE (Centre français du commerce extérieur).

L'arrivée de M. Maisonrouge à la tête de la DGI, il y a onze mois, avait suscité un certain émoi dans les milieux économiques et financiers. Déjà, la nomination d'un homme venant de l'industrie à ce poste traditionnellement occupé par des hauts fonctionnaires avait surpris. Dans la logique « libérale » de son ministre de tutelle, M. Alain Madelin, elle pouvait se comprendre. Mais c'est surtout le parcours de M. Maisonrouge au sein de la plus puissante — et de la plus secrète — multinationale américaine, IBM, qui avait suscité la passion, même si le nouveau directeur général de l'industrie s'était engagé à démissionner de tous les conseils d'administration auxquels il appartenait (l'Air liquide, la Lyonnaise des Eaux, Moët-Hennessy).

M. Madelin avait assigné à son directeur une mission : faire du ministère de l'industrie, installé dans un hôtel particulier de la rue de Grenelle, un « Grenelle Consulting Group », en vue d'arrêter les interventions dirigistes pour ne plus agir que sur l'environnement des entreprises et les « conseiller »... C'en était fini des grands plans sectoriels, des sauvetages des entreprises, de la politique industrielle venue d'en haut.

L'heure était aux actions « horizontales ». M. Madelin lançait donc des missions tous azimuts sur des thèmes aussi variés que la qualité, la sécurité, la normalisation, l'Europe 1992, la reconversion... En bon libéral, M. Madelin se vantait même d'être un ministre « économe », dont le budget baissait.

Des discours à la réalité, une fois encore, il y eut un grand pas. La plus grande partie des forces de M. Maisonrouge a été accaparée par la réforme du ministère de l'industrie, qui aura demandé... neuf mois ! Cinq des onze grandes directions disparaissaient, les directions verticales (comme la chimie-textile et divers, ou électrique-électronique et informatique) laissaient la place à des services chargés des industries de base et des biens intermédiaires, des biens d'équipement, des biens de consommation ou des services... une mutation qui s'accompagna d'une hémorragie humaine : revenus au simple rang de chef de service — moins prestigieux et moins rémunéré, — les anciens directeurs se sont trouvés affaiblis face à leurs collègues du Trésor, tandis que le directeur général de l'industrie rencontrait des difficultés pour s'entourer d'une équipe neuve (*le Monde Affaires* du 25 avril).

Aujourd'hui, cette mission réformatrice est « achevée », dit-on officiellement. M. Maisonrouge, en outre, semble avoir rencontré de nombreuses difficultés dans son travail de haut fonctionnaire. Il préfère donc retourner à une activité qui lui est plus familière : les relations internationales, en particulier avec les Etats-Unis.

Ce départ au bout de onze mois, peut néanmoins surprendre. Sans doute l'ex-dirigeant d'IBM avait-il surestimé le poste que lui avait offert M. Madelin. Il s'est aperçu que le vrai patron de l'« environnement des entreprises » était M. Balladur, sans lequel aucune décision — même petite — n'est prise, et qu'un directeur général de l'industrie n'a en France que peu de pouvoir. De surcroît, M. Madelin s'occupait lui-même de nombreux dossiers et l'empêchait de cultiver son image d'homme public. M. Maisonrouge avait aussi réclamé un *« accroissement global »* du budget de l'industrie en 1988 (*le Monde* du 12 février). Or celui-ci vient d'être à nouveau réduit de 10 %.

FRANÇOISE VAYSSE.

[Né le 20 septembre 1924, M. Jacques Maisonrouge est ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures. Il entre en 1948 chez IBM, où il effectue toute sa carrière jusqu'en 1984, date à laquelle il était membre du comité de direction d'IBM Corp, après avoir été PDG d'IBM-Europe, président d'IBM World Trade et vice-président d'IBM Corp. Il est l'auteur d'un livre intitulé *Manager international*, paru en 1985.]

∴

[M. Jean-François Saglio est né le 29 juillet 1936. Ingénieur des mines, il a notamment été chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République (1969-1973), directeur de la prévention des pollutions et nuisances (1973-1978), directeur à la qualité de la vie (1978-1979), président de l'Agence foncière et technique de la région parisienne. Depuis 1981, il est directeur chez Elf, où il s'est notamment occupé des questions d'innovation et de valorisation de la recherche et où il a été directeur de la direction industrielle, des énergies nouvelles, de l'isolation et du chauffage.]

Economie

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Pays-Bas : dans la crainte révérencieuse du chômeur...

AMSTERDAM
de notre correspondant

L'austère premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, s'est permis un pari où il y va de sa crédibilité. Il y a exactement un an, il promit de démissionner si, en 1990, à la fin de son mandat, le nombre de chômeurs aux Pays-Bas n'était pas ramené au-dessous des 500 000.

M. Lubbers, un chrétien-démocrate, ne pouvait mieux illustrer cette préoccupation obsessionnelle s'agissant d'un pays qui, pour l'étranger au moins, incarne l'État-providence par excellence. Et s'il est vrai que la pauvreté y est en quelque sorte proscrite grâce au solide système de protection sociale, le chiffre officiel de 700 000 chômeurs, soit 14 % de la population active potentielle, empêche ceux qui gouvernent les Néerlandais de donner dans le triomphalisme.

Ils sont même quelque peu honteux lorsque sont publiés les chiffres de l'OCDE qui attestent, bon an mal an, que, dans le domaine du chômage, les Pays-Bas présentent un piètre bilan parmi les « riches » de ce monde.

Bien plus que le considérable déficit des finances publiques (7 % du PNB) et les revenus déclinants des ventes du gaz naturel (qui, en 1985, représentaient plus de 6 % du revenu national contre 2 % actuellement) les chiffres du chômage exaspèrent de plus en plus un peuple particulièrement sensible à l'éthique du travail.

Femmes au foyer

Encore les chiffres officiels sont-ils flatteurs, estime-t-on généralement, tandis que M. Lubbers semble avoir mis la barre bien bas en considérant un demi-million de chômeurs comme un demi-succès. Pour rendre la vraie mesure du chômage aux Pays-Bas il est nécessaire de voir au-delà de cette catégorie officiellement inscrite et d'y inclure tous ceux qui vivent d'allocations chômage non assorties de l'obligation de chercher du travail et ceux qui cherchent une occupation rémunérée sans que cela se sache dans les instances administratives.

Les 700 000 «officiels» constituent déjà un casse-tête pour le gouvernement, mais en fait il faudrait y ajouter les quelque 60 000 personnes qui ont atteint l'âge de cinquante-sept ans et six mois et qui ont été récemment exempté de l'obligation de chercher un emploi tout en conservant leurs allocations. L'argument gouvernemental, selon lequel ces personnes seraient « trop âgées » pour être réintégrées dans le monde du travail, a été très mal accueilli par les victimes qui se sentent souvent abandonnées par ceux sur lesquels ils croyaient pouvoir compter.

Un tableau optimiste

Ces « vieux » bien malgré eux ne sont pas inclus dans les statistiques du chômage, pas plus qu'un nombre indéterminé mais sans doute important de femmes qui voudraient travailler mais qui, découragées, renâclent devant les démarches bureaucratiques. Les femmes au foyer et qui voudraient ne pas y être sont très nombreuses aux Pays-Bas.

Ce nombre de chômeurs cachés, parmi lesquels il faut également inclure les jeunes intellectuels qui, faute de trouver un emploi à leur niveau, continuent de vaquer à des occupations mal définies dans les universités, est généralement évalué à au moins 100 000. Sont également à inclure dans les chômeurs mis sous le boisseau une partie importante des 780 000 Néerlandais qui reçoivent une allocation dans le cadre de la loi sur l'inaptitude au travail. Parmi eux, selon des estimations crédibles, près de 400 000 personnes sont des chômeurs larvés qui feraient très volontiers un travail adapté à leurs besoins.

Aussi les Néerlandais pensent-ils généralement que les tableaux brossés par le gouvernement pêchent encore par optimisme car ils ignorent des données qui sautent aux yeux.

Pour avoir une idée plus juste des véritables dimensions du chômage aux Pays-Bas, il faudrait ajouter aux 700 000 officiels les 60 000 « vieux » condamnés à l'oisiveté, 100 000 femmes et jeunes dans la zone d'ombre et les quelque 400 000 inadaptés qui brûlent d'envie de s'adapter. En tout, cela fait quelque 1,26 million de Néerlandais sur une population de 14,5 millions !

Or, M. Ruud Lubbers s'était, au début de son premier mandat, en 1982, engagé à un autre pari : il donnerait sa démission si le chiffre du chômage devait atteindre un million. C'était à l'époque où ce chiffre augmentait de plus de 10 000 chaque mois. Ces derniers temps, il régresse quelque peu grâce notamment au souffle partiellement retrouvé de l'industrie et au regain du commerce mondial dont l'économie néerlandaise est très dépendante.

Le million fatidique n'a donc pas été atteint, au moins dans les statistiques gouvernementales, considérées pour autant comme fallacieuses par l'opposition socialiste et les syndicats socialiste et protestant. La réalité, selon ces critiques, revient à la constatation que près d'un quart de la population en mesure de travailler se trouve hors jeu.

Grogne mais résignation

Mais, phénomène peut-être typiquement néerlandais, la grogne reste en grande partie confinée dans les enceintes parlementaires, syndicales et, bien sûr dans les foyers. Ceux qui prônent des initiatives, comme des « rassemblements de chômeurs », des marches sur La Haye et autres manifestations d'exaspération restent très minoritaires. Il semble parfois que les chômeurs se résignent à leur sort, soit qu'ils aient perdu tout espoir dans les promesses des politiciens, soit qu'ils éprouvent quelque honte à descendre dans la rue.

Pour paradoxal que cela puisse paraître, les chômeurs se savent « choyés » en quelque sorte par une classe politique qui semble ainsi étouffer sa mauvaise conscience. Les allocations restent à un niveau des plus décents, car dès qu'un mauvais esprit prône une réduction en guise d'incitation à chercher du travail, c'est le tollé sur les bancs parlementaires chrétiens-démocrates et socialistes réunis. Aux Pays-Bas, aucun politicien sérieux ne se risquerait à critiquer les chômeurs qui ne fondent pas leur propre entreprise. Il s'exposerait à l'opprobe quasi général.

Cependant un consensus s'est esquissé ces dernières années sur la nécessité de changer les mœurs dans le domaine du chômage, de faire en sorte que, pour les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire, le recours immédiat à l'allocation chômage cesse d'être une fatalité.

L'inapplicable modèle suédois

Une délégation composée de parlementaires et de dirigeants syndicaux et patronaux a récemment visité la Suède, autre Etat-providence, dont le taux officiel de chômage (1,8 %) suscite l'envie des Néerlandais. Mais les délégués n'ont pas tardé à s'apercevoir que les Suédois sont soumis à des contraintes bien plus sévères que les Néerlandais qui, par exemple, ne se trouvent pas dans l'obligation de participer à des programmes de formation professionnelle sous peine de perdre leur allocation.

La délégation est revenue aux Pays-Bas bien convaincue que le modèle suédois est inapplicable chez elle. Non seulement le monde politique et syndical accepterait mal la notion de « punition » pour les chômeurs, mais une amère vérité veut qu'il n'existe pas suffisamment d'emplois à pourvoir et que les chômeurs âgés ont pris trop de retard pour s'intégrer dans l'ère de l'informatique. L'éventuelle création d'emplois par le biais d'une étatisation de l'économie est contraire à la philosophie du gouvernement, une coalition de libéraux conservateurs et de chrétiens-démocrates. La Haye se borne à faire baisser l'âge de la retraite pour que des jeunes puissent occuper les postes devenus ainsi vacants. Mesure qui n'a pas contribué à faire régresser sensiblement le nombre de chômeurs.

Aussi les Néerlandais sont-ils sceptiques, dans le meilleur des cas, quant à l'objectif du premier ministre de parvenir à «seulement» un demi-million de chômeurs en 1990. Scepticisme et lassitude qui nuisent à l'image de marque dynamique que les Pays-Bas aiment à projeter dans le monde.

RENÉ TER STEEGE.

★ Dans la série « Regards sur l'étranger », nous avons publié dans nos éditions du 18, 19, 20, 21, 22, 25 et 26 août, des articles sur la Belgique, l'Italie, la Suède, la Grande-Bretagne et le Canada.

ÉNERGIE

La dégradation du marché pétrolier

L'OPEP étudie les moyens d'arrêter la baisse des prix

Inquiets de la dégradation récente du marché et des prix pétroliers (*le Monde* du 26 août), les treize pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont décidé de réunir d'urgence, le 7 septembre à Vienne, les deux comités ministériels chargés de surveiller, l'un, les prix, l'autre, les quotas de production (1). L'OPEP étudiera toutes les mesures nécessaires pour arrêter la chute des prix, a assuré le président de l'organisation, M. Rilwanu Luckmann, ministre nigérian du pétrole, en annonçant, le mardi 25 août, ces prochaines réunions. Il a reconnu que les treize pays avaient surproduit en juillet et en août, dépassant le plafond qu'ils s'étaient fixé pour le troisième trimestre (16,6 millions de barils/jour), mais il a assuré que ces dépassements n'excédaient pas 1,2 million de barils/jour, alors que les milieux pétroliers l'estiment à 3 millions.

Le président de l'OPEP n'a pas exclu que l'organisation réunisse ultérieurement une conférence extraordinaire. Selon nos informations, les treize pays ont décidé d'attendre le mois de septembre afin de juger de l'évolution du marché. Si les cours internationaux restent au niveau actuel, voire se dégradent plus avant, l'ensemble du système mis en place par l'OPEP afin de stabiliser les cours autour de 18 dollars par baril risque, en effet, d'être sérieusement mis à l'épreuve.

Les prix officiels de l'Organisation sont actuellement supérieurs d'environ 1,5 dollar aux cours du marché au jour le jour. Si tous les pays membres respectent la discipline, cette situation devrait entraîner rapidement une chute de leurs ventes, rétablissant ainsi l'équilibre entre l'offre et la demande. Mais si tel n'est pas le cas, l'ensemble du système risque de voler en éclats.

La menace a été aggravée par un avertissement de la Norvège, second producteur européen, qui avait accepté au début de l'année de limiter sa production pour soutenir l'OPEP. *« Le soutien de la Norvège est conjoncturel. Nous devons reconsidérer notre position depuis qu'il est apparu que certains membres de l'OPEP ne respectaient pas leurs quotas de production »*, a déclaré le ministre norvégien de l'énergie, le mardi 26 août, ajoutant : *« Les augmentations de production que nous observons actuellement ne peuvent pas durer très longtemps. »*

V. M.

(1) Ces deux comités avaient été créés en juin par l'Organisation. Le comité des prix comprend cinq membres : Arabie saoudite, Indonésie, Algérie, Venezuela et Nigeria. Le comité des quotas de production a trois membres : Nigeria, Venezuela et Indonésie.

FISCALITÉ

Le projet de budget pour 1988

Les cliniques privées seraient exonérées de TVA

Les cliniques privées pourraient être exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée à partir de l'année prochaine. C'est en tout cas ce qu'auraient indiqué M. Alain Juppé et Mme Michèle Barzarch aux représentants de l'hospitalisation privée. Afin de mettre en rapport le régime des établissements privés avec celui des hôpitaux publics, exemptés de TVA, et de favoriser un rapprochement avec la situation dans les autres pays de la CEE, le gouvernement proposera, dans le projet de loi de finances pour 1988, que les cliniques privées ne soient plus soumises à la TVA (actuellement au taux de 18,6 %). En revanche, elles paieront, comme les hôpitaux publics, la taxe sur les salaires.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Moody's décote cinq banques japonaises

Après Sumitomo et Mitsubishi, la société américaine de notation, Moody's Investor Service, a annoncé, mardi 25 août, qu'elle avait décidé de décoter, après un examen de trois mois, quatre grandes banques japonaises. Il s'agit de la Bank of Tokyo, de Credit Bank of Japan, de Mitsubishi Trust and Banking Corporation et de Sanwa Bank. Cette décision a été prise en raison de l' *« effet défavorable »* qu'auront sur ces banques les nouveaux *« risques liés aux transformations du système financier japonais »*, a expliqué l'influente agence américaine dans un communiqué. Le cabinet d'experts a décidé de maintenir la notation de cinq autres banques japonaises.

Roche s'associe avec Sumitomo dans l'analyse médicale au Japon

Nippon Roche KK, société japonaise du groupe suisse Hoffmann-La Roche, qui occupe le quinzième rang mondial dans l'industrie des médicaments, vient de créer au Japon une « joint venture » dans le secteur du diagnostic médical avec les entreprises nippones Sumitomo Chemical Co Ltd et Sumitomo Pharmaceutical Co Ltd. La nouvelle société, Medicom Co Ltd dispose d'un capital de 400 millions de yens (507 millions de francs), dont 50 % sont détenus par Nippon Roche, qui abritera ses laboratoires dans ses locaux situés à Kamakura, et 25 % par chacune des deux sociétés Sumitomo. Le chiffre d'affaires est estimé à 300 millions de yens pour 1988 et devrait atteindre en 1991 un montant de 2 milliards de yens.

Duménil Leblé entre dans la Générale de Belgique

Duménil Leblé vient de prendre une participation de 3 % dans le capital de la Société générale de Belgique. Présentée comme « amicale », cette entrée est destinée à renforcer l'actionnariat jusqu'alors très dispersé du groupe belge menacé d'OPA. L'établissement financier français participera donc au futur noyau dur en cours de constitution avec les arrivées prochaines de la CGE et du groupe japonais Sumitomo à hauteur de 5 %. D'autre part, Duménil Leblé et la Générale de Belgique devraient rapprocher leurs relations afin de développer certaines activités financières en commun.

Adidas se sépare de la société américaine Pony

La famille Dassler, propriétaire du fabricant allemand de chaussures Adidas, va prochainement revendre à la société de portefeuille Yarsel Investment Corp. de Taiwan la majorité qu'elle détenait depuis 1985 dans le capital du petit fabricant américain d'articles de sport Pony Inc., a annoncé, mardi 25 août, Adidas.

Cet abandon d'une société qui totalisait plus de la moitié du chiffre d'affaires d'Adidas aux Etats-Unis (270 millions de dollars en 1986), apparaît comme le contrecoup des difficultés rencontrées depuis 1986 du fait de la hausse du dollar et de la concurrence de la société américano-britannique Reebock.

Cette cession dément la confiance dont témoignait quelques semaines avant sa mort, en avril dernier, l'ancien patron d'Adidas, Horst Dassler, qui déclarait vouloir tripler son chiffre d'affaires aux Etats-Unis de manière à y occuper la première place sur le marché de l'article de sport en 1991.

Marchés financiers

PARIS, 25 août ↑

Expectative

La légère amélioration enregistrée lundi lors du premier jour du nouveau mois boursiers aura été de courte durée. Dès mardi, le marché est redevenu atone (+ 0,08 %) malgré quelques éléments favorables comme la hausse de 0,8 % du PIB marchand au deuxième trimestre et comme la légère détente des taux à court terme observée lors de l'adjudication des bons du Trésor. Dès la séance du matin, la Bourse enregistrait une petite baisse. Les valeurs pétrolières reculaient à la suite de l'annonce de la baisse du prix du baril de pétrole. Les grandes valeurs étaient l'objet de prises de bénéfices. Toutefois ces ventes bénéficiaires étaient facilement absorbées malgré une faible activité.

La séance officielle s'est également déroulée dans le calme, les investisseurs étant, pour beaucoup, dans l'expectative. Parmi les valeurs à la hausse on remarquait OPFI Paribas, Fromageries Bel, Matra et Damart pendant que des titres comme Peugeot, Imétal, SEB et Perrier atteignaient leurs plus hauts niveaux de l'année. A l'inverse, parmi des replis sensibles figuraient Géophysique, L'Air liquide, La Redoute, le Printemps et Prouvost.

Les professionnels se demandent à présent quand les Chargeurs se décideront à sortir de leur silence à propos de l'affaire Prouvost dont l'action a baissé de 2,3 %. Quelques-uns se demandent même si le groupe de M. Seydoux a vraiment plus de 25 % du capital.

Sur le MATIF, le marché consolide ses positions. On y note une certaine animation, mais les opérateurs ont du mal à mettre en place les intervenants.

NEW-YORK, 25 août ↑

Record battu

Cela devient une habitude. Chaque fois que Wall Street recule un peu, c'est pour mieux prendre son élan et battre un nouveau record. Le même phénomène s'est produit en début de semaine, et mardi l'indice des industrielles s'est établi à la cote 2 722,41 (+ 25,35 points), son plus haut niveau de tous les temps. Le bilan de la journée a été de bien meilleure qualité encore, puisque sur 1 987 valeurs traitées, 1 008 ont progessé, alors que 579 baissaient et que 400 ne variaient pas.

La Bourse new-yorkaise a surtout réagi au raffermissement du dollar et du marché obligataire. Les professionnels faisaient surtout état d'achats provenant de la clientèle particulière. Selon eux, les institutionnels ne savent trop quelle attitude adopter, en raison des incertitudes que laissent planer tant les mouvements monétaires que la situation économique.

Les valeurs des manufactures de tabac se sont fortement redressées. Ce mouvement est lié à la décision de la Cour de justice fédérale d'estimer suffisants les avertissements portés sur les emballages de paquets de cigarettes à propos des risques du tabagisme, pour éviter les poursuites que les fabricants pouvaient encourir. Une forte activité a régné et 213,48 millions de titres ont changé de mains, contre 149,35 millions.

VALEURS	Cours du 24 août	Cours du 25 août
Alcoa	58 1/8	57 7/8
Allegis (ex-UAL)	95 7/8	96 1/8
A.T.T.	34 3/8	34 5/8
Boeing	53 3/8	53 1/8
Chase Manhattan Bank	41 7/8	42 5/8
Du Pont de Nemours	128	128 3/8
Eastman Kodak	103 1/8	103 5/8
Exxon	97 7/8	98 1/8
Ford	109 7/8	111 5/8
General Electric	64 1/2	65 5/8
General Motors	91 1/2	92 1/8
Goodyear	73 3/8	73 3/8
I.B.M.	174 1/4	171 3/4
I.T.T.	64 1/2	64 1/2
Mobil Oil	50 1/4	50 3/8
Pfizer	72 3/8	72 3/8
Schlumberger	46 7/8	47 1/2
Texaco	42 1/4	42 7/8
Union Carbide	30 3/8	30 3/4
U.S.X.	37 5/8	38 1/4
Westinghouse	71 1/2	72 3/8
Xerox Corp.	83 5/8	83 1/2

CHANGES

Dollar : 6,10 F ↑

Les avertissements lancés par M. Veutter, délégué de la Maison Blanche pour le commerce international, sur les dangers d'une baisse du dollar ont provoqué, mercredé 26 août, un raffermissement du billet vert. La devise américaine a coté 6,1025 F contre 6,0855 F 1,8270 DM, contre 1,8205 DM. L'activité était qualifiée de normale.

FRANCFORT	25 août	26 août
Dollar (en DM) ..	1,8205	1,8270

TOKYO	25 août	26 août
Dollar (en yens) ..	142,90	143

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (26 août). ...	7 3/8-7 7/16 %
New-York (25 août). ..	6 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	24 août	25 août
Valeurs françaises ..	104	103,8
Valeurs étrangères .	135,3	135,3
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général ...	415,5	416,9

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	24 août	25 août
Industrielles	2 697,07	2 722,41

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	24 août	25 août
Industrielles	1 752,10	1 768,50
Mines d'or	416,50	424,20
Fonds d'Etat	85,55	85,29

TOKYO

	25 août	26 août
Nikkei Dow Jones	25643,39	25875,74
Indice général ...	2148,39	2159,41

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 août
Nombre de contrats : 60 003

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	100,65	100,60	100,45	–
Précédent	100,30	100,20	100,10	–

LA VIE DE LA COTE

AUGMENTATION DU CAPITAL D'OLIDA-CABY LE 14 SEPTEMBRE. – Une assemblée générale extraordinaire vient d'approuver les modalités de l'augmentation de capital d'Olida-Caby, qui débutera le 14 septembre. Après réduction du nominal de 140 à 70 francs, le capital sera augmenté de 200 millions de francs par l'émission de deux actions nouvelles pour trois anciennes au prix unitaire de 180 F. Parallèlement débutera une émission d'OBSA (obligations à bons de soucription d'actions) d'un montant global de 250 millions de francs.

Les deux principaux actionnaires, GEPA, qui détient les intérêts de MM. Gilbert Salomon et Christian Pellerin (26 % du capital), et Maxhill, du groupe Mimpran (10 % des parts), ont affirmé suivre à hauteur de leurs participations.

CHARGEURS : BAISSE DE 9 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES. – Les Chargeurs ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5,29 milliards de francs au cours du premier semestre en baisse de 9 %, en raison notamment d'une baisse d'activité dans les transports.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1045	6,1065	+ 32	+ 47	+ 75	+ 100	+ 350	+ 430
$ can.	4,6230	4,6280	– 65	– 40	– 110	– 75	– 275	– 180
Yen (100) ...	4,2640	4,2690	+ 140	+ 165	+ 255	+ 295	+ 890	+ 985
DM	3,3385	3,3415	+ 105	+ 125	+ 210	+ 230	+ 680	+ 750
Florin	2,9620	2,9650	+ 58	+ 69	+ 120	+ 135	+ 425	+ 475
F.B. (100) ...	16,0675	16,0825	+ 135	+ 220	+ 310	+ 440	+ 1075	+ 1500
F.S.	4,0510	4,0550	+ 150	+ 175	+ 275	+ 310	+ 895	+ 975
L. (1 000) ...	4,6140	4,6190	– 290	– 260	– 525	– 460	– 1075	– 925
£	9,8580	9,8680	– 210	– 170	– 385	– 320	– 1025	– 830

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 3/4	6 7/8	7 1/16	7 3/16
DM	3 3/4	4	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4 1/8	4 1/4
Florin	2 3/4	3 3/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100) ..	5 7/8	6 3/8	6 5/16	6 5/8	6 7/16	6 3/4	6 3/4	7 1/16
F.S.	0 1/4	0 3/4	3 3/16	3 5/16	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4
L. (1 000) ..	10	11	12 7/8	13 3/8	13	13 5/8	12 3/8	12 7/8
£	9 5/8	9 7/8	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8	10 1/2	10 5/8
F. franç. .	7 3/8	7 1/2	7 5/8	7 7/8	8	8 1/4	8 11/16	8 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

Second marché

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 25 AOUT

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1902	4,5 % 1973	1902	1903	1904	+ 0 11
4255	C.N.E. 3%	4258	4261	4261	+ 0 05
1187	B.N.P. T.P.	1187	1190	1190	+ 0 25
1126	C.C.F. T.P.	1132	1140	1140	+ 0 71
1249	Créd. Lyon. T.P.	1245	1245	1246	....
3120	C.G.E. T.P.	3120	3110	3110	− 0 31
1920	Renault T.P.	1923	1925	1925	+ 0 10
2185	Rhone-Poul. T.P.	2165	2190	2190	+ 1 15
1255	St-Gobain T.P.	1280	1260	1260	− 1 56
1220	Thomson T.P.	1225	1230	1240	+ 1 22
460	Accor	467 50	467	466	− 0 32
530	Agence Havas	535	530	535	....
675	Air Liquide	688	670	671	− 2 47
2380	Alcatel	2391	2401	2401	+ 0 42
2020	Als. Superm.	2075	2070	2070	− 0 24
460	A.L.S.P.I.	489	486	478	− 2 25
385	Alsthom ★	395	400	390	− 1 27
2590	Arjom. Prioux	2852	2848	2848	− 0 15
570	Aussedat-Rey	582	590	591	+ 1 55
1270	Aux. Entrepr. ★	1300	1311	1300	....
1060	Avions Dassault	1040	1040	1033	− 0 67
545	BAFIP	559	560	559	....
385	Bail-Equipem. ★	385	385	386 50	+ 0 41
810	Bail Investiss.	810	810	805	− 0 62
535	B.N.P. C.I.	534	526	526	− 1 50
690	Cie Bancaire	723	722	721	− 0 28
480	Bazar H.-V.	490	495	490	....
500	Béghin-Say ★	488 50	494	487	− 0 31
885	Berger (Ma)	898	885	885	− 1 45
730	Bic ★	750	750	763	+ 1 73
1380	B.I.S.	1385	1414	1389	+ 0 29
2960	Bongrain S.A.	2910	2920	2920	+ 0 34
1200	Bouygues	1201	1208	1205	+ 0 33
96	B.P. France	98 50	100	100	+ 1 52
4990	B.S.N.	5050	5020	5040	− 0 20
2460	Cap Gem. S.★	2488	2470	2495	− 0 56
1250	Carnaud	1272	1270	1270	− 0 16
3290	Carrefour★	3381	3405	3445	+ 1 89
165	Casino	173	175	176	+ 1 73
136	Casino A.D.P.	136 10	138	137 50	+ 1 03
1270	C.C.M.C.	1280	1270	1275	− 0 39
850	Cetelem	964	960	958	− 0 62
790	Cerus	790	780	788	− 0 25
2050	C.F.A.O.	2095	2130	2130	+ 1 67
335	C.G.E.	338 30	338 10	339	+ 0 21
1300	C.G.I.P.★	1320	1348	1320	....
1340	Chargeurs S.A.	1349	1335	1330	− 1 41
72	Chiers-Châtill.	74 90	75 50	75 50	+ 0 80
1010	Ciments franç.★	1050	1041	1094	+ 4 19
660	Club Méditerr.	678	667	665	− 1 92
181	Codetel★	186	185 90	182 40	− 2 17
340	Cofimeg	330	325	321	− 2 73
2160	Colas	2229	2280	2265	+ 1 62
285	Compt. Entrepr.	288 50	285	285	− 0 56
745	Compt. Mod.	750	750	751	+ 0 13
1250	Créd. Foncier	1265	1256	1241	− 1 90
525	Crédit F. Imm.	528	519	518	− 1 89
136	C.C.F.	137 50	139	139 50	+ 1 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
770	Créd. Lyon. (CI)	760	762	762	+ 0 26
1130	Crédit Nat. ★	1136	1140	1150	+ 1 23
230	Crouzet ★	233	237 50	237	+ 1 72
3040	Dassault S.A.	3040	3100	3110	+ 2 30
430	Darty ★	440	448 10	451	+ 2 50
355	Darty (DP)	347	358 90	367	+ 5 76
2020	De Dietrich	2175	2193	2194	+ 0 87
300	Dév. R.d.C. (Li)	300	300	300	....
585	D.M.C.	609	618	608	− 0 16
465	Drouot Assur.	474 50	476	475 50	+ 0 21
2360	Docks France ★	2385	2400	2430	+ 1 89
1080	Dumez ★	1114	1120	1130	+ 1 44
1270	Eaux (Gén.)	1260	1280	1252	− 0 63
1210	Ecco ★	1243	1245	1250	+ 0 56
1080	Electro-Finan.	1088	1088	1088	....
385	Elf-Aquitaine	386	385	384	− 0 54
316	— (certific.)	315	317	317	+ 0 63
920	Epeda-B-Faure	935	935	935	....
3790	Essilor	3850	3840	3839	− 0 28
2770	Essilor Int. (DP)	2700	2740	2740	+ 1 48
465	Esso S.A.F. ★	475	469	475	....
2180	Eurafrance	2225	2230	2248	+ 1 03
1440	Eurocom ★	1440	1435	1440	....
4150	Euromarché	4200	4180	4180	− 0 48
645	Europe nº 1 ★	640	650	650	+ 1 56
1200	Exor	1250	1265	1270	+ 1 60
715	Facom	733	734	745	+ 1 64
1121	Fichet-bauche	1201	1200	1199	− 0 17
200	Finextel★	205	203 90	205	....
143	Fives-Lille	146 50	145	146 50	....
1260	Fromageries Bel	1258	1300	1300	+ 3 34
1260	Gal. Lafayette★	1295	1300	1320	+ 1 93
460	Gascogne	460	465	465	+ 1 09
2060	Gaz et Eaux	2048	2048	2048	....
660	Géophysique★	660	660	650	− 1 52
2380	Gerland	2410	2405	2405	− 0 21
680	GTM-Entrepose	695	693	690	− 0 72
750	Guyenne-Gas.★	761	763	762	+ 0 13
2600	Hachette ★	2781	2795	2799	+ 0 65
725	Hénin (La)	749	761	750	+ 0 13
1420	Hutchinson	1445	1435	1435	− 0 69
172	Imétal	176	177 20	178	+ 1 14
390	Imm. Plaine-M.	395	396	396	+ 0 25
5140	Inst. Mérieux	5250	5130	5300	+ 0 95
510	Interbail★	510	510	510	....
1450	Intertechnique	1471	1495	1495	+ 1 63
880	J. Lefebvre	853	862	874	+ 2 46
1660	Lab. Bellon	1729	1735	1740	+ 0 64
1660	Lafarge-Coppée	1670	1676	1695	+ 1 50
1510	Lebon ★	1550	1549	1510	− 2 58
2780	Legrand	2780	2782	2790	+ 0 36
2340	Legrand (DP)	2300	2400	2445	+ 6 30
795	Leroy-Somer★	797	795	800	+ 0 38
2010	Lesieur	1990	1990	1990	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
780	Locabail Immob.	786	768	780	− 0 78
600	Locafrance ★	610	608	640	+ 4 92
880	Locindus	861	861	889	+ 3 25
1200	L. Vuitton S.A ★	1218	1215	1224	+ 0 49
440	Luchaire	441	445	450	+ 2 04
1470	Lyonn. Eaux ★	1470	1470	1468	− 0 14
88	Maiso. Phénix	83	82 10	83	....
710	Majorette (Ly)	765	760	760	− 0 65
460	Mar. Wendel★	462 50	459 60	455	− 1 62
1950	Martell	1959	1965	1965	+ 0 31
2100	Matra	2175	2240	2225	+ 2 30
2460	Merlin-Gerin ★	2480	2501	2500	+ 0 81
340	Michelin	342 50	340 90	341	− 0 44
1230	Midi (Cie)	1240	1251	1245	+ 0 40
315	Midland Bk SA★	315	315	309	− 1 90
1200	Min. Salsig. (Ma)	1200	1200	1200	....
56	M.M. Penarroya	59	58 90	58 50	− 0 85
2960	Moët-Hennessy	2985	2930	2930	− 1 84
71	Moulinex	70 20	70 90	71 35	+ 1 64
995	Navig. Mixtes	1053	1039	1040	− 1 23
158	Nord-Est	161 10	162 10	162 10	+ 0 62
430	Nordon (Ny)	452	452	452	....
545	Nouvelles Gal.	547	562	562	+ 2 74
1070	Occident. (Gén.)	1066	1059	1060	− 0 56
1520	Omn.F.Paris	1585	1606	1604	+ 1 20
200	Olida-Caby	200 50	201	201	+ 0 25
390	Opfi-Paribas	403	406 50	423 90	+ 5 19
3860	Oréal (L')	3880	3879	3870	− 0 26
430	Paribas	431 50	430	428	− 0 80
610	Paris-Réesc. ★	619	624	631	+ 1 94
1230	Pechelbronn ★	1255	1270	1276	+ 1 67
1310	Penhoet	1320	1380	1340	+ 1 52
980	Pernod-Ricard	994	990	990	− 0 40
1640	Peugeot S.A.	1587	1588	1587	....
14	Pocléin	14 40	14 30	14 35	− 0 36
2300	Poliet	2309	2318	2322	+ 0 56
750	P.M. Labinal	758	740	756	− 0 26
3460	Presses Cité	3600	3540	3540	− 1 67
1160	Préfabail Sic.	1135	1140	1130	− 0 44
860	Primagaz	895	842	850	− 5 03
745	Printemps★	776	770	765	− 1 64
2000	Promodès	2188	2180	2180	− 0 37
455	Prouvost S.A ★	469	475	457 90	− 2 37
1640	Radiotechn.	1615	1615	1616	+ 0 06
97	Raff. Dist. Total	96 50	98 30	100 50	+ 4 15
3080	Redoute (La) ★	3230	3200	3160	− 2 17
440	Rober Scandian	441	450	450	+ 2 04
1480	Roussel-Uclaf	1497	1480	1460	− 2 47
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5250	R. Impériale (Ly)	5300	5390	5390	+ 1 70
220	Sade	220	228	228	+ 3 64
1870	Sagem	1920	1872	1895	− 1 30
485	Saint-Gobain	480	475	475 10	− 1 02
1270	St-Louis B.	1306	1280	1290	− 1 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1940	Salomon	1950	1949	1949	− 0 05
1610	Salvepar	1615	1650	1650	+ 2 17
740	Sanofi	749	746	750	+ 0 13
770	S.A.T.	768	772	769	+ 0 13
1370	Saupiquet (Na)	1370	1340	1340	− 2 19
390	Schneider ★	410	412	414	+ 0 98
115	S.C.O.A.	120	119 50	119 50	− 0 42
715	S.C.R.E.G.	718	718	713	− 0 70
940	Seb ★	960	947	975	+ 1 56
430	Sefimeg	450	450	450	....
1400	S.F.I.M.	1400	1410	1450	+ 3 57
63	S.G.E.	62 45	62 40	61 80	− 1 04
515	Sign. Ent. El. ★	529	533	525	− 0 76
930	Silic	937	935	938	+ 0 11
575	Simco-U.P.H. ★	576	576	573	− 0 52
405	Simnor (Li)	405	406	405	....
1170	Skis Rossignol	1200	1198	1202	+ 0 17
595	Sliminco	610	616	601	− 1 48
425	Société Générale	427 90	427	427 50	− 0 09
215	Sodexco	216	219	219	+ 1 86
245	Sodero (Na)	245	245	245	....
2830	Sodexho	2868	2852	2852	− 0 59
131	Sogenal (Ny)	134	136	136	+ 1 49
480	Sogerap	432	440	418	− 3 24
2530	Somm.-Allib. ★	2669	2653	2679	+ 0 37
850	Source Perrier	865	877	878	+ 1 50
910	Sovac ★	940	945	954	+ 1 49
535	Spie-Batignol.	535	536	539	+ 0 75
580	Strafor	598	600	600	+ 0 33
325	Synthelabo ★	328	323	330	+ 0 61
620	Talca Luzenac	616	615	615	− 0 16
3300	Tél. Elect.	3370	3350	3389	+ 0 56
1220	Thomson-C.S.F.	1267	1260	1250	− 1 33
440	Total (CFP)★	435	432	434	− 0 23
98	— (certific.)	98 10	98	98	− 0 10
1980	T.R.T.	1990	1990	1990	....
640	U.F.B.	654	659	659	+ 0 76
1110	U.I.C.	1161	1179	1179	+ 1 55
600	U.I.F.	615	615	615	....
800	U.I.S.	810	802	802	− 0 99
310	U.C.B. ★	315 90	316 20	321	+ 1 61
685	Unibail	680	680	680	....
645	Valéo	651	649	650	− 0 15
58	Vallourec	60 50	58 30	58	− 4 13
470	Via Banque	480	480	484	+ 0 83
1000	Elf-Gabon	961	950	969	− 1 22
162	Amax Inc.	165	158	159 50	− 3 33
235	Amer. Express	234 50	231	231	− 1 49
215	Amer. Teleph.	213	211 50	212	− 0 47
155	Anglo Amer. C.	155	157 30	157 50	+ 1 61
735	Amgold	719	711	711	− 1 11
1130	BASF (Akt)	1135	1124	1109	− 2 29
1200	Bayer	1192	1188	1185	− 0 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
134	Buffelsfont.	133	133 10	132 80	− 0 15
260	Chase Manh.	260	257 80	257 80	− 0 85
90	De Beers	92	91 05	91 50	− 0 54
2330	Deutsche Bank	2308	2305	2300	− 0 35
1200	Dresdner Bank	1193	1191	1191	− 0 17
155	Driefontein Cpt	154 80	158 90	159	+ 2 71
775	Du Pont-Nem.	798	789	789	− 1 13
620	Eastman Kodak	622	624	624	+ 0 32
83	East Rand	84	83 70	85 50	+ 1 79
295	Electrolux	302	298 50	298 50	− 1 16
250	Ericsson	250 40	231 80	231 80	− 7 43
610	Exxon Corp.	609	597	597	− 1 97
685	Ford Motors	685	681	681	− 0 58
99	Freegold	103	101 90	102 80	− 0 19
117	Gencor	122	120 20	122 80	+ 0 65
400	Gén. Electr.	403	391 50	392	− 2 73
625	Gén. Belgique	632	630	630	− 0 32
580	Gen. Motors	563	565	565	+ 0 36
129	Goldfields	135	132 90	133	− 1 48
52	GdMetropolitain	53	54 30	54 30	+ 2 45
94	Harmony	92	95 80	95 30	+ 3 59
51	Hitachi	51 85	52 60	52 80	+ 1 83
1100	Hoechst Akt.	1088	1077	1080	− 0 74
151	Imp. Chemical	156 50	155 80	155 80	− 0 45
1060	IBM	1046	1075	1075	+ 2 87
395	ITT	403	394 40	394 40	− 2 13
175	Ito-Yokado	175 30	174 50	174 50	− 0 46
101	Matsushita	101 70	103	107	+ 5 21
1280	Merck	1250	1250	1251	+ 0 08
495	Minnesota M.	475	482	482	+ 1 47
315	Mobil Corp.	310 50	310	310	− 0 16
315	Morgan J.P.	317 40	311 80	311 80	− 1 76
42260	Nestlé	42550	42330	42450	− 0 24
220	Norsk Hydro	220	212 50	212	− 3 64
235	Ofsil	247	247 50	248	+ 0 40
2240	Petrofina	2252	2260	2265	+ 0 58
625	Philip Morris	650	686	675	+ 3 85
159	Philips	157	155 40	155 40	− 1 02
....	Placer Dome	126 30	129 40	130 50	+ 3 33
555	Quilmès	562	550	550	− 2 14
800	Randfontein	765	785	789	+ 3 14
825	Royal Dutch	828	812	820	− 0 97
126	Rio Tinto Zinc	123 20	126 90	126 50	+ 2 68
105	St Helena Co	110	110	111	+ 0 91
285	Schlumberger	290 10	287	286 90	− 1 10
135	Shell transp.	134 60	132 80	131 80	− 2 01
2230	Siemens A.G.	2220	2230	2218	− 0 09
215	Sony	214 40	209 10	209 10	− 2 47
205	T.D.K.	219	215	215 20	− 1 74
27	Toshiba Corp.	27 40	28 10	28 20	+ 2 92
425	Unilever	424	418	418	− 1 42
365	Unit. Techn.	369 50	351	358 50	− 0 28
865	Vaal Reefs	836	850	860	+ 2 87
345	Volvo	364	358 50	358 50	− 1 51
370	West Deep	378	381 50	384 90	+ 1 83
505	Xerox Corp.	519	515	516	− 0 77
2 68	Zambia Corp.	2 74	2 70	2 66	− 2 92

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9070	..
Emp. 8,80 % 77	125 70	2 284
9,80 % 78/93	100 50	1 205
10,80 % 79/94	103 30	10 634
13,25 % 80/90	106 11	3 041
13,80 % 80/87	100 77	11 872
13,80 % 81/89	106 90	8 431
16,75 % 81/87	100 35	16 062
16,20 % 82/90	115 15	9 986
16 % juin 82	117 25	3 410
14,60 % fév. 83	115 45	7 440
13,40 % déc. 83	115 75	9 105
12,20 % oct. 84	109 90	10 763
11 % fév. 85	106 45	5 805
10,25 % mars 86	102 40	4 691
Métalogie L 6 % 6/7	....	..
OAT 12,75 % 83	1767	..
OAT 10 % 2000	99 30	2 466
OAT 9,80 % 1997	101 80	6 944
OAT 9,80 % 1996	100 15	5 585
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	101 85	1 338
CNB Paribas	102 50	1 338
CNB Suez	102	1 338
CNI janv. 82	101 85	1 338
PTT 11,20% 85	102 71	7 567
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 45	2 375
CNT 9% 86	91 75	3 120
CRH 10,90% déc. 85	101	6 424

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1200	1220
Agache (Sté Fin.)	2420	2406
A.G.F. (St Cent.)	795	795
Applic. Hydraul.	945	945
Arbel	320	325
Astorg	395	395
Avenir Publicité	2889	2889
Bain C. Monaco	350	371
Banque Hypoth. Eur.	480	481
Béghin-Say (C.I.)	353 80	365
B.G.L.	610	614
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	680	680
B.N.P. Intercontin.	325	320
Bénédictine	5200	5200
Bon-Marché	1000	1060
B.T.P.	140	143
Calif	800	785
Cambodge	890	890
C.A.M.E.	411	419
Campenon Bern.	420	403 o
Carbone-Lorraine	715	715
C.E.G.Frig.	631	639
Centen. Blanzy	2423	2423
Centrest (Ny)	240	240
Cerabati	98	90
Chambourcy (M.)	1048	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	158	....
C.I.C. (Financ. de)	310	318
C.I. Maritime	575	580
Cimen-Sintra	460	466
Citram (B)	650	590 o
Clause	620	640
Cofradel (Ly)	1840	1766
Cogifi	420	420
Comiphos	636	636
Cie Industrielle	3750	3960
Comp. Lyon-Alem.	700	705
Concorde (La)	875	870
C.M.P.	36 75	36
Créd. Gén. Ind.	700	....
Cr. Universel (Cie)	709	701
Créditel	137 10	138
Darblay S.A.	589	650
Delalande S.A.	1080	1080
Delmas-Vielj. (Fin.)	1321	1330
Didot-Bottin	944	939
Eaux Bass. Vichy	1350	1390
Eaux Vittel	2800	2800
Economats Centre	610	610
Electro-Banque	370	370
Elf-Antargaz	836	881 d
E.L.M. Leblanc	922	920
Enelf-Bretagne	285	275
Entrepôts Paris	609	609
Epargne (B)	3210	3280
Europ. Accumul.	71 80	68 20
Eternit	2580	2515
Finalens	285	285
FIPP	435	435
Fnac	895	900
Foncière (Cie)	580	579
Fonc. Lyonnaise	5700	....
Foncina	545	545
Forinter	1145	1140
Fougerolle	362	361 20
France I.A.R.D.	347	341
France (La)	6700	6700
From. Paul Renard	529	525
GAN	1310	1295
Gaumont	630	512
Gévelot	882	891
Gr. Fin. Constr.	470	463
Gds Moul. Paris	389 50	385
Groupe Victoire	3365	3390
G. Transp. Ind.	654	620
H.E.F.	146	147
Immindo S.A.	471	471
Immivest	305	307
Immobail	415	405
Immobanque	694	689
Immob. Marseille	9300	9750
Immofice	512	512
Invest. (Sté Cent.)	3210	3210
Jaeger	220	224
Lafitte-Bail	464 50	478
Lambert Frères	257	257 50
Lille-Bonnières	1300	1281
Loca-Expansion	275	275
Locafinancière	365	349 80
Locatel	810	805
Louvre (Sté)	1700	1725

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	45 30	46 10
Magasins Uniprix	237	....
Magnant S.A.	124	....
Maritimes Part.	395	381
Métal Déployé	415	415
Mors	148	162
Navig. (Nat. de)	82 50	82
OPB Paribas	310	315
Optorg	248	248
Oréal (L') C.I.	2685	2690
Origny-Desvroise	1155	1155
Palais Nouveauté	960	960
Paribas-CIP	400	401
Paris France	300	300
Paris-Orléans	365	380
Pectombes	760	760
Patern. Ricq. Div.	1315	1315
Pathé-Cinéma	699	719
Pechiney (cert. inv.)	339	336
Piles Wonder	980	....
Piper-Heidsieck	926	872
P.L.M.	164	164
Porcher	534	502
Promodès	1425	1453
Providence S.A.	1765	1780
Publicis	2700	....
Raff. Souf. R.	140	140
Rhône-Poul. (c. inv.)	450	462
Ricqlès-Zan	300	....
Rochefortaise S.A.	589	529 o
Rochette-Cenpa	71 10	75
Rosario (Fin.)	920	950
Roudière	242	242
Rougier et Fils	85 30	88
Sacer	384	371
SAFAA	300	300
Safic-Alcan	920	820
SAFT	2060	2020
Saga	265	250
St-Gobain C.I.	460	480
Salins du Midi	540	580
Sanofi	....	....
Santa-Fé	183	183 80
Satam	158	159 90
Savieme	67	67 60
Savoisienne (M)	263	....
SCAC	745	745
Sennelle Maubeuge	640	550
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	105	102 10
Sicli	278	277
Sicosal	310	320
Sindra	250	251
Siph (Plant. Hévéas)	409	409 d
Sté Générale-CIP	419	417
Sofal financière	1821	1830
Sofio	460	....
Soficomi	768	768
S.O.F.I.P. (M)	150	149
Sofragi	1210	1204
Souchon Autog.	445	484
Sovabail	830	820
S.P.I.	609	609
Suez (Fin. de)-CIP	1501	1501
Sucel	990	990

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	1980	1976
Testut-Aequitas	530	530
Tour Eiffel	545	545
Ufiner S.M.D.	769	....
U.A.P.	2720	2720
U.T.A.	1730	1545 o
Veuve Clicquot	3830	3825
Vicat	1430	1435
Viniprix	1900	2035
Virax	182	180 50
Waterman S.A.	640	630
Brass. du Maroc	130	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1100	....
Akzo	500	512
Alcan Alum	245	244
Algemeine Bank	1540	1503
American Brands	326	305
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	178	188
Bco Pop Espanol	449	449 90
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2340	2480
B. Régl. Internat.	60000	60000
Br. Lambert	674	673
Canadian-Pacific	131	128 60
CIR	30	....
Commerzbank	969	965
Dart and Kraft	390	380
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	601	615
Gén. Belgique	632	630
Gevaert	1305	1304
Glaxo	173	171 50
Goodyear	446	....
Grace and Co	431	430
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	540	550
I.C. Industries	215	212
Johannesburg	1450	1250
Kubota	24 80	24
Latonia	274	274
Midland Bank Plc	43	44
Mineral-Ressourc.	89	....
Nixdorf	2915	2900
Noranda	169 90	168 50
Olivetti	34 50	35
Pakhoed Holding	259	258
Pfizer Inc.	459	461
Procter Gamble	600	591
Ricoh Cy Ltd	49	50
Rolinco	319	320
Robeco	342 80	341 50
Rodamco	430	430
Saipem	20 20	19 70
Shell fr. (port.)	134	131 60
S.K.F. Aktiebolag	333	....
Steel Cy of Can.	120	....
Tenneco	368	....
Thorn EMI	66	67
Toray indust. inc	34	34 20
Vieille Montagne	980	937
Wagons-Lits	920	920
West Rand	26 50	26

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 80	3 15 o
Calciphos	324	326
C.E.M.	....	....
Cochery	165	165 o
Cogather	110 50	107 80
C. Occid. Forestière	181	....
Coparex	450	455
Dubois Inv. (Canto.)	395	395
Gachot	210	224
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	280	....
Metroservice	75	78 30
Nicolas	1170	1165
Patrimoine-S.D.	3400	....
Révillon	366	....
Rorento N.V.	164 90	163 50
Sopalam	85 70	0 10 o
S.P.R.	554	....
Ufimer	390	....
Union Brasseries	135 50	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1024	1024
Alain Manoukian	577	571
Asystel	645	643
B.A.C.	445	435
B. Demachy & Assoc.	780	780
B.I.C.M.	977	978
B.I.P.	643	650
Bolloré Technologies	1180	1180
Boiron	735	740
Cables de Lyon	1240	1240
Calberson	850	854
Cardif	2190	2175
C.D.M.E.	980	930
C. Equip. Elect.	323	323
C.E.G.I.D.	1525	1525
C.E.G.E.P.	225	225
C.E.P.-Communication	1330	1330
C.G.I. Informatique	801	821
Ciments d'Origny	805	810
C.N.I.M.	400	400
Dafsa	289	290
Dauphin O.T.A.	3100	3040
Devanlay	2220	2280

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Devillé	915	915
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	285	281
Elect. S. Dassault	680	680
Elysées Investiss.	40	39 80
Expand	800	801
Filipacchi	580	571
Guintoli	1000	1070 d
Guy Degrenne	980	980
I.C.C.	283	283 90
IDIA	234	234
I.G.F.	206 50	207
IM Informatique	310	311
Int. Métal Serv. (IMS)	210	210
La Commande Electr.	710	713
Le gd livre du mois	388	389
Loca-Investissement	290	290
Locamic	375	370
Marcosin	430	412 80 o
Marin Immobilier	330	310
Métallurg. Minière	159 50	158
Métalogie Internat.	450	460

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metrassurance	237	247
M.M.B.	675	675
Molex	306	310
Navale-Delmas	680	685
Olivetti-Logabax	449	478
Op. Gest. Fin.	465	463
Petit Bateau	222	226
Petrofigaz	511	511
Pier Import	353	353
Razel	1530	1530
St-Gobain Emballage	1430	1435
St-Honoré Matignon	220	210
S.C.G.P.M.	208	245 d
Sema-Metra	680	680
S.E.P.	1600	1504
S.E.P.R.	1680	1680
Sligos	1520	1520
S.M.T. Goupil	336	336
Sodinforg	1100	1100
Sofibus	369	368
Sopra	1000	1000
TF 1	182	182
Valeurs de France	382 50	382 50

SICAV (sélection) — 25/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	838 57	818 12
Actions France	486 51	469 02
Action Invest.	394 68	376 76
Actions sélectives	624 63	602 05
Aedificandi	641 70	618 51
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1280 50	1249 27
A.G.F. 5000	621 80	606 63
A.G.F. ECU	1078 94	1058 26
A.G.F. Interfonds	454 69	443 59
A.G.F. Invest.	106 33	103 74
A.G.F. OBLIG.	1071 44	1066 11
A.G.F. Sécurité	10195 77	10195 77
Agfimo	675 71	659 23
Aleli	213 88	208 15
A.L.T.O.	184 78	178 10
Amé-Gan	6000 76	5728 65
America-Valor	811 86	775 05
Amplitude	573 88	556 97
Arbitrages court terme	5459 52	5449 61
Argonautes	433 74	420 09
Associ Première	24747 13	24747 13
Associc	1157 24	1157 24
Aurecic	1402 27	1361 43
Axa Europe	115 73	110 48
Axa Investissements	126 77	121 02
Bourse-Investiss.	474 53	463 01
Bred Associations	2650 14	2642 21
Bred International	101 69	99 70
Capital Plus	1655 35	1655 35 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	402 32	386 86
Cortal court terme	1258 74	1258 74
Cortal Intelli. am.	1042 29	1022 35 ◆
Cortexa	985 46	921 69
Credister	539 81	524 09
Drouot-France	716 46	683 97
Drouot-Investiss.	1182 12	1128 52
Drouot-Sécurité	260 08	249 30
Drouot-Sélection	135 71	129 56
Ecstic	1183 01	1185 53
Elicoop Sicav	11192 56	11192 56
Elf-Valeurs	9521 97	9289 73
Energie	294 88	281 51
Epacic	2779 97	2774 42
Epacourt Sicav	4055 21	4045 10
Epargne Associations	24307 20	24370 79
Epargne-Capital	7830 21	7752 68
Epargne-Croiss.	1680 80	1635 91
Epargne-Industr.	808 30	768 74
Epargne-Inter	718 56	689 33
Epargne J	62916 23	62915 23
Epargne-Long-Terme	1762 11	1705 22
Epargne-Oblig.	187 92	182 69
Epargne-Centre	1001 32	1001 32
Epargne-Unie	1361 69	1299 94
Epargne-Valeur	449 57	437 94
Euroblig	1282 05	1259 63
Epsilon	1013 84	1003 80
Eurocic	9784 90	9640 30
Euro-Croissance	582 74	575 48
Eurodyn	1143 17	1105 58
Euro-Gan	5222 82	4985 79
Extrême Orient Sicav	599 50	582 04
Fixcal Placement	60225 64	60045 50
Fixcal Valorisation	13289 74	13029 16
Fonsicav (div. par 10)	10754 61	10754 61
Fonciel	271 63	259 50
France-Gan	8424 90	8133 55
France-Garantie	277 97	277 42
France-Investiss.	517 43	493 97
France-Net	120 58	119 38
France-Obligations	437 04	432 71
Francic	417 62	405 46
Francic Pierre	100 38	97 44
Francic Régions	1128 84	1095 77
Fructi-Associations	1331 80	1331 80
Fructicapi	303 78	289 29
Fructicourt	105146 37	105146 37
Fructidor	247 87	244 01
Fructifrance	840 49	819 99

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructivenir	249 50	249 90
Fructivalor	558 95	545 32
Fructier	82020 32	81815 78
Fructi ECU	588 60	580 20
Fructi-Première	11059 18	10896 74
Futuroblig	1046 69	1045 64
Gestilion	58958 33	58826 25
Gestion Amérique	385 27	367 80 ◆
Gest. France Europe	......	......
Gestion Orient	195 57	186 70 ◆
Gestion Sécuricourt	10570 70	10486 04
Gestion Sicavimmo	763 42	728 80 ◆
Gestion Uni-Japon	1571 67	1500 40 ◆
Gestion Associations	184 25	180 84
Gestion Mobilière	776 14	739 98
Gest. Rendement	470 24	448 92 ◆
Gest. Sél. France	741 57	707 94 ◆
Haussmann Associat.	1191 90	1191 90
Haussmann court terme	1194 29	1194 29
Haussmann Epargne	1358 76	1359 76
Haussmann Europe	2307 19	2223 90
Haussmann France	1076 89	1037 97
Haussmann Oblicroiss.	1280 48	1280 48
Haussmann Obligation	1481 86	1428 30
Horizon	1174 49	1140 28
I.M.S.I.	608 90	581 29 ◆
Indo-Suez Valeurs	796 20	760 10 ◆
Interoblig.	11821 96	11367 28
Interselect France	480 97	459 16
Intervaleurs Indust.	683 32	652 33 ◆
Invest. net	14276 27	14247 77
Invest. Obligataire	17718 30	17682 93
Japacic	189 36	183 84
Jeune Épargne	239 65	236 11
Laffitte-Amérique	290 41	277 24
Laffitte-crt-terme	58370 74	58370 74
Laffitte-Expansion	898 51	857 77
Laffitte-France	348 46	332 65
Laffitte-Immobilier	257 99	246 29
Laffitte-Japon	368 44	351 73
Laffitte-Oblig.	144 62	138 06
Laffitte-Placements	63614 29	63614 29
Laffitte-Rend.	218 22	208 28
Laffitte-Tokyo	1396 21	1332 90
Lion-Associations	11336 85	11336 85
Lion court terme	114258 37	114258 37
Lion-Institutionnels	22826 78	22570 35
Lionplus	70582 40	69883 56
Livret portefeuille	698 76	668 99
Méditerranée	189 96	180 41
Mimax	25524 69	25524 69
Mondiale Investissem.	492 46	470 13
Monecic	5515 63	5515 63
Monédan	60861 05	60861 05
Mone.J	54836 78	54836 78
Monestatis	286373 10	286373 10
Monevalor	62259 15	62259 15
Multi-Obligations	430 41	410 89 ◆
Mutuelle Unie Sél.	164 37	156 82
Natio.-Assoc.	6570 82	6557 70
Natio.-Epargne	13455 65	13322 44
Natio.-Immobilier	1027 15	989 66
Natio.-Inter.	1157 23	1126 26
Natio.-Obligations	544 73	530 15
Natio.-Patrimoine	1532 44	1491 43
Natio.-Placements	64004 01	64004 01
Natio.-Revenus	1020 10	1010
Natio.-Sécurité	58154 73	58154 73
Natio.-Valeurs	761 66	731 54
Nippon-Gan	5688 08	5430 15
Nord-Sud Développ.	1182 30	1179 94 ◆
Nouvest IF	13476 98	13214 69
Oblicic Régions	1017 94	1002 80
Oblicoop Sicav	1385	1357 84
Obligations Convert.	459 15	438 38
Oblilion	1079 25	1068 59
Optimavalor	675 20	644 58
Paramérique	614 76	586 68
Parimpe	873 26	833 66
Paribas Épargne	15463 66	15422 81

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas France	110 31	107 10
Paribas Opportunités	115 54	112 17
Paribas Patrimoine	578 03	554 47
Paribas Revenu	93 89	92 96
Paneuro-Valor	1080 31	1079 23
Patrimoine-Retraite	1625 38	1593 52
Phénix Placements	248 93	247 69
Pierre Investiss.	769 50	734 61
Placement A	1084 78	1084 78
Placement crt-terme	70385 13	70385 13
Placement J	55044 62	55044 62
Placement Premier	52104 57	52104 57
Placements Rendement	11626 79	11626 79
Placements Sécurité	104747 65	104747 65
Planinter	1042 30	1016 88
Première Obligations	10457 98	10437 11
Priv'Association	21547 63	21547 63
Province Investiss.	567 89	542 14
Quartz	117 58	114 68
Rentacic	182 89	180 48
Revenus Trimestriels	5506 90	5452 38
Revenu Vert	1132 22	1131 09
Rivoli Plus	1068 18	1017 83
St-Honoré Assoc.	14082 99	14012 93
St-Honoré Bio-aliment.	909 42	868 18
St-Honoré Pacifique	604 03	576 64
St-Honoré P.M.E.	492 82	470 47
St-Honoré Réel	11345 23	11300 03
St-Honoré Rendement	11378 38	11321 77
St-Honoré Services	531 43	510 99
St-Honoré Technol.	820 78	783 56
St-Honoré Valor	12177 48	12080 83
Sécuricic	10524 40	10513 48
Sécur. Mobilière	403 11	384 83 ◆
Sécuri Taux	10480 85	10480 85
Sélection Croissance	587 64	551 11
Sicardan (Cardan BP)	732 99	722 16
Sicav-Associations	1399 67	1397 57
S.F.I. fr. et étr.	680 58	650 06
Sicav 5000	367 34	357 51
Slivafrance	593 57	577 68
Slivam	462 86	440 74
Slivarente	208 52	208 46
Slivinter	457 24	445
S.N.I.	1378 36	1338 21
Sogepargne	383 62	369 75
Sogeprime	63918 77	62057 06
Sogerec	49728 36	48279 95
Sogevalor	77699 06	76862 83
Sogeur	1191 04	1137 03
Soginter	1412 84	1348 77
Soleil Investiss.	507 64	484 62
Technocic	1208	1170 87
Techno-Gan	8636 73	8239 36
Trilon	5072 78	5022 55
U.A.P. Investiss.	447 60	431 33
Uni-Associations	111 21	111 21
Unifrance	499 03	476 40
Unifoncier	1282 19	1233 59
Uni-Garantie	1294 81	1269 40
Unigestion	961 76	918 14
Uni-Régions	3185 23	3040 79
Unirente	2146 48	2074 93
Univer	179 63	179 63
Univers-Actions	1068 15	1033 03
Univers-Obligations	1575 74	1524 89
Valorem	555 86	552 06
Valoblig	60512 81	59813 67
Valorg	1518 93	1517 41
Valmel	79700 31	79680 48

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 094	6 085	5 830	6 330
ECU	6 927	6 924	....	....
Allemagne (100 DM)	334 330	334 390	324	342
Belgique (100 F)	16 087	16 087	15 450	16 350
Pays-Bas (100 fl.)	296 640	296 530	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	86 850	86 970	83	90
Norvège (100 k)	90 900	90 900	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 920	9 883	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 398	4 387	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 617	4 617	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	404 850	405 750	392	412
Suède (100 krs)	95 450	95 400	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 548	47 552	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 972	4 963	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 257	4 252	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 602	4 615	4 430	4 830
Japon (100 yens)	4 267	4 268	4 110	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/8
Or fin (kilo en barre)	89100	89400
Or fin (en lingot)	89400	89800
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	598	598
Pièce latine (20 fr)	513	515
Souverain	651	650
Pièce de 20 dollars	3040	3035
Pièce de 10 dollars	1520	1505
Pièce de 5 dollars	895	.....
Pièce de 50 pesos	3376	3385
Pièce de 10 florins	536	537
Or Londres	456 80	458 50
Or Zurich	460 50	459 50
Or Hongkong	458 15	460 45
Argent Londres	76 15	.....

Le Monde

La mutinerie à la prison de l'île d'Elbe

Mario Tuti et ses complices menacent de tuer leurs otages

Les huit mutins, conduits par le terroriste d'extrême droite Mario Tuti, qui détiennent depuis plus de vingt-quatre heures vingt-deux otages dans la prison de Porto-Azzuro, à l'île d'Elbe, se montrent « très menaçants », a indiqué dans la matinée de mercredi 26 août le maire de la localité, M. Maurizio Papi.

Le maire, qui venait de se rendre au pénitencier, a déclaré que parmi les vingt-deux otages, se trouvaient dix-sept gardiens et cinq autres personnes, dont le directeur et le médecin de l'établissement, et une seule femme – une psychologue.

Il a confirmé que quatre otages étaient attachés aux portes-fenêtres de l'infirmerie où les détenus rebelles se sont barricadés mardi en fin de matinée. Les vêtements de ces deux personnes auraient été imbibés d'alcool par les mutins, qui menaceraient d'y mettre le feu pour dissuader les forces de l'ordre d'intervenir.

Par ailleurs, M. Maurizio Papi a demandé aux plus hautes autorités de l'Etat italien de renoncer à une intervention armée *« afin de préserver la vie des otages »*. Le maire, qui travaille comme médecin à la grande prison de Porto-Azzuro, a adressé un télégramme au président du conseil, M. Giovanni Goria, à plusieurs autres personnalités ainsi qu'au pape Jean-Paul II.

« Il faut, écrit-il, *sauvegarder d'abord la vie des otages et seulement ensuite à la dignité de l'Etat et de ses institutions. Nous vous supplions de ne pas mettre en application une quelconque action de force, qui, dans la situation actuelle, provoquerait un massacre ! »*

Les négociations avec les rebelles, menées par le substitut dans la situation actuelle, provoquerait un massacre ».

Les négociations avec les rebelles, menées par le substitut du procureur de la République de Livourne, continuaient mercredi matin, en dépit de l'ultimatum de Mario Tuti et de ses sept codétenus, arrivé à échéance à 18 h 45, la veille. Les mutins qui, selon certaines informations, sont armés de couteaux, revolvers et explosifs, réclament un hélicoptère pour prendre la fuite et ont menacé de commencer à tuer les otages s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

D'importantes forces de police sont arrivées sur l'île d'Elbe, dressant des barrages tout autour de la forteresse-prison de Porto-Azzuro et interdisant l'accès à un kilomètre à la ronde.

Le gouvernement italien s'est déjà réuni deux fois depuis le début de la mutinerie – la plus importante qui se soit produite en Italie au cours des cinq dernières années – pour examiner la situation.

Gênes — ITALIE — Nice — MER LIGURIENNE — Livourne — ILE D'ELBE — CORSE — Ajaccio

Une vedette du « terrorisme noir »

Mario Tuti est le plus connu des « terroristes noirs », auteurs de plusieurs attentats meurtriers dans les années 70 en Italie. Agé aujourd'hui de 40 ans, cet ancien géomètre d'Empoli, à côté de Florence, a milité principalement dans les rangs d'Ordine nuovo et du Front national révolutionnaire (néo-fasciste). Il a joué un rôle essentiel dans le terrorisme d'extrême droite en Toscane.

C'est en 1975, à vingt-huit ans, qu'il entre dans les annales du terrorisme italien en assassinant deux carabiniers venus perquisitionner à son domicile. Il s'enfuit en France, où il est arrêté, le 27 juillet 1975, à Saint-Raphaël, puis extradé. Quelques mois plus tard, il sera condamné à la réclusion à perpétuité pour le double meurtre.

Mario Tuti est également accusé d'avoir participé à et peut-être d'avoir été le maître d'œuvre de deux attentats contre des trains – dont celui de l'Italicus, dans un tunnel, le 4 août 1975, qui fit douze victimes. Huit ans d'enquête de la police et un an de procès aboutiront d'abord, en juillet 1983, à son acquittement, faute de preuves... En appel, il sera toutefois condamné, en 1986, à la prison à vie. Entre-temps, Mario Tuti est accusé d'un nouvel assassinat, perpétré dans la prison de Novare, dans le Piémont : celui d'Ermanno Buzzi, l'un des responsables de l'attentat de Brescia en 1974, qui s'apprêtait à faire des révélations aux magistrats. Mario Tuti semble avoir eu, de surcroît, de nombreux contacts avec les hommes de la loge maçonnique P2. La Toscane est en effet le fief où Licio Gelli, « grand maître vénérable » de cette organisation occulte, commença à étendre son pouvoir.

Selon des magistrats italiens, Mario Tuti est un homme *« froid, résolu et prêt à tout »*. Dans un appel téléphonique à une agence de presse italienne, le chef des mutins a d'ailleurs déclaré mardi : *« Nous voulons partir. Si les forces de l'ordre tentent une action, ce sera un massacre. Aucun de nous n'a rien à perdre. Et mourir en combattant serait, sur le plan politique, une chose utile pour encourager la reprise de la lutte armée. »*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 août

Reprise

Après une journée occupée à consolider ses positions, la Bourse de Paris est repartie de l'avant mercredi matin. Le mouvement de reprise s'est accéléré et, en avance de 0,33 % à l'ouverture, l'indicateur instantané enregistrait à la clôture de la session préliminaire une progression voisine de 1 %.

Hausse de Perrier (+ 6,2 %), UCB, Lebon, CSF, Navigation mixte, BSN, L'Air liquide, Sanofi. Repli de Prouvost (– 3,25 %), Schneider, Esso, Cetelem.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	486	486	489
Agence Havas	536	537	537
Air Liquide (L')	671	678	685
Bancaire (Cie)	721	721	732
Bongrain	2920	2920	2930
Bouygues	1205	1221	1221
B.S.N.	5040	5060	5140
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1330	1330	1345
Club Méditerranée	665	670	674
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3939	3939	3935
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1488	1488	1480
Michelin	341	342	344 50
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2930	2930	2929
Navig. Mixtes	1040	1049	1070
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	980	990	996
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	475 10	479	479
Sanofi	750	765	765
Source Perrier	878	895	930
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	1990	1990	1995
Valéo	660	650	650

A B C D E F G

Le déluge sur l'Europe a fait plusieurs morts et disparus

Le temps détestable qui a sévi sur la France et l'Europe occidentale les lundi 24 et mardi 25 août a provoqué la mort de plusieurs personnes et fait des dégâts très importants.

Outre les trois personnes âgées, noyées à Charleroi (Belgique), la brusque montée des eaux de l'Adda (dans le nord de l'Italie) a déclenché un glissement de terrain qui a tué une personne et en a fait probablement disparaître deux autres. Un homme est aussi porté disparu en Suisse : son véhicule a été entraîné par le Rhône en crue ; deux hommes sont morts, et, dans le canton d'Uri, des personnes ont dû se réfugier sur le toit de leurs maisons.

Les tunnels du Simplon et du Saint-Gothard, entre la Suisse et l'Italie, ont du être fermés, le 25 août, à la circulation, du fait d'avalanches et de coulées de boue.

En Autriche, à la suite de violents orages, deux personnes sont portées disparues dans le nord du Tyrol, et une troisième a été hospitalisée à la suite d'une chute dans un cours d'eau en crue. Deux vallées, l'Oetztal, où électricité et téléphone sont coupés, et la Stubaital, ont été fermées à la circulation.

Dans le sud-est de la France, on ne compte plus les glissements de terrains qui ont coupé des voies ferrées et des routes et emporté des campings. Les caves, qui ont dû être vidées par les pompiers, et les bâtiments endommagés sont très nombreux. Quant au village de Villard-Notre-Dame (dans l'Isère), il est isolé depuis le 24 août par un éboulement de rochers et devrait le rester encore quelques semaines.

M. Raymond Barre à « Apostrophes » le 11 septembre

M. Raymond Barre sera, le vendredi 11 septembre, l'invité principal d'« Apostrophes », ou plutôt, selon la nouvelle formule de l'émission conçue par Bernard Pivot, l'hôte qui, le temps d'une soirée, accueillera autour de lui le journaliste et des écrivains.

Tout en parlant de littérature et de ses lectures préférées, M. Barre recevra ce soir-là les auteurs suivants : Joseph Bergin, pour *Pouvoir et fortune de Richelieu* (Laffont) ; José Cabanis ; pour *Sainte-Beuve* (Gallimard) ; René-Victor Pilhes pour *les Dossiers de la cour de Rohan* (Albin Michel). Jacques Toja, de la Comédie-Française, lira également quelques textes.

M. Michel Rocard sera l'invité spécial de cette formule mensuelle de l'émission en octobre tandis que Jeanne Moreau sera l'hôte du mois de novembre.

Trois cents toiles de Dali vont être cédées à l'Espagne

Peter Moore, collectionneur irlandais, a, dans une interview téléphonique à l'agence Reuter, fait état de son intention de faire don à l'Espagne de trois cents œuvres de Dali. Secrétaire particulier du peintre de 1957 à 1972, il possède environ un cinquième de l'œuvre de Dali (dont l'*Apothéose du dollar* exécuté en 1966) et se déclare « fatigué » d'organiser des expositions à travers le monde.

● **La direction de la SEITA confirme la suppression de 800 emplois.** – A la suite des déclarations de FO annonçant la suppression de 825 emplois à la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes, la direction a apporté, le mardi 25 août, quelques précisions sur ses intentions (*le Monde* du 26 août). Elle confirme qu'un *« document prospectif »* a été présenté au comité central d'entreprise. Il *« met en avant un effort indispensable de restructuration et de productivité. Il en résultera une diminution du nombre d'emplois de l'ordre de 800 salariés (sur un effectif de 7 100 personnes au 1er août 1987). Cette réduction d'effectif sera réalisée dans le cadre de plans sociaux, par des départs à la retraite, pour plus de la moitié, par des départs volontaires et, en dernier recours, par des licenciements économiques »*.

En Tunisie

La Cour de sûreté de l'Etat va juger plusieurs dizaines d'islamistes

TUNIS
de notre correspondant

Le Mouvement de la tendance islamique (MTI) a organisé, le mardi 25 août, une nouvelle manifestation dans deux quartiers du centre de Tunis. Elle s'est déroulée comme d'habitude en milieu de journée, n'a duré que peu de temps et a donné lieu à des échanges de gaz lacrymogène et de pierres entre forces de police et manifestants.

Un correspondant se présentant comme membre du MTI a téléphoné à des journalistes pour préciser qu'il s'agissait là d'une protestation contre l'ouverture, jeudi 27 août, du procès devant la Cour de sûreté de l'État d'un groupe de dirigeants et de militants du Mouvement.

Quelque quatre-vingt-dix personnes – dont une quarantaine sont en fuite, croit-on savoir – doivent être jugées, notamment pour tentative de renversement du régime, intelligence avec un Etat étranger (l'Iran), appel à la sédition. Elles encourent la peine de mort. Parmi elles figurent les six auteurs des attentats commis le 2 août dans les hôtels de Sousse et de Monastir.

M. D.

Poursuivi pour « refus d'obéissance » après avoir été réformé

M. Manuel Norvat a été remis en liberté

M. Manuel Norvat, le jeune Martiniquais maintenu en détention provisoire depuis près de quatre mois pour avoir refusé de chanter *« C'est nous les Africains »*, lors de son service militaire (*le Monde* du 5 août), a été remis en liberté, le mardi 25 août, sur décision du tribunal de Paris.

Etudiant en droit, M. Norvat avait été incorporé en août 1986. Sympathisant indépendantiste, il avait refusé de chanter l'hymne du corps expéditionnaire français en Italie et de se plier à plusieurs autres dispositions de la discipline militaire. Réformé, il n'en avait pas moins été poursuivi par la justice pour *« refus d'obéissance »*. Plus de huit mois après les faits, il avait été écroué, le 28 avril, sur décision du juge parisien chargé du dossier, M. Jean-Louis Beaugnitte. Deux demandes de mise en liberté avaient été refusées.

Mardi, la seizième chambre du tribunal correctionnel, présidée par Mlle Martine Anzani, a accédé à la troisième demande présentée par l'avocat du jeune homme, Me Salah Djemai. M. Norvat pourra donc passer ses examens de droit le 7 septembre, avant de comparaître le 14 septembre devant le tribunal pour être jugé. Ils risque deux ans de prison.




Au Tchad

Un raid libyen a fait des victimes à Faya-Largeau

Le colonel Kadhafi n'a pas dit son dernier mot au Tchad. Son aviation a effectué, le mardi 25 août, un raid au-dessus de Faya-Largeau, la ville natale de M. Hissène Habré, reprise, le 27 mars, après cinq ans d'occupation libyenne.

Un premier raid avait eu lieu sur cette palmeraie le 11 août, après la reconquête de la bande d'Aozou. Il avait été effectué à très haute altitude par crainte des missiles aux mains des Tchadiens, et les dégâts avaient été minimes. Cette fois-ci, N'Djamena fait état de victimes, sans en donner le nombre. Le haut commandement accuse l'aviation libyenne de s'être servie de napalm, de gaz toxiques et de bombes à fragmentation au cours de raids effectués récemment sur les localités situées au nord du 16e parallèle.

On précise, au Quai d'Orsay, qu'on ne déplore aucune victime française à Faya-Largeau. La Libye ne pouvait pas ignorer que des coopérants civils et militaires français se trouvent à Faya-Largeau depuis plusieurs semaines. Il s'agit des quelque cent trente-cinq hommes du 17e régiment de génie parachutiste chargés de déminer la région après le départ des troupes libyennes, de deux ou trois membres des services de santé de l'armée française, d'un instituteur et de quelques représentants de deux organisations humanitaires non gouvernementales : l'AICF (Aide internationale contre la faim) et MSF (Médecins sans frontières), qui font la navette entre Faya-Largeau et N'Djamena.

L'envoyé spécial de l'AFP à N'Djamena indique que les autorités françaises au Tchad ne semblaient pas inquiètes pour leur ressortissants, en l'état actuel de la situation, mais il rapporte que les contacts avec les journalistes sont interdits aux militaires français stationnés à N'Djamena.

Le 12 août, au lendemain du premier bombardement libyen sur Faya-Largeau, le ministre de la défense, M. André Giraud, avait affirmé : *« La France maintient son appui à l'intégrité territoriale du Tchad et ne s'interdit aucun moyen, y compris militaire, d'y apporter sa contribution. »*

Il semble qu'il y ait, chez les Tchadiens, une volonté de tirer argument des dernières initiatives libyennes pour demander un engagement plus ferme de la France.

On souligne aussi, à N'Djamena, que le raid sur Faya-Largeau a été effectué au moment où la capitale accueillait M. Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour une visite d'une journée, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec M. Hissène Habré, en ce qui concerne le contentieux que la bande d'Aozou. M. Kaunda arrivait du Gabon et il devait se rendre ensuite à Alger et à Tripoli.

En outre, la radio tchadienne a diffusé, lundi, une déclaration de M. Ali Ngothe Gatta, ancien opposant rallié à M. Hissène Habré, qui dément avoir été arrêté au début du mois (*le Monde* du 25 août). M. Gatta qualifie de *« guerre psychologique »* cette information diffusée par Amnesty International. Au siège parisien de l'organisation, on se refuse, pour le moment, à tout commentaire sur cette affaire.

Sous l'effet de la corrosion

Une plate-forme pétrolière s'effondre en mer Caspienne

Quatre-vingt-treize puits de pétrole soviétiques du champ pétrolifère de Bakou, sur la mer Caspienne, ont été fermés après l'effondrement d'une plate-forme, sous l'effet de la corrosion, et la déstabilisation de plusieurs autres, a indiqué le quotidien soviétique *Trud* du 26 août cité par l'AFP. Le journal ne précise pas le moment de l'accident et note que les autorités ont été incapables de donner la date de la réouverture des puits après réparations.

Un comité technique avait mis en garde les autorités de la république soviétique d'Azerbaïdjan contre la corrosion de ces plates-formes construites dans les années 40, ajoute le quotidien.

Le gisement de Bakou produit seulement 3 % du pétrole soviétique, contre 90 % avant la seconde guerre mondiale, selon les chiffres officiels. Ce champ est l'un des plus vieux du monde, et l'extraction à grande échelle y a débuté en 1870. L'Union soviétique est le premier producteur mondial de pétrole, avec une production annuelle d'environ 600 millions de tonnes.

Un accident assez prévisible

Cet accident n'est pas tellement surprenant pour les spécialistes occidentaux qui ont eu l'occasion de visiter les exploitations pétrolières de la mer Caspienne proches de Bakou.

Certes, en 1940, la construction dans 10 ou 20 mètres d'eau de kilomètres d'estacades de bois reliant entre elles les plates-formes d'exploitation, et où circulent camions et voitures, représentait un beau tour de force. Cette réalisation était d'autant plus remarquable que les installations comprenaient même une vraie ville où logeaient les quelques milliers de personnes travaillant sur les champs pétroliers offshore. Cette ville était construite en partie sur des « pierres de pétrole » affleurant au-dessus de l'eau et en partie sur pilotis.

Mais les visiteurs occidentaux récents étaient tous frappés par le fait que l'entretien de ces vénérables installations n'était manifestement pas le souci majeur des pétroliers locaux. Sur les estacades en particulier, certains madriers constitutifs des chaussées de roulement étaient absents, ce qui obligeait les véhicules à rouler vite pour « voler » au-dessus des trous.

En outre, la corrosion est un phénomène normal, même si la mer Caspienne (avec 11 grammes de sel par litre) est sensiblement moins salée que les autres eaux marines qui contiennent en moyenne 35 grammes de sel par litre.

Y. R.

Le numéro du « Monde » daté 26 août 1987 a été tiré à 459 930 exemplaires

